



Monsieur le Préfet de la Région Grand Est
Préfet du Bas-Rhin
Direction des Elections, des Affaires Juridiques
et des Finances Locales
Bureau des Affaires Juridiques
5 place de la République
67072 Strasbourg Cedex

Offenburg, le 9 avril 2018

BORDEREAU D'ENVOI (Conseil du 22/03/2018)

Adoption de l'ordre du jour du Conseil du 22 mars 2018	1	Transmis pour contrôle de légalité
Approbation du compte-rendu du Conseil de l'Eurodistrict du 7 décembre 2017	1	Transmis pour contrôle de légalité
Validation de la stratégie 2018/2019-réforme institutionnelle	1	Transmis pour contrôle de légalité
Approbation du compte de gestion 2017	2	Transmis pour contrôle de légalité
Approbation du compte administratif 2017	2	Transmis pour contrôle de légalité
Approbation du budget prévisionnel 2018	3	Transmis pour contrôle de légalité
Validation du fonds de soutien Eurodistrict pour les réfugiés sur 2018	2	Transmis pour contrôle de légalité
Validation du Kilomètre Solidarité 2018	1	Transmis pour contrôle de légalité
Validation de l'organisation de la journée Vélo Gourmand 2018	2	Transmis pour contrôle de légalité
Validation de la nouvelle liste des observateurs de l'Eurodistrict	2	Transmis pour contrôle de légalité


Frank SCHERER

Président du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau





Réunion du Conseil du GECT « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau »

du jeudi 22 mars 2018

Landratsamt Ortenaukreis
Großer Sitzungssaal
1er étage - Salle 190 A
Badstraße 20
D- 77652 OFFENBURG
14h00 – 17h00

Procès-verbal de réunion

1. Mot de bienvenue du Président

1.1. Constatation du Quorum

Le Quorum est établi.

Pas de vote

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Le Président soumet la proposition d'ordre du jour au Conseil pour approbation.

Adopté

1.3. Adoption du compte-rendu du Conseil du 7 décembre 2017

Il est demandé au Conseil d'approuver le compte-rendu du Conseil du 7 décembre 2017

Adopté

2. Discours de Guido Wolf MdL, Ministre de la Justice et des Affaires européennes pour le land Bade-Wurtemberg

Invité par l'Eurodistrict à l'occasion de ses dix ans d'existence et du nouveau traité de l'Elysée, M. le Ministre Wolf salue la résolution prise par l'Eurodistrict qu'il a assuré de son soutien et de celui du Land de Bade-Wurtemberg.

Pas de vote

3. Politique

3.1. Résolution sur le Traité de l'Elysée

Suite à la résolution commune prise le 22 janvier 2018 par le Bundestag et l'Assemblée Nationale pour un nouveau Traité de l'Elysée, il est demandé aux membres du Conseil d'adopter la résolution proposée par le Président. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Adopté

3.2. Réforme institutionnelle du GECT

A l'occasion des 10 ans d'existence de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau en 2018, il est demandé aux membres du Conseil de valider la création d'un groupe de travail stratégique pour la mise en œuvre d'une réforme institutionnelle de l'Eurodistrict dans quatre domaines (mandat direct, réduction de la structure des instances, compétence propre, participation citoyenne). Ce groupe de travail sera dirigé par M. SCHERER et Mme RAFIK-ELMRINI. Il sera composé de membres du Bureau et des six membres du Conseil : M. BOUQUET, Mme MULLER-BRONN, M. SCHMIDT, Mme GRANDERATH, Mme KARCHER, M. SALA. La création du groupe de travail et sa composition sont validées à l'unanimité.

Adopté

4. Rapport du Bureau

Prévention et sécurité : un poste de police franco-allemand à Rust

Les membres du Conseil sont informés du projet de création d'un nouveau poste de police franco-allemand à Rust. Le Président propose d'écrire au Ministre de l'Intérieur du Bade-Wurtemberg et au Ministre de l'Intérieur français pour demander leur soutien pour la mise en place de cette première unité opérationnelle franco-allemande sur le territoire allemand et notamment en matière d'effectifs supplémentaires.

Pas de vote

Mobilité : fermeture du pont sur le Rhin à Gamsheim

Concernant la fermeture du pont à Gamsheim pendant trois mois à partir de juin 2018, les membres du Conseil sont informés de la mise en place de navettes du côté allemand et de la création de parkings du côté français. Un pont provisoire pour les piétons et les cyclistes sera créé et la rotation du bac augmentée.

Pas de vote

5. Budget 2018

5.1. Compte de gestion 2017

Le Président demande au Conseil d'adopter la délibération relative au compte de gestion 2017 tel que figurant dans les documents annexés. Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

Adopté

5.2. Compte administratif 2017

Le Doyen demande au Conseil d'adopter la délibération relative au compte administratif 2017 tel que figurant dans les documents annexés. Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Adopté

5.3. Budget prévisionnel 2018

Le Président demande au Conseil de valider le budget primitif 2018. Le budget est adopté à l'unanimité.

Adopté

6. Projets propres

6.1. Affaires sociales : Fonds réfugiés

Il est demandé au Conseil d'approuver le choix des projets sélectionnés par le jury et d'octroyer aux porteurs de projets retenus les sommes définies. Les 50 000 € du fonds de soutien de l'Eurodistrict seront alors épuisés pour 2018. Une éventuelle reconduction du fonds sera décidée au début de l'année 2019.

Adopté

6.2. Education : Kilomètre Solidarité

Il est demandé au Conseil d'approuver l'organisation de l'édition 2018 du KM Solidarité et de valider le budget à hauteur de 25 000 €. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Adopté

6.3. Tourisme : Vélo Gourmand

Il est demandé aux membres du Conseil de valider le concept de la journée « Vélo Gourmand » de l'Eurodistrict prévue pour le 30 septembre 2018 entre Herbsheim en France et Ettenheim en Allemagne. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Adopté

6.4. Mobilité : Bus Eurodistrict

Les membres du Conseil sont informés du résultat de l'appel d'offres concernant la deuxième phase de la période test à partir du 1^{er} avril 2018 et de la mise en place d'un aller-retour supplémentaire aux horaires de bureau compte tenu des besoins exprimés lors d'une enquête menée auprès des entreprises.

Pas de vote

6.5. Environnement : Forum Géothermie

Les membres du Conseil sont informés du succès rencontré par le forum «Projets de géothermie dans le Rhin supérieur : les chances, les risques» organisé par l'Eurodistrict en partenariat avec Trion Climate et l'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG) lors de la GeoTHERM à Offenburg le 1^{er} mars 2018.

Pas de vote

7. Demandes de subventions

7.1. Information sur les subventions jusqu'à 5 000 €

Le Président informe le Conseil sur les demandes de subvention inférieures ou égales à 5 000 € qu'il a accordées depuis la précédente séance.

Pas de vote

8. Fonctionnement du GECT

8.1. Observateurs de l'Eurodistrict

Il est demandé aux membres du Conseil de valider la liste des observateurs mise à jour suite aux changements intervenus au sein du territoire. Les futurs changements de cette liste pourront être dorénavant validés par le Bureau.

Adopté

9. Points divers

Le Président informe les membres du Conseil que le projet « coffee to go nochemol » a été nommé pour l'EU Award. Le nom des finalistes sera connu fin mars.

D'autre part, le Président annonce que le jardin de l'Eurodistrict sur la Landesgartenschau de Lahr sera inauguré le 12 avril 2018, date à laquelle les uniformes de patrouille transfrontalière seront remis à la police de Lahr et à la gendarmerie de Sélestat. Il rappelle que le prochain Conseil se tiendra également à la Landesgartenschau le 14 juin 2018

Pas de vote




LE PRESIDENT,
Frank SCHERER



Réunion du Conseil 22 mars 2018

Landratsamt Ortenaukreis
Großer Sitzungssaal
1er étage - Salle 190 A
Badstraße 20
D- 77652 Offenburg
14h00-17h00

Ordre du jour

- | | |
|--|---|
| <p>1. Mot de bienvenue du Président
1.1. Constatation du Quorum
1.2. Adoption de l'ordre du jour
1.3. Adoption du compte-rendu du Conseil du 07.12.2017</p> | <p>Rapport ci-joint</p> |
| <p>2. Discours de Guido Wolf MdL, Ministre de la Justice et des Affaires européennes pour le land Bade-Wurtemberg</p> | |
| <p>3. Politique
3.1. Résolution sur le Traité de l'Elysée
3.2. Réforme institutionnelle du GECT</p> | <p>Document sur table
Projet de délibération</p> |
| <p>4. Rapport du Bureau</p> | |
| <p>5. Budget
5.1. Compte de gestion de 2017
5.2. Compte administratif de 2017
5.3. Budget prévisionnel 2018</p> | <p>Projet de délibération
Projet de délibération
Projet de délibération</p> |
| <p>6. Projets propres
6.1. Affaires Sociales : Fonds réfugiés
6.2. Éducation : Kilomètre Solidarité
6.3. Tourisme : Vélo Gourmand
6.4. Mobilité : Bus-Eurodistrict
6.5. Environnement : Conférence Géothermie</p> | <p>Projet de délibération
Projet de délibération
Projet de délibération</p> |
| <p>7. Demandes de subventions
7.1. Information sur les subventions jusqu'à 5 000 € compris</p> | <p>Document ci-joint</p> |
| <p>8. Fonctionnement du GECT
8.1. Observateurs de l'Eurodistrict</p> | <p>Projet de délibération</p> |
| <p>9. Points divers</p> | |



Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 22 mars 2018 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

24 AVR. 2018



Réunion du Conseil

7 décembre 2017
Centre administratif
Salle des Conseils
1^{er} étage
1 parc de l'Étoile
F-67000 STRASBOURG

14h00 – 17h00

Compte rendu de réunion

Présents :

Mme Jeanne BARSEGHIAN, M. Jacques BAUR, M. Gérard BOUQUET, M. Hermann BURGER, M. Dr. Walter CAROLI, Mme Martine FLORENT, Mme Camille GANGLOFF, M. Jean-Baptiste GERNET, M. Jürgen GIEßLER, Mme Dorothee GRANDERATH, M. Robert HERRMANN, M. Klaus JEHLE, M. Willy KEHRET, Mme Fabienne KELLER, M. Eric KLETHI, M. Théo KLUMPP, M. Céleste KREYER, Mme Brigitte LENTZ-KIEHL, M. Jean-Baptiste MATHIEU, M. Dr. Wolfgang G. MÜLLER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Dr. Günther PETRY, Mme Nawel RAFIK-ELMRINI, M. Héctor SALA, M. René SCHAAL, M. Frank SCHERER, M. Michaël SCHMIDT, Mme Edith SCHREINER, M. Eric SCHULTZ, Mme Eveline SEEBERGER, M. Dr. Claus-Dieter SEUFERT, Mme Anne-Catherine WEBER, M. Jean-Marc WILLER, M. Willi WUNSCH

Excusés :

M. Dr. Karlheinz BAYER, M. Matthias BRAUN, M. Dr. Karl-Heinz DEBACHER, M. Thorsten ERNY, M. Dr. Alexandre FELTZ, Mme Rosa KARCHER, M. Pascal MANGIN, M. Jean-Luc MARX, M. Bruno METZ, M. Klaus MUTTACH, M. Jürgen OßWALD, M. Roland RIES, M. Patrick ROGER, M. Alexander SCHRÖDER, M. Toni VETRANO, M. Michael WELSCHE

Ouverture de séance

1. Mot de bienvenue du Président

M. SCHERER souhaite la bienvenue aux membres du Conseil. Il excuse M. RIES en déplacement et profite de cette première séance après son congé de maternité pour féliciter Mme KLAFFKE pour la naissance de sa petite fille.

Le Président informe le Conseil qu'une conférence de presse s'est tenue le 20 novembre 2017 en présence de Mme BARSEGHIAN pour le lancement de la campagne « Coffee-to-go Nochemol » qui rencontre de bons échos dans la presse et parmi la population.

M. SCHERER annonce par ailleurs que l'inauguration de l'habillage du tram aura lieu à Ostwald le 1^{er} février 2018 avant la séance du Bureau et il invite tous les membres du Conseil à cet événement.

1.1. Constatation du quorum

M. SCHERER constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3. Adoption du compte-rendu du Conseil du 22 juin 2017

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Rapport du Bureau

Détachement des salariés

M. SCHERER informe les membres du Conseil de l'envoi à la ministre du travail actuelle, Mme PENICAUD, d'un nouveau courrier signé par lui-même, le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald et l'Eurodistrict PAMINA proposant de voter par ordonnance une clause de flexibilité pour les zones frontalières en matière de détachement des salariés, selon la nouvelle loi n°2017-1340. Un premier courrier resté sans réponse avait déjà été envoyé en avril 2017 à la précédente ministre, Mme EL KHOMRI.

Enseignement du français en primaire (classes 1 et 2)

M. SCHERER confirme que la Landesregierung du Bade-Wurtemberg a décidé mi-octobre de supprimer l'enseignement des langues étrangères dans les deux premières classes de primaire, ceci dès la rentrée 2018/2019. Un pool d'heures sera théoriquement disponible pour le français mais la préférence devra être donnée aux mathématiques et à l'allemand. Les écoles pourront difficilement expliquer le maintien de l'enseignement d'une langue étrangère au détriment de celui des mathématiques et de l'allemand. Les communes peuvent soutenir leurs écoles primaires et M. SCHERER invite les membres du Conseil à parler du sujet dans les différentes instances. Toujours est-il que cette décision est un mauvais signe pour les relations transfrontalières, d'autant plus qu'en France, l'accent est mis sur l'enseignement de l'allemand.

Fermeture du pont sur le Rhin à Gamsheim

M. SCHERER informe les membres du Conseil qu'en raison de travaux de rénovation, le pont au niveau de Gamsheim sera fermé pendant trois mois durant l'été 2018. Suite à sa demande auprès du Conseil Départemental, le Président a été informé que les Voies Navigables de France n'autorisent pas la mise en place d'un pont provisoire pour des raisons techniques. L'Eurodistrict publiera un communiqué de presse dès réception de la réponse officielle du Conseil Départemental.

Pont sur le Rhin à Erstein

M. WILLER expose l'historique des réflexions sur un pont du Rhin au niveau de Schwanau-Ottenheim. Après la réponse négative d'EDF concernant la faisabilité d'un bac piéton et vélo à cet endroit, les groupes de travail de la ville de Lahr, de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et du Département se sont réunis pour finaliser un positionnement commun sur le type de pont envisagé. En janvier, le bureau du GLCT Vis-à-Vis prendra une position politique sur le format du pont et sa localisation. Le souhait est d'affirmer politiquement une option à retenir sur le territoire et les questions de transports doux et la présence des voitures ainsi que la connexion des territoires vers ce pont.

M. SCHERER quant à lui va recontacter le ministre des transports du Bade-Wurtemberg qui prévoit un programme de liaison ferroviaire transfrontalière afin de savoir ce que cela implique réellement au niveau financier notamment, afin d'envisager éventuellement une liaison par rail entre Strasbourg, Erstein et Lahr.

Aménagement du territoire : SRADDET

Les Eurodistricts du Rhin Supérieur ont été sollicités pour une contribution commune sous l'égide de l'Eurodistrict PAMINA au SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires). Le Bureau a validé la proposition de contribution commune des Eurodistricts le 28 septembre 2017. Cette contribution a été présentée lors d'un séminaire transfrontalier consacré au SRADDET et organisé par la Région Grand Est le 20 novembre dernier. La contribution de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau porte principalement sur les mesures prioritaires résultant de l'étude de mobilité, le soutien à Strasbourg en tant que capitale de l'Europe et le traitement des déchets au niveau transfrontalier.

3. Stratégie 2018/2019

En 2016/2017, les thématiques principales étaient l'économie et l'emploi, le bilinguisme, la mobilité et l'environnement. Lors de sa dernière réunion, le Bureau a discuté de l'orientation de la stratégie de l'Eurodistrict pour les deux prochaines années.

Mme KLAFFKE présente un bilan des projets réalisés depuis 2015 dont il ressort la nécessité, compte tenu de la charge de travail de l'équipe du Secrétariat Général et des nombreux projets propres, de prioriser sérieusement non seulement les thématiques mais aussi les groupes cibles sous peine de voir les actions vouées à l'échec.

M. SCHERER rappelle que le focus du projet INTERREG «Société Civile» porte en 2018 sur le sport et en 2019 sur la culture. Ces domaines sont prédestinés à susciter un intérêt auprès des jeunes pour l'Eurodistrict et de

renforcer leur engagement et identification avec le territoire transfrontalier. C'est pourquoi, le Bureau propose de reprendre ces thèmes sous la thématique phare Culture pour 2018/19 et de développer des stratégies qui s'adressent davantage aux jeunes. Dans ce contexte, la thématique Mobilité, au sens strict (transport, infrastructure) et au sens large (connaissances linguistiques, réduction des obstacles et intérêt pour ses voisins), reste d'actualité en tant que 2^{ème} thématique phare. Une participation citoyenne forte ainsi qu'une communication interactive moderne sont dans ce cadre des composantes incontournables.

Le Conseil valide à l'unanimité la mise en place des thématiques phares Culture et Mobilité dans le cadre de la stratégie 2018/19 de l'Eurodistrict ainsi que le focus mis sur le groupe cible « jeunes ».

De plus, au vu des 10 ans d'existence du GECT Eurodistrict en 2018, le Conseil demande au Bureau de développer des scénarios et des propositions en créant des groupes de travail pour faire évoluer l'Eurodistrict. Ces groupes de travail sont ouverts aux membres du Conseil et travailleront notamment sur les questions suivantes :

- 1) Participation citoyenne,
- 2) Compétences propres
- 3) Réduction de la structure des séances institutionnelles
- 4) Election directe des représentants de l'Eurodistrict

4. Budget 2018

Mme KLAFFKE présente un bilan du réalisé sur le budget de 2017 ainsi que les orientations du budget proposé pour 2018 qui sera présenté au prochain Conseil de l'Eurodistrict le 22 mars 2018. Le débat d'orientation a eu lieu.

Le Secrétariat Général de l'Eurodistrict préparera le budget prévisionnel 2018 ainsi qu'un budget pluriannuel pour la séance du Conseil du 22 mars 2018, en tenant compte des orientations données lors du débat.

5. Projets propres

5.1. INTERREG : Etat d'avancement du projet « Société Civile » et des microprojets

Mme RETH présente un premier bilan intermédiaire concernant le projet « Société Civile », notamment les actions menées par l'Eurodistrict à savoir la journée Vélo Gourmand du 10 septembre 2017 et le forum sur la qualité de l'air qui a eu lieu le 16 novembre 2017. Par ailleurs, elle présente rapidement les microprojets validés par le Bureau et financés dans le cadre du fonds microprojets.

5.2. Mobilité : Bus Eurodistrict

Après huit mois de fonctionnement, le groupe d'experts a évalué la première phase de test positivement. Les membres du Conseil valident à l'unanimité la réalisation de la deuxième phase de la période test à partir du 1^{er} avril 2018 et la mise en place d'un aller-retour supplémentaire aux horaires de bureau si une enquête en démontre le besoin.

5.3. Education : Profiling professionnel Eurodistrict

La mise en œuvre du profiling professionnel Eurodistrict est freinée par l'obligation des écoles d'organiser une rencontre avec une école partenaire. Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité l'élargissement des conditions de participation pour les écoles au dispositif en leur donnant le choix entre (A) organiser une rencontre avec leur école partenaire ou (B) organiser une activité de découverte professionnelle de l'autre côté du Rhin dans l'Eurodistrict.

5.4. Affaires sociales : Fonds réfugiés

Le fonds Réfugiés a été pleinement sollicité et utilisé dans sa totalité pour financer 21 projets.

Les membres du Conseil valident à l'unanimité, sans en changer les critères, le renouvellement d'un fonds de soutien Eurodistrict pour les réfugiés pour l'année 2018 d'un montant de 50 000 €.

5.5. Environnement : Forum Géothermie

Les membres du Conseil sont informés de l'organisation, sur proposition du Bureau, par l'Eurodistrict en partenariat avec Trion Climate et l'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG) d'un forum «Projets de géothermie dans le Rhin supérieur : les chances, les risques» lors de la GeoTHERM à Offenburg le 1^{er} mars 2018.

6. Demandes de subventions

6.1. Information sur les subventions jusqu'à 5 000 € inclus

Le Président informe le Conseil sur les demandes de subvention inférieures ou égales à 5 000 € qu'il a accordées depuis la précédente séance.

6.2. Fonds scolaire pour la promotion du bilinguisme

M. SCHERER informe le Conseil de l'évolution positive de l'utilisation du fonds grâce à une meilleure collaboration entre l'Académie de Strasbourg et le Regierungspräsidium. Il appelle les membres du Conseil à promouvoir le fonds au sein de leurs collectivités.

6.3. Oblick – Dialogues de la jeune photographie

Ce projet, validé en 2014, prévoyait un financement en 2014, 2017 et 2019. La première édition a eu lieu en 2014. Concernant celle prévue en 2017, le porteur de projet n'a pu procéder à la mise en œuvre telle que prévue initialement suite à des réorganisations internes. Le Secrétariat Général a étudié avec lui les différentes solutions et a retravaillé le format d'Oblick pour une réalisation dès début 2018. Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le nouveau format pour la 2^e édition de « Oblick – dialogues de la jeune photographie » qui sera réalisée en 2018 et octroient la subvention à hauteur de 20.000 € à verser en 2017.

7. Fonctionnement du GECT

7.1. Convention Alsace Marchés Publics

Compte tenu des prochains marchés publics à publier par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, les membres du Conseil valident à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion de l'Eurodistrict à la plateforme Alsace Marchés Publics et autorisent le Président à signer la nouvelle convention avec le Département du Haut-Rhin.

8. Points divers

Le Président informe les membres du Conseil que le Land de Bade-Wurtemberg a organisé une rencontre le 27 novembre 2017 dans le cadre de l'« Initiative France » à laquelle a participé Mme KLAFKE.

Une demande concrète a été adressée à l'Eurodistrict concernant la mise en place du ticket semestriel pour le European Campus.

Mme RAFIK-ELMRINI annonce qu'une rencontre publique sur le thème de la formation, du bilinguisme et de la mobilité transfrontalière aura lieu le 12 décembre 2017. Elle transmettra l'invitation au Secrétariat Général pour transmission aux membres du Conseil.

M. HERRMANN informe le Conseil que l'Eurométropole, la CCI et l'Université de Strasbourg font leur rentrée économique le 23 janvier 2018 et ont invité trois prix Nobel venant débattre de la recherche et de l'entreprise. Environ 1 200 personnes sont attendues et M. HERRMANN pense que ce serait une belle occasion pour l'Eurodistrict de promouvoir ses actions. Il pourra faire parvenir l'invitation aux personnes intéressées.

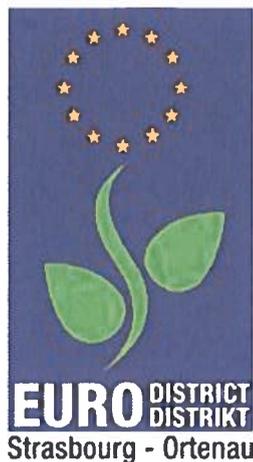
Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 22 mars 2018 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

24 AVR. 2018

M. SCHERER clôt la séance à 17h00.




Le Président
Frank SCHERER



Résolution

En référence à la résolution commune de l'Assemblée Nationale et du Bundestag allemand pour un nouveau Traité de l'Élysée

Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
22 mars 2018

La coopération transfrontalière locale joue un rôle majeur dans la relation exemplaire d'amitié entre la France et l'Allemagne. A cet égard, l'annonce - à l'occasion de la célébration du 40ème anniversaire de la signature du Traité de l'Élysée - de la création de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau par l'ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Gerhard Schröder et le Président de la République française de l'époque, Jacques Chirac, a revêtu une importance symbolique unique.

Par conséquent, le Conseil de l'Eurodistrict salue l'adoption de la résolution conjointe de l'Assemblée Nationale et du Bundestag du 22 janvier 2018 pour un nouveau Traité de l'Élysée et la volonté solennelle de renforcer la coopération transfrontalière qui en résulte. Le Conseil de l'Eurodistrict est conscient de la responsabilité particulière qui incombe aux régions frontalières en Europe et réaffirme son attachement à l'unité européenne et aux libertés fondamentales qu'elle garantit.

Le Conseil souligne tout particulièrement l'engagement des Parlements à déléguer aux eurodistricts des compétences propres, ainsi qu'à introduire des clauses d'exception et d'expérimentation dans chacune des législations nationales ou bien encore à accorder aux eurodistricts la responsabilité d'infrastructures transfrontalières, telles les crèches ou les établissements de santé.

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la « déclaration de Lahr » portant création de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, le Conseil de l'Eurodistrict considère la résolution commune de l'Assemblée Nationale et du Bundestag comme la reconnaissance du travail accompli. Par ailleurs – et en cohérence avec l'accord actuel de coalition du Land du Bade-Wurtemberg - il estime que la résolution constitue un appel à faire concrètement vivre des orientations politiques qui sont à la base même de l'Europe. C'est la raison pour laquelle, le Conseil de l'Eurodistrict décide de constituer un groupe de travail politique qui traitera des questions relatives au développement de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, y compris l'évolution du mode de désignation pour les élus constituant les instances ou bien la meilleure implication de la société civile. Le groupe de travail examinera également les domaines dans lesquels le transfert de compétences propres vers l'Eurodistrict pourrait être pertinent.

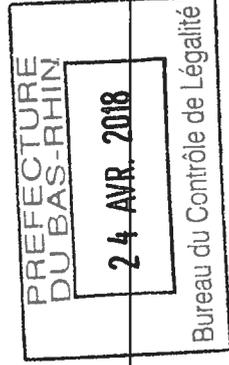
Guidé par sa volonté, d'une part, d'offrir une véritable plus-value aux citoyens, aux entreprises et à tous les acteurs de son territoire transfrontalier et, d'autre part, de rendre la construction européenne plus concrète et plus proche du citoyen, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau entend demeurer à l'avant-garde de la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur et poursuivre la construction d'un laboratoire de l'amitié franco-allemande, modèle de coopération entre régions frontalières au sein d'une Europe unie, libre et pacifique.

Le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Monsieur Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
Präsident des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau



<p>Für einen neuen Élysée-Vertrag</p> <p>Die Rolle der Parlamente in der deutsch-französischen Zusammenarbeit stärken</p> <p>Gemeinsame Resolution von Assemblée nationale und Deutschem Bundestag zum 55. Jahrestag des Élysée-Vertrags am 22. Januar 2018</p>	<p>Pour un nouveau Traité de l'Élysée</p> <p>Accroître le rôle des parlements dans la coopération franco-allemande</p> <p>Résolution commune de l'Assemblée nationale et du Bundestag allemand à l'occasion du 55^e anniversaire du Traité de l'Élysée, le 22 janvier 2018</p>
<p>DARSTELLUNG DER BEWEGGRÜNDE</p> <p>Die deutsch-französische Freundschaft ist ein wertvolles Geschenk, das uns die Geschichte vermacht hat. Sie hat nicht nur zu einem dauerhaften Frieden beigetragen, sondern uns auch zu Partnern in Europa gemacht. Anlässlich des 55. Jahrestags des Vertrags über die deutsch-französische Zusammenarbeit (sog. Élysée-Vertrag) bekennen sich die Assemblée nationale und der Deutsche Bundestag zu dieser Freundschaft im Dienste Europas. Mit dieser gemeinsamen EntschlieÙung möchten sie ihr Eintreten für eine Bekräftigung und Vertiefung dieses Freundschaftsvertrages zum Ausdruck bringen. Daneben setzen sie sich dafür ein, die gute Zusammenarbeit zwischen den beiden Volksvertretungen weiter auszubauen. Zudem setzen sich die Parlamente für eine Stärkung der bilateralen Zusammenarbeit durch die kurzfristige Umsetzung konkreter Projekte ein, die in dieser gemeinsamen EntschlieÙung näher ausgeführt werden. Sie erinnern ferner daran, dass die deutsch-französische Freundschaft ein Fundament der Europäischen Integration und zugleich untrennbar mit dieser verwoben ist.</p>	<p>EXPOSE DES MOTIFS</p> <p>L'amitié franco-allemande est un don précieux hérité de l'histoire. Outre le fait d'avoir contribué à construire une paix durable, elle a fait de nous des partenaires en Europe. À l'occasion du 55^e anniversaire du traité de coopération franco-allemande, ou « Traité de l'Élysée », l'Assemblée nationale et le Bundestag proclament leur attachement à cette amitié, au service de l'Europe, A travers cette résolution conjointe, ils souhaitent manifester leur engagement pour une réaffirmation et un approfondissement de ce Traité d'amitié. Parallèlement, ils s'engagent à développer davantage la bonne collaboration entre les deux assemblées. Les deux assemblées préconisent également un renforcement de la coopération bilatérale à travers la mise en œuvre à brève échéance de projets concrets, pour partie détaillés dans cette résolution commune. Ils rappellent enfin que l'amitié franco-allemande est un fondement même du processus d'intégration européenne et en est indissociable.</p>



<p>I) Ein neuer Élysée-Vertrag</p> <p>1963 wurde mit dem Élysée-Vertrag erstmals ein deutsch-französischer Freundschaftsvertrag geschlossen. Nur 18 Jahre nach dem Ende des Zweiten Weltkriegs und nach einem Jahrhundert der Feindschaft und der kriegerischen Auseinandersetzungen wurde der Élysée-Vertrag zum wichtigen Meilenstein für die Aussöhnung zwischen unseren beiden Ländern. Er spielte damit eine grundlegende Rolle für die Sicherung eines dauerhaften Friedens im Nachkriegseuropa und für die Entwicklung der Europäischen Union.</p> <p>Frankreich und Deutschland zählen heute zu den politisch und gesellschaftlich am engsten miteinander verbundenen Ländern. Der Élysée-Vertrag ist zugleich Garant und Symbol dieser enger werdenden Freundschaft. Um diese Freundschaft zu festigen, fordern die Assemblée nationale und der Deutsche Bundestag ihre Regierungen auf, den Élysée-Vertrag zu erneuern. Dieser neue Vertrag soll dazu dienen, den ursprünglichen Vertrag weiterzuentwickeln und damit unsere Partnerschaft zu vertiefen.</p> <p>Um die Rolle der Parlamente in der deutsch-französischen Zusammenarbeit zu stärken, werden Assemblée nationale und Bundestag ein Parlaments-Abkommen ausarbeiten. Diese Vereinbarung hat zum Ziel, die Zusammenarbeit und die Abstimmung zwischen den beiden Parlamenten zu intensivieren. Sie soll zur Verwirklichung des erneuerten Élysée-Vertrags durch eine engere parlamentarische Zusammenarbeit beitragen. Gleichzeitig bekräftigen die Parlamente ihre bereits anlässlich des 50. Jahrestags des Élysée-Vertrages am 22. Januar 2013 formulierte Willenserklärung, die Kooperation beider Parlamente in zahlreichen Bereichen zu vertiefen.</p>	<p>I) Un nouveau Traité de l'Élysée</p> <p>En 1963 était signé pour la première fois un traité d'amitié entre la France et l'Allemagne : le Traité de l'Élysée. Dix-huit ans seulement après la fin de la Deuxième Guerre mondiale et après un siècle d'inimitié et de conflits guerriers, le Traité de l'Élysée s'est imposé comme une étape majeure sur le chemin de la réconciliation entre nos deux pays. Il a joué un rôle fondamental en faveur de la garantie d'une paix durable dans l'Europe d'après-guerre et pour le développement de l'Union européenne.</p> <p>La France et l'Allemagne figurent parmi les pays les plus étroitement liés, tant au plan politique que sociétal. Le Traité de l'Élysée est à la fois le gage et le symbole de cette amitié toujours plus étroite. Afin de consolider cette amitié, l'Assemblée nationale et le Bundestag allemand invitent leurs gouvernements à renouveler le Traité de l'Élysée. Ce nouveau traité aura vocation à prolonger le traité original et approfondir notre partenariat.</p> <p>Afin de renforcer le rôle des assemblées dans la coopération franco-allemande, l'Assemblée nationale et le Bundestag élaboreront en outre un accord parlementaire. Cette convention a pour objectif d'intensifier la collaboration et la concertation entre les deux assemblées. Elle doit contribuer à la réalisation du Traité de l'Élysée renouvelé par une coopération parlementaire plus étroite. Dans le même temps, les deux assemblées réaffirmeront leur volonté, proclamée dans la déclaration adoptée lors du 50^e anniversaire du Traité de l'Élysée, le 22 janvier 2013, d'approfondir leur coopération dans de nombreux domaines.</p>
---	---

<p>RESOLUTIONSENTWURF Der Deutsche Bundestag,</p> <p>unter Berücksichtigung des fortbestehenden Elysée-Vertrags vom 22. Januar 1963,</p> <p>in der Erwägung, dass das geeinte Europa und die deutsch-französische Freundschaft für alle Bürgerinnen und Bürger im Alltag besser erlebbar werden müssen. Besonders gilt das in den Grenzregionen. Hier muss die Partnerschaft einen echten Mehrwert bringen;</p> <p>in der Erwägung, dass die grenzüberschreitende Zusammenarbeit weiter intensiviert werden muss;</p> <p>in der Erwägung, dass Frankreich und Deutschland eine vollständige und rasche Integration ihrer Märkte anstreben und dass beide Länder sich gemeinsam für einen vollständig integrierten europäischen Binnenmarkt einsetzen;</p> <p>in der Erwägung, dass der Austausch im sprachlichen, kulturellen, berufsbildenden, akademischen und Ausbildungsbereich über die Landesgrenzen hinweg noch nachdrücklicher gefördert werden muss;</p> <p>in der Erwägung, dass der deutsch-französische Austausch mit Leben erfüllt sowie den jungen Menschen eine Qualifikation geboten und die Jugendarbeitslosigkeit bekämpft werden muss;</p> <p>feststellend, dass das Beherrschen der Sprache des Nachbarlandes der Schlüssel zum gegenseitigen Verständnis ist;</p>	<p>PROPOSITION DE RESOLUTION L'Assemblée nationale, Vu l'article 34-1 de la Constitution ; Vu l'article 136 du règlement de l'Assemblée nationale ;</p> <p>Vu le Traité de l'Elysée du 22 janvier 1963, restant en vigueur ;</p> <p>Considérant que l'Europe unie et l'amitié franco-allemande doivent être mieux perceptibles, au quotidien, par l'ensemble des citoyens. Une attention particulière doit être portée aux régions frontalières, où ce partenariat doit apporter une réelle plus-value,</p> <p>Considérant qu'il est nécessaire d'intensifier davantage la coopération transfrontalière,</p> <p>Considérant que la France et l'Allemagne aspirent à une intégration complète et rapide de leurs marchés et que les deux pays s'engagent collectivement en faveur d'un marché intérieur européen pleinement intégré,</p> <p>Considérant qu'il convient de promouvoir de manière encore plus résolue les échanges linguistiques, culturels, professionnels, universitaires et d'apprentissage par-delà les frontières nationales,</p> <p>Considérant qu'il faut faire vivre l'échange franco-allemand, apporter aux jeunes une qualification et s'engager ensemble dans la lutte contre le chômage des jeunes,</p> <p>Relevant que la maîtrise de la langue du voisin est la clé de l'entente mutuelle,</p>
---	--

<p>in der Erwägung, dass es inzwischen 2.200 Partnerschaften zwischen Städten und Gemeinden gibt, die einen unverzichtbaren Bestandteil der deutsch-französischen Freundschaft darstellen und die insbesondere durch Nutzung der digitalen Medien neue Impulse erfahren sollten;</p> <p>in der Erwägung, dass Frankreich und Deutschland sich weiterhin für die Stärkung der gemeinsamen Außen- und Sicherheitspolitik einsetzen müssen mit dem Ziel einer engeren Koordinierung in der Außen-, Sicherheits-, Verteidigungs- und Entwicklungspolitik;</p> <p>feststellend, dass Frankreich und Deutschland mit ihrem im Sommer 2016 vorgelegten Vorschlag zur Schaffung eines europäischen Sicherheitspakts die Neubelebung des Europas der Verteidigung initiiert haben;</p> <p>unter Berücksichtigung der Schaffung der Ständigen Strukturierten Zusammenarbeit (PESCO) am 11. Dezember 2017 und der erzielten Vereinbarung über die Errichtung eines Europäischen Verteidigungsfonds;</p> <p>in der Erwägung, dass Frankreich und Deutschland beide vor großen Herausforderungen im Bereich der Integration von Flüchtlingen stehen und es im beidseitigen Interesse liegt, Fluchtursachen konsequent zu beseitigen;</p> <p>in der Erwägung, dass Frankreich und Deutschland sich dazu verpflichten, die europäische Integration voranzutreiben und ihr mithilfe gemeinsamer Initiativen, die den übrigen europäischen Partnern offen stehen, neue Impulse zu verleihen;</p>	<p>Considérant que les jumelages entre villes et communes, au nombre de 2200 aujourd'hui, sont des éléments indispensables de l'amitié franco-allemande et doivent connaître une nouvelle impulsion, en tirant notamment profit des outils numériques,</p> <p>Considérant que la France et l'Allemagne doivent continuer à s'engager en faveur du renforcement de la politique étrangère et de sécurité commune en vue d'une coordination plus étroite dans les domaines des politiques étrangère, de sécurité, de défense et de développement,</p> <p>Relevant que la France et l'Allemagne ont été à l'origine de la relance de l'Europe de la Défense avec leur proposition d'un Pacte européen de sécurité, présentée à l'été 2016,</p> <p>Considérant la création de la coopération structurée permanente (CSP) le 11 décembre 2017 et l'accord trouvé sur la mise en place du Fonds européen de défense,</p> <p>Considérant que la France et l'Allemagne font toutes deux face aux défis majeurs liés à la question de l'intégration des réfugiés, et qu'il est de l'intérêt des deux pays de remédier de façon cohérente aux causes des migrations,</p> <p>Considérant que la France et l'Allemagne s'engagent à faire avancer l'intégration européenne et à lui donner une nouvelle impulsion, au moyen d'initiatives communes, ouvertes aux autres partenaires européens,</p> <p>Considérant que les deux pays veulent convenir d'une stratégie parachevant le marché unique européen du numérique, afin de garantir un meilleur accès aux produits et services numériques, de créer des</p>
---	---

<p>in der Erwägung, dass beide Länder sich auf eine Strategie zur Vollendung des europäischen digitalen Binnenmarktes verständigen wollen mit dem Ziel, einen besseren Zugang zu digitalen Produkten und Dienstleistungen zu gewährleisten, geeignete Rahmenbedingungen für digitale Dienstleistungen und Plattformen auf den Weg zu bringen, innovative und zukunftsorientierte Geschäftsfelder zugänglich zu machen sowie sich für einen starken Schutz des Urheberrechts im digitalen Bereich und die Durchsetzbarkeit der damit verbundenen Rechte einzusetzen;</p> <p>in der Erwägung, dass die Datenschutz-Grundverordnung (Verordnung (EU) 2016/679) diesbezüglich einen ersten Schritt darstellt;</p> <p>in der Erwägung, dass für Deutschland und Frankreich die Stärkung der gemeinsamen europäischen Währung von besonderer Bedeutung ist und dass deutsch-französische Initiativen die Wirtschafts- und Währungsunion krisenfester und zukunftssicherer machen müssen;</p> <p>in der Erwägung, dass Wettbewerbsfähigkeit, gesunde öffentliche Finanzen, nachhaltiges Wachstum, eine hohe Beschäftigungsquote und eine leistungsfähige Sozialversicherung Richtschnur der gemeinsamen Bemühungen um die Vertiefung der Wirtschafts- und Währungsunion sein müssen;</p> <p>in der Erwägung, dass die Bürgerinnen und Bürger ohne Hindernisse in Frankreich und in Deutschland leben und arbeiten und in beiden Ländern ein Mindestmaß an sozialen Rechten in Anspruch nehmen können müssen;</p> <p>in der Erwägung, dass das Ziel der Bürgerbefragungen darin besteht, eine offene und europäische Debatte über die Herausforderungen</p>	<p>conditions-cadres adaptées aux services et aux plateformes numériques, de rendre accessibles des champs d'activité innovants et orientés vers le futur, ainsi que de s'engager pour une protection forte de la propriété intellectuelle dans l'univers numérique et pour la mise en œuvre des droits qui en découlent,</p> <p>Considérant que le règlement général n°2016/679 sur la protection des données constitue une première étape à ce sujet,</p> <p>Considérant que l'Allemagne et la France sont attachées au renforcement de la monnaie commune de l'Union européenne, que des initiatives franco-allemandes doivent rendre l'union économique et monétaire plus résistante face aux crises et plus sûre pour l'avenir,</p> <p>Considérant que la compétitivité, des finances publiques saines, une croissance durable, un taux d'emploi élevé et une sécurité sociale efficace doivent être le fil directeur des efforts communs pour l'approfondissement de l'Union économique et monétaire,</p> <p>Considérant que les citoyens devraient être en mesure de vivre et de travailler sans entraves en France et en Allemagne et de bénéficier dans chacun des deux pays d'un seuil minimum de droits sociaux,</p> <p>Considérant que l'objectif des consultations citoyennes est de mener un débat ouvert et européen sur les défis de l'Europe et de trouver des solutions répondant aux attentes des citoyens,</p> <p>Considérant que ces consultations favorisent la confrontation démocratique et transfrontalière et font participer la société civile à la conception de la politique européenne,</p>
---	---

Europas zu führen und Lösungen zu finden, die den Erwartungen der Bürger entsprechen;

in der Erwägung, dass diese Bürgerbefragungen die demokratische und grenzüberschreitende Auseinandersetzung fördern und die Zivilgesellschaft an der Gestaltung der europäischen Politik beteiligen;

in der Erwägung, dass die Assemblée nationale und der Bundestag die Ergebnisse dieser Bürgerbefragungen, die mit Beteiligung der Städtepartnerschaften organisiert werden, diskutieren und auf dieser Debatte aufbauend gemeinsame Initiativen entwickeln;

1. fordert die französische und deutsche Regierung auf, im Laufe des Jahres 2018 einen neuen Elysée-Vertrag zu erarbeiten, in dem die folgende Punkte berücksichtigt werden sollen:

Vertiefung der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit

2. ist der Auffassung, dass gemeinsame Lösungen in grenzüberschreitenden Gebieten gefördert werden müssen; dies betrifft Bereiche wie die gegenseitige Anerkennung von Bildungsabschlüssen aus dem schulischen, berufsbildenden und akademischen Bereich, die Berufsbildung, das Erlernen der jeweiligen Nachbarsprache, den Austausch von Personal in Kindertagesstätten und Schulen, die Arbeitsvermittlung und das Eintreten für gemeinsame soziale Standards, medizinische Leistungen im Nachbarland, innere Sicherheit – insbesondere auch durch einen besseren Datenaustausch und die Zusammenarbeit von Bundespolizei und Police aux Frontières (PAF), Verkehr und Infrastruktur sowie die Verfügbarkeit von Mobilfunknetzen;

Considérant que l'Assemblée nationale et le Bundestag rassembleront les résultats de ces consultations organisées en coopération avec les jumelages entre villes, les discuteront et, sur le fondement de ces échanges, développeront des initiatives communes,

1. Invite les gouvernements français et allemand à travailler au cours de l'année 2018 à un nouveau Traité de l'Elysée où pourraient figurer les éléments ci-dessous,

Approfondissement de la coopération transfrontalière

2. Estime qu'il faut encourager les solutions communes dans les régions transfrontalières, dans des domaines tels que la reconnaissance des diplômés scolaires, professionnels et universitaires, la formation professionnelle, l'apprentissage de la langue du voisin, l'échange de personnels dans les écoles maternelles et les écoles, les services de l'emploi, la défense de normes sociales, les prestations médicales dans l'autre partie au Traité, la sécurité intérieure – notamment au moyen d'un meilleur échange de données, ainsi que dans la collaboration entre la Police fédérale et la Police aux Frontières (PAF) –, les transports et les infrastructures, et l'accès aux réseaux de téléphonie mobile,

3. Souhaite que soient améliorées les infrastructures de transport à la frontière franco-allemande ; tant les voies de circulation du transport à longue distance, comme les connexions ferroviaires que les voies de circulation transfrontalières, dont les pistes cyclables.

4. Appelle à ce que les représentants des régions frontalières, notamment ceux des eurodistricts, soient associés plus étroitement aux conseils des ministres franco-allemands, et à ce que les bassins

<p>3. wünscht, dass die Verkehrsinfrastruktur über die deutsch-französische Grenze weiter zusammenwächst; dazu gehören sowohl Fernverkehrswege als auch grenzüberschreitende Schienenverbindungen und Verkehrswege, wie beispielsweise Fahrradwege;</p> <p>4. ruft dazu auf, dass die Vertreter der Grenzregionen, insbesondere die der Eurodistrikte, stärker an den Deutsch-Französischen Ministerräten mitwirken sollen und dass die grenzüberschreitenden Einzugsbereiche an der Vorbereitung der Vollversammlungen des Ausschusses der Regionen in Brüssel teilnehmen mit dem Ziel, dort ihre gemeinsamen Interessen zu vertreten;</p>	<p>de vie transfrontaliers participent à la préparation des sessions plénières du comité des Régions à Bruxelles, afin d'y défendre leurs intérêts communs,</p>
<p><u>Mehr Kompetenzen für die Eurodistrikte</u></p> <p>5. fordert die Regierungen auf, den Eurodistrikten eigenständige Kompetenzen zu übertragen und ggf. Ausnahme- und Experimentierklauseln im jeweiligen nationalen Recht einzuführen; wünscht in dieser Hinsicht, dass die auf Länder- oder Regionalebene notwendigen und angesiedelten Befugnisse <i>mutatis mutandis</i> auf die Eurodistrikte übertragen werden; das ermöglicht den Eurodistrikten, die Trägerschaft von grenzüberschreitenden Einrichtungen wie Kindertagesstätten oder Gesundheitseinrichtungen zu übernehmen und grenzüberschreitenden öffentlichen Nahverkehr zu betreiben;</p>	<p><u>Des compétences accrues pour les eurodistricts</u></p> <p>5. Invite les gouvernements à déléguer aux eurodistricts des compétences autonomes, et à introduire des clauses d'exception et d'expérimentation dans chacune des législations nationales ; dans la même perspective, souhaite que les compétences nécessaires et appartenant aux Länder ou aux Régions soient également transférées <i>mutatis mutandis</i> aux eurodistricts, qui auraient ainsi la possibilité d'exercer leur autorité sur des organismes transfrontaliers, notamment en matière d'écoles maternelles ou d'institutions de soins de santé, et d'exploitation des systèmes de transport public de proximité,</p>
<p><u>Deutsch-französischer Wirtschaftsraum und europäischer Binnenmarkt</u></p> <p>6. spricht sich für die Verwirklichung eines deutsch-französischen Wirtschaftsraums aus mit einheitlichen Regelungen vor allem im</p>	<p><u>Espace économique franco-allemand et marché intérieur européen</u></p> <p>6. Plaide pour la réalisation d'un espace économique franco-allemand avec des règles harmonisées, notamment en ce qui concerne le droit des sociétés et l'encadrement des faillites</p>

<p>Bereich des Unternehmens- und Konkursrechts. Ein wichtiger Schritt dahin ist die Angleichung der Bemessungsgrundlage der Körperschaftsteuer und ein stärkeres Bemühen um Konvergenz. Gemeinsam setzen sie sich für eine entsprechende Harmonisierung der Regelungen zur Vollendung des europäischen Binnenmarkts ein;</p> <p>7. fordert die Regierungen auf, die Regelungen des europäischen Binnenmarkts im Grenzraum gemeinsam umzusetzen, und zwar durch den Abbau von administrativen und sprachlichen Hürden; Mindestlöhne, Arbeitsschutzbedingungen und generell sämtliche Arbeitnehmerrechte müssen eingehalten werden;</p> <p><u>Jugend, Bildung, Sprache, Kultur und Städtepartnerschaften</u></p> <p>8. unterstützt nachdrücklich die Arbeit des Deutschen Französischen Jugendwerks und der Deutsch-Französischen Hochschule als Referenzinstitutionen sowie die Mobilität von Studierenden, Auszubildenden und jungen Berufstätigen zwischen Frankreich und Deutschland. Sie unterstützen zudem den deutsch-französischen Fernsehsender Arte;</p> <p>9. fordert die Regierungen auf, einen deutsch-französischen Praktikantenstatus, für den die üblichen rechtlichen Schutzregelungen gelten würden, konsequent umzusetzen und deutsch-französische Berufsschulzentren zu schaffen sowie die bestehenden Möglichkeiten im Bereich der Aus- und Fortbildung inklusive Auszubildendenaustausch zu stärken und die deutsch-französische Zusammenarbeit im Hochschulwesen mithilfe der Harmonisierung des Hochschullehrerstatus zu vereinfachen und dadurch die Mobilität zwischen den Einrichtungen beider Länder zu vereinfachen. Die beiden Länder verpflichten sich, in den</p>	<p>d'entreprises. Une harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés et un travail plus large de convergence constituerait une étape majeure. Les deux pays s'engageraient en faveur d'une harmonisation significative des règles pour la réalisation du marché intérieur européen,</p> <p>7. Encourage les gouvernements à mettre en œuvre de manière conjointe la réglementation du marché unique européen dans les régions frontalières, via la suppression des entraves administratives et linguistiques, et le respect du salaire minimum, des conditions de sécurité au travail et, plus généralement, de l'ensemble des droits des travailleurs,</p> <p><u>Jeunesse, formation, langue, culture et jumelages</u></p> <p>8. Soutient résolument le travail de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse et de l'Université franco-allemande, institutions de référence, ainsi que la mobilité des étudiants, des apprentis et des jeunes professionnels entre la France et l'Allemagne. Soutient également la chaîne franco-allemande Arte,</p> <p>9. Invite les gouvernements à mettre en œuvre résolument un statut franco-allemand du stagiaire, auquel s'appliquerait le régime classique de protection juridique, à développer des centres de formation professionnelle franco-allemands à renforcer les possibilités existantes en matière de formation et de formation continue, y compris en matière d'échanges d'apprentis, et à faciliter la coopération franco-allemande dans l'enseignement supérieur, en harmonisant le statut des enseignants afin de faciliter la mobilité entre établissements des deux pays. Les deux pays s'engagent à développer dans les trois prochaines années des projets d'universités européennes. En Allemagne, le gouvernement fédéral engage à cette</p>

<p>kommen drei Jahren europäische Hochschulprojekte zu entwickeln. In Deutschland sucht der Bund hierzu eine enge Abstimmung mit den für die Bildung maßgeblich zuständigen Bundesländern;</p> <p>10. fordert die Regierungen auf, bilinguale Schulklassen und Klassen mit Unterricht in zwei Fremdsprachen zu entwickeln sowie Schulen, in denen sowohl das französische <i>Baccalauréat</i> als auch das deutsche Abitur erworben werden können, um in Deutschland und in Frankreich in allen Bereichen des Bildungssystems die Anzahl von Schülern zu erhöhen, die die Sprache des Partnerlandes erlernen. Sie nehmen mit Interesse die anlässlich des Deutsch-Französischen Ministerrates vom 13. Juli 2017 eingegangene Verpflichtung zur Kenntnis, eine Zwischenbilanz des jeweils vergangenen Schuljahres zu ziehen und konkrete Ziele für das folgende Schuljahr festzulegen;</p> <p>11. fordert die Regierungen auf, ihre Initiative zur Schaffung von zehn gemeinsamen Kulturzentren in den kommenden Jahren mithilfe von Kooperationen zwischen <i>Instituts français</i> und <i>Goethe-Instituten</i> rasch umzusetzen und bis zum Sommer nächsten Jahres Standortvorschläge für diese Zentren vorzulegen;</p> <p>12. wünscht, dass neue Partnerschaften ins Leben gerufen werden und dass die deutschen und französischen lokalen Gebietskörperschaften ermutigt werden, untereinander Partnerschaften im wirtschaftlichen Bereich zu bilden;</p>	<p>fin à une consultation étroite avec les Länder compétents en matière d'enseignement,</p> <p>10. Invite les gouvernements à développer les classes bilingues et bilangues, ainsi que les écoles permettant de passer à la fois le baccalauréat français et l'<i>Abitur</i> allemand, afin de renforcer en Allemagne et en France le nombre d'apprenants de la langue du partenaire dans l'ensemble du système éducatif; Accueille avec intérêt l'engagement pris par les deux gouvernements lors du Conseil franco-allemand du 13 juillet 2017 de mettre en place un point d'étape annuel faisant le bilan de la rentrée écoulée et fixant des objectifs précis pour la rentrée suivante,</p> <p>11. Invite les gouvernements à mettre en œuvre rapidement leur initiative de créer, par la coopération des Instituts français et des instituts Goethe, dix centres culturels communs dans les années à venir, et à proposer des lieux d'implantation pour ces centres d'ici l'été prochain,</p> <p>12. Souhaite que de nouveaux jumelages soient mis en place, et que les collectivités locales allemandes et françaises soient encouragées à conclure entre elles des partenariats à visée économique,</p>
<p><u>Enge Partnerschaft bei der Außen-, Verteidigungs- und Entwicklungspolitik</u></p>	<p><u>Une coopération étroite en matière de politique étrangère, de politique de défense et de politique de développement</u></p>

<p>13. ist der Auffassung, dass ein vertiefter und ständiger Austausch zu allen wichtigen Fragen der Sicherheit, des Aufbaus eines Europas der Verteidigung, und des außenpolitischen Handelns zwischen den Parlamentsausschüssen, den zuständigen Ministern und Staatssekretären stattfinden muss und dass die in diesem Bereich bestehenden Kapazitäten ausgebaut werden müssen;</p> <p>14. fordert die Regierungen auf, die deutsch-französische Koordinierung innerhalb der neu geschaffenen Ständigen Strukturierten Zusammenarbeit (PESCO) zu intensivieren und die gemeinsame strategische Kultur fortzuentwickeln. Zu diesem Ziel soll auch die jeweilige Generalstabsausbildung enger verzahnt werden.</p> <p>15. fordert, dass die Entwicklung der Europäischen Nachbarschaftspolitik (ENP) zur Priorität erklärt wird;</p>	<p>13. Estime que des échanges approfondis et permanents sur toutes les questions importantes relatives à la sécurité, au développement de l'Europe de la défense et à l'action extérieure devraient être établis entre les Commissions parlementaires, les ministres et secrétaires d'État compétents, et que les capacités existantes dans ce domaine devraient être renforcées,</p> <p>14. Appelle les gouvernements à intensifier leur coordination dans le cadre de la coopération structurée permanente (CSP) nouvellement créée, et à promouvoir une culture stratégique commune. Les formations d'état-major général respectives devraient également être plus étroitement coordonnées dans ce but,</p> <p>15. Demande à ce que le développement de la Politique européenne de voisinage devienne une priorité,</p>
<p><u>Die Bedeutung der deutsch-französischen Impulse im Bereich des Klimaschutzes</u></p> <p>16. fordert die französische und deutsche Regierung auf, ihre enge Zusammenarbeit bei der Umsetzung des Pariser Klimaschutzabkommens von 2015 und der Verpflichtungen des „One Planet Summit“ von 2017 fortzusetzen und gemeinsame Initiativen insbesondere zum CO₂-Preis vorzuschlagen und die Zusammenarbeit im Bereich der Forschung und Entwicklung zu vertiefen;</p> <p><u>Soziale Rechte in Frankreich und Deutschland</u></p>	<p><u>Le rôle d'impulsion franco-allemand en matière de protection du climat</u></p> <p>16. Invite les gouvernements français et allemand à poursuivre leur coopération étroite dans la mise en application de l'Accord de Paris sur le climat de 2015 et des engagements du « One Planet Summit » de 2017, et à proposer des initiatives communes notamment en matière de prix du carbone, et à approfondir la collaboration en matière de recherche et développement,</p>
<p><u>Droits sociaux en France et en Allemagne</u></p>	<p><u>Droits sociaux en France et en Allemagne</u></p>

<p>17. fordert die französische und deutsche Regierung auf, sich für die Umsetzung der europäischen Säule sozialer Rechte einzusetzen mit dem Ziel, in Europa ein Mindestmaß an Chancengerechtigkeit, den Arbeitsmarktzugang, faire Arbeitsbedingungen, Sozialschutz und soziale Inklusion sowie die Gleichberechtigung von Frauen und Männern zu gewährleisten. Leben und arbeiten im jeweils anderen Land muss für Franzosen und Deutsche ohne Beeinträchtigungen möglich sein. Deshalb sind gemeinsame Grundsätze notwendig, die ein Mindestmaß an sozialen Rechten im Nachbarland und damit den entsprechenden Schutz garantieren;</p>	<p>17. Invite les gouvernements français et allemands à s'engager en faveur de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, avec l'objectif d'aboutir en Europe à un seuil minimum en matière d'égalité des chances, d'accès au marché du travail, de conditions de travail équitables, de protection et d'inclusion sociales, ainsi que d'égalité entre les hommes et les femmes. Français et Allemands doivent pouvoir vivre et travailler sans entrave dans l'autre pays. C'est pourquoi des normes communes, garantissant un niveau minimum de droits sociaux et une protection équivalente dans le pays voisin sont nécessaires,</p>
<p>Vereinbarung bilateraler Projekte</p> <p>18. Neben den oben genannten Punkten für eine Erneuerung des Élysée-Vertrags fordern Assemblée nationale und Deutscher Bundestag die Regierungen beider Länder auf, folgende bilaterale Projekte zeitnah umzusetzen:</p>	<p>Réalisation de projets bilatéraux</p> <p>18. Invite les gouvernements des deux pays, au-delà des dispositions précitées pour le renouvellement du Traité de l'Élysée, à concrétiser les projets bilatéraux suivants :</p>
<p><u>Energiebinnenmarkt, Energieeffizienz und Elektromobilität</u></p> <p>19. Ist bestrebt, dass Frankreich und Deutschland ihre Energienetze grenzüberschreitend ausbauen und weiterführende gemeinsame Standards im Bereich Energieeffizienz vorantreiben; ebenso wird angestrebt, dass eine grenzüberschreitende deutsch-französische Infrastruktur für Elektromobilität und andere alternative Antriebe errichtet wird,</p>	<p><u>Marché unique de l'énergie, efficacité énergétique et mobilité électrique</u></p> <p>19. Souhaite que la France et l'Allemagne développent leurs réseaux d'énergie selon un schéma transfrontalier et promeuvent des normes communes plus étendues dans le domaine de l'efficacité énergétique ; de même, que soit mise sur pied une infrastructure franco-allemande transfrontalière pour la mobilité électrique ainsi que pour des systèmes de propulsion alternatifs,</p>
<p><u>Impulse für eine Digitalunion</u></p>	<p><u>Des impulsions pour une Union numérique</u></p>

<p>20. Appelle la France et l'Allemagne à poursuivre leur engagement pour l'épanouissement des droits fondamentaux dans la société numérique et demande à ce que soit établi un cadre réglementaire adapté concernant les données à caractère personnel et des catégories de données à préciser, les données sans référence, ainsi qu'un niveau de protection uniforme pour atteindre le niveau le plus élevé de sécurité informatique et de cybersécurité,</p> <p>21. Demande à ce que la France et l'Allemagne promeuvent au niveau européen et international une taxation juste des entreprises dans l'économie numérique,</p> <p>22. Encourage la France et l'Allemagne à faire de l'Union européenne un leader mondial de l'innovation,</p>	<p>20. Ruft Deutschland und Frankreich dazu auf, sich auch weiterhin für die Verwirklichung der Grundrechte in der digitalen Gesellschaft einzusetzen und fordern, dass ein zeitgemäßer Ordnungsrahmen für personenbezogene Daten sowie neu zu definierende Datenkategorien bei Daten ohne Personenbezug und ein einheitliches Schutzniveau für höchste IT- und Cybersicherheit geschaffen werden;</p> <p>21. fordert, dass Frankreich und Deutschland sich auf europäischer und internationaler Ebene für eine gerechte Besteuerung von Unternehmen in der digitalen Wirtschaft einsetzen;</p> <p>22. ruft Frankreich und Deutschland dazu auf, die Europäische Union zu einem weltweit führenden Akteur im Innovationsbereich zu machen;</p>
<p><u>Moyens conjoints pour approfondir l'« Union économique et monétaire »</u></p> <p>23. Souhaite la constitution d'un groupe de travail de haut niveau, qui formulerait des propositions communes d'ici le printemps 2018 pour le développement et la stabilisation de l'union économique et monétaire,</p>	<p><u>Gemeinsame Wege zur Vertiefung der „Wirtschafts- und Währungsunion“</u></p> <p>23. Ist bestrebt, eine hochrangige Arbeitsgruppe einzusetzen, -die bis Frühjahr 2018 gemeinsame Vorschläge zur Weiterentwicklung und Stabilisierung der Wirtschafts- und Währungsunion entwickeln soll,</p>
<p><u>Agir ensemble sur les migrations et pour l'intégration</u></p> <p>24. Demande aux gouvernements de s'inspirer des bonnes pratiques du pays partenaire en matière d'intégration des réfugiés à travers des échanges réguliers entre autorités compétentes des deux pays, et d'approfondir les efforts communs en matière de lutte contre les</p>	<p><u>Gemeinsam handeln in Fragen der Migration und Integration</u></p> <p>24. fordert die Regierungen auf, die positiven Maßnahmen des jeweiligen Partners im Bereich der Integration von Flüchtlingen durch den regelmäßigen Austausch zwischen den in beiden Ländern zuständigen Stellen zum Beispiel zu nehmen und die</p>

<p>gemeinsamen Bemühungen zur Bekämpfung von Fluchtursachen sowie zur Koordinierung der Maßnahmen in der Migrationspolitik zu intensivieren;</p>	<p>causes des migrations, ainsi que la coordination des mesures prises en matière de politique migratoire,</p>
<p><u>Gemeinsame Zukunftsprojekte</u></p> <p>25. Ist der Ansicht, dass ausgehend von einer deutsch-französischen Initiative eine europäische Innovationsagentur eingerichtet werden sollte, um gemeinsame Strategien für Zukunftsthemen wie dem Thema Künstliche Intelligenz auszuarbeiten; Projekte im Bereich Forschung, Hochschulbildung, Innovation, Industrie und Infrastruktur könnten angekurbelt und finanziell unterstützt werden, indem ein gemeinsamer Investitionsfonds eingerichtet wird, der sich aus öffentlichen und privaten Geldern zusammensetzt; ein Schwerpunkt der Finanzierungsmaßnahmen sollten Start-up-Unternehmen und gemeinsame Programme für die Förderung von Digitalisierung und Zukunftstechnologien betreffen,</p>	<p><u>Des projets communs pour le futur</u></p> <p>25. Considère qu'une Agence européenne de l'innovation de rupture devrait être instituée, à partir d'une initiative franco-allemande, afin d'élaborer des stratégies communes concernant les innovations d'avenir comme l'intelligence artificielle; que les projets dans les domaines de la recherche, de la formation universitaire, de l'innovation, de l'industrie et des infrastructures pourraient être lancés et soutenus financièrement, à travers la création d'un fonds d'investissement commun, qui reposerait sur des financements publics et privés ; que l'une des priorités des mesures de financement devrait concerner les startups et les programmes conjoints d'encouragement de la numérisation et des technologies d'avenir,</p>
<p><u>Bürgerbefragungen zur Zukunft Europas</u></p> <p>26. unterstützt die Initiative, Bürgerbefragungen zur Zukunft Europas im Jahr 2018 einzurichten, und ruft die deutsche und französische Regierung dazu auf, dieses Anliegen zu fördern;</p>	<p><u>Consultations citoyennes sur l'avenir de l'Europe</u></p> <p>26. Soutient l'initiative de créer en 2018 des consultations citoyennes sur l'avenir de l'Europe, et invite les gouvernements français et allemand à appuyer cet effort.</p>
<p>II. Deutsch-Französisches Parlaments-Abkommen zur Vertiefung der Zusammenarbeit der Parlamente</p>	<p>II. Accord parlementaire franco-allemand sur la coopération entre les deux assemblées.</p>

<p>Eine deutsch-französische Arbeitsgruppe soll eingesetzt werden, der Abgeordnete beider Parlamente angehören und die einen Vorschlag für ein „Deutsch-Französisches Parlaments-Abkommen“ erarbeitet. Die Arbeitsgruppe trifft sich regelmäßig im Laufe des Jahres 2018 und schließt ihre Arbeit rechtzeitig vor dem 22. Januar 2019 (56. Jahrestag des Élysée-Vertrags) ab. Sie setzt sich aus je neun Abgeordneten beider Parlamente zusammen. Beratend können weitere Abgeordnete sowie Mitglieder des Europäischen Parlaments zu den Sitzungen hinzugezogen werden. Die von beiden Parlamenten einzurichtende Arbeitsgruppe ist in die Verhandlungen der Regierungen über die Aktualisierung des Élysée-Vertrags einzubeziehen.</p>	<p>Un groupe de travail franco-allemand, comprenant des députés des deux parlements, est institué et prépare une proposition d'« Accord parlementaire franco-allemand ». Ce groupe de travail se réunira régulièrement durant l'année 2018 et terminera ses travaux en temps utile avant le 22 janvier 2019 (56^e anniversaire du Traité de l'Élysée). Il se composera de neuf députés de chacun des deux parlements. D'autres députés ainsi que des membres du Parlement européen pourront participer à ses réunions, à titre consultatif. Ce groupe de travail, institué par les deux parlements, devra être associé aux négociations intergouvernementales sur la mise à jour du Traité de l'Élysée.</p> <p>L'accord devra comporter les points suivants :</p>
<p>Das Abkommen sollte die folgenden Punkte umfassen:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Konvergenz der Gesetzgebungsverfahren in Frankreich und Deutschland bei der Umsetzung von EU-Richtlinien in nationales Recht. Anzustreben ist eine einheitliche Umsetzung. 2. Gemeinsame Tagung der Parlamente in regelmäßigen Abständen, aber mindestens einmal in vier Jahren – gemeinsame Plenardebatten eingeschlossen (bei Sitzungen zu europäischen Themen – z.B. vor einem EU-Gipfel). 3. Leitung der Sitzung im Partnerparlament in regelmäßigen Abständen durch die Parlamentspräsidenten (z.B. bei Sitzungen zu europäischen Themen). 4. Einsetzung eines ständigen deutsch-französischen Lenkungsausschusses, der sich aus Abgeordneten zusammensetzt, die die Agenda begleiten, weiterentwickeln und ihre Umsetzung überprüfen. 5. Beratungen der deutsch-französischen Parlamentariergruppen beider Parlamente zu sämtlichen Themen, die die deutsch-französische Freundschaft und grenzüberschreitende Fragen betreffen. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Convergence des procédures législatives française et allemande dans la transposition en droit national des directives européennes. L'objectif doit être des modalités de transposition harmonisées. 2. Mise en place de réunions communes régulières des assemblées parlementaires, au moins une fois tous les quatre ans, et comprenant des débats en plénière communs (lors de séances relatives à des sujets européens, par exemple préalablement à des sommets de l'UE). 3. A intervalles réguliers, présidence de réunions de l'assemblée de l'autre pays (par exemple, lors de réunions portant sur des sujets européens). 4. Mise en place d'un comité directeur franco-allemand permanent composé de députés chargé de suivre l'agenda proposé, de le développer et d'en surveiller la mise en œuvre. 5. Consultation des groupes d'amitié France-Allemagne des deux assemblées pour tous les sujets touchant l'amitié franco-allemande et les questions transfrontalières.

<p>6. Regelmäßige Konferenzen der Vorsitzenden der Fachausschüsse beider Parlamente im Wechsel in Berlin und Paris unter der Leitung beider Parlamentspräsidenten mit dem Ziel, gemeinsame Prioritäten in Angelegenheiten der Europäischen Union zu beraten.</p>	<p>6. Organisation de conférences régulières des présidents des commissions spécialisées des deux assemblées, alternativement à Berlin et à Paris, sous la direction des deux présidents d'assemblée, afin de discuter de priorités communes dans les affaires de l'Union européenne.</p>
<p>7. Benennung von Abgeordneten beider Parlamente als mitwirkungsberechtigte Mitglieder, die an den Sitzungen des Europaausschusses des jeweils anderen Parlaments mit Sitz- und Rederecht teilnehmen können.</p>	<p>7. Désignation de députés des deux assemblées en tant que membres habilités à prendre part aux réunions de la commission des affaires européennes de l'assemblée partenaire, au sein de laquelle ils pourront siéger et prendre la parole.</p>
<p>8. Ausweitung der von einigen Ausschüssen beider Parlamente bereits praktizierten regelmäßigen gemeinsamen Sitzungen auf andere Fachausschüsse zur Abstimmung von aktuellen Gesetzesvorhaben.</p>	<p>8. Extension aux autres commissions parlementaires des réunions conjointes déjà organisées régulièrement par certaines commissions des deux assemblées afin de se concerter sur des projets de législation en cours.</p>
<p>9. Verstärkte Nutzung der gemeinsamen Sitzungen der Präsidien beider Parlamente als Forum zur Unterstützung und Weiterentwicklung der deutsch-französischen Zusammenarbeit.</p>	<p>9. Utilisation renforcée des réunions conjointes des Bureaux des deux assemblées en tant que lieu de discussion pour le soutien et le développement de la coopération franco-allemande.</p>
<p>10. Jährliche Unterrichtung der Parlamente durch die Regierungen über die Ziele und Umsetzung der Beschlüsse des Deutsch-Französischen Ministerrats.</p>	<p>10. Publication d'un rapport annuel aux assemblées par les gouvernements sur les objectifs et la mise en œuvre des décisions du conseil des ministres franco-allemand.</p>
<p>11. Entwicklung von Verfahren, die eine gemeinsame Positionierung der Parlamente zu europäischen Themen ermöglichen.</p>	<p>11. Mise au point de procédures permettant un positionnement commun des assemblées sur des thèmes européens.</p>
<p>12. Regelmäßige Prüfung durch Fraktionen und Ausschüsse, ob gleichlautende Anträge zu europäischen oder bilateralen Themen in beiden Parlamenten auf die Tagesordnung gesetzt werden können.</p>	<p>12. Examen régulier par les groupes parlementaires et les commissions visant à déterminer si des motions similaires sur des sujets européens ou bilatéraux peuvent être portées à l'ordre du jour des assemblées.</p>

<p>13. Gemeinsame Vorbereitungssitzungen bei internationalen bzw. europäischen und interparlamentarischen Versammlungen und Konferenzen (z.B. <i>Konferenz über Stabilität, wirtschaftspolitische Koordinierung und Steuerung in der EU (SWKS), Konferenz der Ausschüsse für Gemeinschafts- und Europa-Angelegenheiten der Parlamente der Europäischen Union (COSAC), Europarat, Parlamentarische Versammlung der NATO</i>) zur gegenseitigen Abstimmung und für gemeinsame Initiativen.</p>	<p>13. Réunions préparatoires conjointes lors d'assemblées et conférences interparlementaires internationales ou européennes (p. ex. <i>Conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination et la gouvernance économique, Conférence des organes parlementaires spécialisés dans les affaires de l'Union des parlements de l'Union européenne – COSAC</i> – <i>Conseil de l'Europe, Assemblée parlementaire de l'OTAN</i>) en vue d'une concertation réciproque, voire d'initiatives communes.</p>
<p>14. Verbesserte Zusammenarbeit bei der Kontrolle der Einhaltung des Subsidiaritäts- und Verhältnismäßigkeitsprinzips auf europäischer Ebene. Es wird die Erarbeitung eines gemeinsamen Referenzrahmens zur Subsidiaritätsprüfung angestrebt, um Einheitlichkeit, Transparenz und Vergleichbarkeit der Prüfung zwischen den Mitgliedstaaten zu verbessern.</p>	<p>14. Coopération améliorée dans le contrôle du respect du principe de subsidiarité et de proportionnalité à l'échelon européen. L'objectif est d'élaborer un cadre de référence commun pour l'examen de la subsidiarité, afin que cet examen soit davantage harmonisé, transparent et comparable entre les différents États membres.</p>
<p>15. Bei der Abstimmung im Bereich Außen-, Sicherheits- und Entwicklungspolitik sind die beiden Parlamente über regelmäßige gemeinsame Ausschusssitzungen und ein gemeinsames Arbeitsprogramm einzubinden.</p>	<p>15. Les deux assemblées doivent être associées à la concertation en matière de politique extérieure, de sécurité et de développement, à travers l'organisation régulière de réunions conjointes de commissions et l'élaboration d'un programme de travail commun.</p>
<p>16. Entwicklung von Vorschlägen durch die gemeinsame Arbeitsgruppe für die parlamentarische Begleitung der Ständigen Strukturierten Zusammenarbeit (PESCO) in der europäischen Verteidigungspolitik.</p>	<p>16. Développement de propositions par le groupe de travail conjoint pour le suivi parlementaire de la coopération structurée permanente (CSP) dans le domaine de la politique européenne de défense.</p>
<p>17. Gemeinsame Durchführung des Programms „Internationales Parlaments-Stipendium“ (IPS). Das Programm ermöglicht derzeit 120 jungen Hochschulabsolventen aus 42 Nationen über fünf Monate die Abläufe im Bundestag zu verfolgen.</p>	<p>17. Organisation conjointe du « Stage parlementaire international » (IPS). Ce programme permet actuellement à 120 jeunes diplômés issus de 42 pays de suivre pendant cinq mois le travail parlementaire au Bundestag.</p>
<p>18. Austauschprogramme für Abgeordnete, Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter der Parlamente, der Fraktionen und der Abgeordneten.</p>	<p>18. Programmes d'échange pour les députés, les membres des administrations parlementaires, les collaborateurs des groupes parlementaires et des députés.</p>

Document de séance n° 3.2/1/2018
Vorlage Nr. 3.2/1/2018

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1/ 2018</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 22.03.2018
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Anika KLAFFKE	

Point n° 3.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 3.2 der Tagesordnung

Objet / Betreff:

Stratégie 2018/2019 – réforme institutionnelle / Strategie 2018/2019 – Institutionnelle Reform

I. Rapport / Sachverhalt:

A l'occasion des 10 ans d'existence de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau en 2018, le Conseil a chargé le Bureau lors de sa réunion du 07.12.2017 d'élaborer différents scénarii et propositions sur l'évolution de l'Eurodistrict. Quatre thèmes y ont été identifiés :

- Mandat direct
- Réduction de la structure des instances
- Compétence propre
- Participation citoyenne

Mandat direct

Depuis quelque temps déjà, la présidence allemande est favorable à l'introduction d'éléments relatifs au mandat direct des membres des instances de l'Eurodistrict. Les citoyens de l'Eurodistrict pourraient ainsi être mobilisés et mieux intégrés. Pour les instances, cela aurait pour effet une plus grande légitimité démocratique et une meilleure crédibilité ainsi que des décisions plus proches du citoyen.

En conséquence se poserait la question de savoir si la structure actuelle des instances requiert une adaptation.

Réduction de la structure des instances

L'Eurodistrict dispose d'un budget global de 850.000 €. Ce dernier est, conformément à la stratégie actuelle, destiné en premier lieu à mettre en œuvre des projets propres et en second lieu à subventionner des projets. La structure actuelle des instances pourrait être simplifiée pour réduire la charge de travail interne

Anlässlich des 10-jährigen Bestehens des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau im Jahr 2018 hat der Eurodistriktrat in seiner Sitzung vom 07.12.2017 dem Vorstand den Auftrag gegeben, Szenarien und Vorschläge zur Weiterentwicklung des Eurodistrikts zu entwickeln. Dabei wurden vier Themenbereiche identifiziert:

- Direktmandat
- Reduzierung der Gremienstruktur
- Eigenkompetenz
- Bürgerbeteiligung

Direktmandate

Bereits seit längerem wird vom deutschen Vorsitz die Einführung von Elementen der Direktwahl in die Eurodistriktgremien befürwortet. Dadurch könnte die Bürgerschaft des Eurodistrikts mobilisiert und besser integriert werden. Für die Gremien hätte dies eine größere demokratische Legitimation und Glaubwürdigkeit zur Folge sowie Entscheidungen mit größerer Bürgernähe.

Als Konsequenz würde sich die Frage stellen, ob die jetzige Gremienstruktur einer Anpassung bedarf.

Reduzierung der Gremienstruktur

Der Eurodistrikt verfügt über ein Gesamtbudget von 850.000 €. Mit diesem sollen gemäß der aktuellen Strategie vorrangig Eigenprojekten umgesetzt werden und in zweiter Linie Projekte subventioniert werden. Um den internen Arbeitsaufwand zur Vorbereitung der

liée à la préparation des six réunions du Conseil et du Bureau et permettre de libérer du temps de travail consacré à la gestion de projets.

Un scénario possible – le cas échéant aussi avec mandat direct – est de fusionner les deux instances en un conseil de l'Eurodistrict avec un nombre réduit de membres. D'éventuelles compétences propres à venir sont à prendre en compte.

Compétence propre

La compétence propre réclamée depuis de longue date par le côté allemand est maintenant en bonne voie. L'Eurodistrict a déjà été mentionné en 2016 dans l'accord de coalition du Land Bade-Wurtemberg. A présent, l'Assemblée nationale et le Bundestag allemand ont également formulé la demande dans une résolution commune pour le 55^e anniversaire du traité de l'Élysée du 22 janvier 2018 de transférer des compétences propres aux Eurodistricts et, le cas échéant, d'introduire aussi des clauses dérogatoires et d'expérimentation dans les législations nationales respectives. (voir annexe)

Participation citoyenne

L'Eurodistrict en tant qu'institution communale transfrontalière et laboratoire européen implique déjà fortement ses habitants dans son travail à travers différents formats de manifestation comme les rencontres élus-citoyens. L'implication de la société civile dans les instances de l'Eurodistrict que Madame Nawel RAFIK-ELMRINI a soulevée lors de la dernière réunion du Conseil est, depuis sa création, d'une grande importance pour l'Eurodistrict. Elle est étroitement liée à la simplification de la structure des instances et au mandat direct, duquel elle représente une modification.

Dans ce contexte et en réponse à la résolution commune de l'Assemblée Nationale et du Deutsche Bundestag sur le renouvellement du Traité de l'Élysée, les membres du Bureau proposent la création d'un groupe de travail stratégique pour la mise en œuvre d'une réforme institutionnelle de l'Eurodistrict dans 4 domaines (mandat direct, réduction de la structure des instances, compétence propre, participation citoyenne). Ce groupe de travail sera dirigé par le tandem franco-allemand, Frank SCHERER et Nawel RAFIK-ELMRINI. Il sera composé de membres du Bureau et 6 autres membres du Conseil en respectant la parité des nationalités. Ces derniers seront nommés par leurs délégations respectives. Il sera soutenu techniquement par l'équipe du Secrétariat Général ainsi que les services juridiques de l'EMS et du Landratsamt.

insgesamt sechs Sitzungen für Rat und Vorstand zu reduzieren und zeitliche Kapazitäten für die Projektarbeit zu schaffen, könnte die aktuelle Gremienstruktur vereinfacht werden.

Denkbar ist beispielsweise, ggf. auch mit Direktwahl - beide Gremien zu einem Eurodistrict-Rat mit reduzierter Mitgliederanzahl zusammenzulegen. Dabei sind eventuelle künftige Eigenkompetenzen des Eurodistricts zu berücksichtigen.

Eigene Kompetenz

Die seit längerem von der deutschen Seite geforderte eigene Kompetenz für den Eurodistrict ist momentan auf einem guten Weg. Bereits 2016 wurde der Eurodistrict im Koalitionsvertrag des Landes Baden-Württemberg aufgeführt. Nun haben auch Assemblée nationale und Deutscher Bundestag in einer gemeinsamen Resolution zum 55. Jahrestag des Élysée-Vertrags vom 22. Januar 2018 die Forderung formuliert, den Eurodistricten eigenständige Kompetenzen zu übertragen ggf. auch Ausnahme- und Experimentierklauseln im jeweiligen nationalen Recht einzuführen. (siehe Anhang)

Bürgerbeteiligung

Der Eurodistrict bindet seine Einwohner als grenzüberschreitende kommunale Institution und europäisches Laboratorium über verschiedene Veranstaltungsformate wie den Bürgerkonvent bereits stark in seine Arbeit ein. Die von Frau Nawel RAFIK-ELMRINI in der letzten Ratssitzung angesprochene Einbindung der Zivilgesellschaft in die Gremien des Eurodistricts ist für den Eurodistrict bereits seit dessen Gründung von großer Bedeutung. Sie steht eng im Zusammenhang mit der Vereinfachung der Gremienstruktur und der Direktwahl, von der sie eine Abwandlung darstellt.

In diesem Kontext und als Antwort auf die gemeinsame Resolution von Assemblée Nationale und Deutschem Bundestag zur Erneuerung des Élysée-Vertrages schlägt der Vorstand die Gründung einer strategischen Arbeitsgruppe zur Umsetzung einer institutionellen Reform des Eurodistricts unter Berücksichtigung der 4 Themenbereiche (Direktmandat, Reduzierung der Gremienstruktur, Eigenkompetenz, Bürgerbeteiligung) vor. Diese Arbeitsgruppe soll von dem deutsch-französischen Tandem in Person von Frank SCHERER und Nawel RAFIK-ELMRINI geleitet werden. Sie soll sich aus Vorstandsmitgliedern und 6 weiteren Ratsmitgliedern unter Berücksichtigung der Parität der Nationalität zusammensetzen. Letztere sollen von ihrer jeweiligen Delegation nominiert werden. Unterstützt wird sie durch

das Team des Generalsekretariats sowie die juristischen Abteilungen der EMS und dem Landratsamt.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict valide la création d'un groupe de travail stratégique pour la mise en œuvre d'une réforme institutionnelle de l'Eurodistrict dans 4 domaines (mandat direct, réduction de la structure des instances, compétence propre, participation citoyenne). Ce groupe de travail sera dirigé par le tandem franco-allemand, Frank SCHERER et Nawel RAFIK-ELMRINI. Il sera composé de membres du Bureau et des 6 autres membres du Conseil suivants :

membres français du Conseil :

Monsieur BOUQUET
Madame MULLER-BRONN
Monsieur SCHMIDT

membres allemands du Conseil :

Madame GRANDERATH
Madame KARCHER
Monsieur SALA

Der Rat des Eurodistrikts beschließt die Gründung einer strategischen Arbeitsgruppe zur Umsetzung einer institutionellen Reform des Eurodistrikts unter Berücksichtigung der 4 Themenbereiche (Direktmandat, Reduzierung der Gremienstruktur, Eigenkompetenz, Bürgerbeteiligung). Diese Arbeitsgruppe soll von dem deutsch-französischen Tandem in Person von Frank SCHERER und Nawel RAFIK-ELMRINI geleitet werden. Sie soll sich aus Vorstandsmitgliedern und aus folgenden 6 weiteren Ratsmitgliedern zusammensetzen :

französische Ratsmitglieder:

Herr BOUQUET
Frau MULLER-BRONN
Herr SCHMIDT

deutsche Ratsmitglieder:

Frau GRANDERATH
Frau KARCHER
Herr SALA

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 22 mars 2018 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

24 AVR. 2018



Document de séance n° 5.1/1/2018
Vorlage Nr. 5.1/1/2018

Séance du Bureau de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1 / 2018</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 22.03.2018
Dossier suivi par/ Projektbeauftragter Anika KLAFFKE/ Noëlle HERTAUT	

Point n° 5.1. de l'ordre du jour / Punkt Nr. 5.1. der Tagesordnung

Objet / Betreff:

Approbation du compte de gestion 2017 / Annahme des Jahresabschlusses 2017

I. Rapport / Sachverhalt:

Le Receveur des Finances a présenté le compte de gestion de l'exercice 2017 de l'Eurodistrict.

Le compte de gestion est l'ensemble des documents justifiant et résumant la totalité des opérations exécutées, sous sa responsabilité, par un comptable public dans le cadre de sa gestion financière d'une collectivité locale.

Ces documents ont été comparés avec les documents comptables tenus par l'ordonnateur. Ils sont identiques.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Conseil
après en avoir délibéré*

*Vu les comptes rendus par
M. Bertrand LANOTTE, Receveur des Fi-
nances du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017
de leurs recettes et dépenses.*

*Vu le budget primitif de 2017
constate,*

*statuant sur les opérations de l'exercice
2017, sauf le règlement et l'apurement par
le juge des comptes, que les opérations
effectuées pendant la gestion 2017 se pré-
sentent comme suit :*

Der Kämmerer legte den Jahresabschluss 2017 des Eurodistrikts dar.

Der Jahresabschluss, durch einen öffentlichen Buchhalter im Rahmen des Finanzmanagements einer Gebietskörperschaft verfasst, stellt den Gesamtumfang der Nachweise sowie eine Aufstellung aller unter seiner Verantwortung durchgeführten Transaktionen dar.

Diese Dokumente wurden mit der vom Anweisungsbefugten geführten Buchhaltung verglichen. Die Dokumente sind identisch.

Ich möchte Sie bitten, nachfolgenden Beschlusssentwurf anzunehmen:

Nach Beratung und

*angesichts der von
Herrn Bertrand LANOTTE, Kämmerer vom
1. Januar bis 31. Dezember 2017,
vorgelegten Abschlüsse und der Einnahmen
und Ausgaben*

*sowie auf der Grundlage des Haushaltplans
2017 stellt der Rat*

bezüglich der Transaktionen des Geschäftsjahres 2017 und vorbehaltlich der Regulierung und Bereinigung der Rechnung durch die oberste Kontrollinstanz, den „Juge des comptes“, für die Buchhaltung 2017 Folgendes fest:

Compte de l'Eurodistrict / Betriebsabschluss des Eurodistrikts

Section d'investissement / Budgetabschnitt Vermögenshaushalt

	Dépenses / Ausgaben	Recettes / Einnahmen	
Mandats émis :			
Getätigte	14 684.89	22 267.76	
Anweisungen:			
		Résultat de l'exercice :	
		Ergebnis des	7 582.87
		Geschäftsjahres:	

Section de fonctionnement / Budgetabschnitt Verwaltungshaushalt

	Dépenses / Ausgaben	Recettes / Einnahmen	
Mandats émis :			
Getätigte	1 053 247.64	994 790.84	
Anweisungen:			
		Résultat de l'exercice :	
		Ergebnis des	- 58 456.80
		Geschäftsjahres:	

TOTAL DE L'EXERCICE / GESAMTERGEBNIS DES GESCHÄFTSJAHRES : - 50 873.93

Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 22 mars 2018 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

24 AVR. 2018

PREFECTURE
DU BAS-RHIN

24 AVR. 2018

Bureau du Contrôle de Légalité

**GECT EURODISTRICT STBG ORTENA
BUDGET PRINCIPAL**

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2017**

PRÉSENTÉ à
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Bertrand LANOTTE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2017 AU 30/01/2018

Poste comptable de TRÉS. STRASBOURG MUNALE ET EUROMPTPL

Date Edition : 30/01/2018

Nomenclature M14 100 000 h

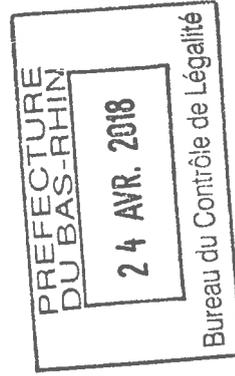
50000 GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 12
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
1 Balance des comptes	Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 49
4EME PARTIE : Page des signatures	50



Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

ACTIF NET(1)	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	17,11	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Fonds Globalisés	0,00
Constructions	0,00	Réserves	93,27
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00	Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau	567,93
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice	-58,46
Autres immobilisations corporelles	18,47	Subventions transférables	0,00
Total immobilisations corporelles (nettes)	18,47	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	35,59	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	602,74
Créances	136,60	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	0,00
Disponibilités	528,02	Fournisseurs (2)	47,52
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	21,62
TOTAL ACTIF CIRCULANT	664,62	Total dettes à court terme	69,14
Comptes de régularisations	0,00	TOTAL DETTES	69,14
TOTAL ACTIF	700,21	Comptes de régularisations	28,32
		TOTAL PASSIF	700,21

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2018

BILAN (en Euros)

50000 - GECT EURODISTRICT STEG ORTENA

Exercice 2017

ACTIF	Exercice 2017		Exercice 2016	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	8 600,00
Autres immobilisations incorporelles	59 014,46	41 900,06	17 114,40	8 920,00
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété				
Constructions en toute propriété				
Construction sur sol autrui en tte prop				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	120 088,63	101 617,71	18 470,92	25 648,19
Immobilisations corporelles en cours				
Immo affect à service non personnalisé				
Immo en concess afferm à dispo immo aff				
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
MONTANT A REPORTER	179 103,09	143 517,77	35 585,32	43 168,19

ACTIF IMMOBILISE

BILAN (en Euros)

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

ACTIF	Exercice 2017		Exercice 2016	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
(SUIVE) ACTIF IMMOBILISE				
Terrains recus au titre d'affectation Construct reçues au titre d'affectation Construct sol d'autrui au titre affectat Réseaux installations voirie rés divers Collections et oeuvres d'art Autres immobilisations corporelles Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Avances en garanties d'emprunt Autres créances	179 103,09	143 517,77	35 585,32	43 168,19
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	179 103,09	143 517,77	35 585,32	43 168,19



BILAN (en Euros)

50000 - GECT EURODISTRICT STEG ORTENA

Exercice 2017

ACTIF	Exercice 2017			Exercice 2016	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
Terrains					
Production autre que terrains					
Autres stocks					
Redevables et comptes rattachés					
Créanc irrécouv adm par juge des cptes	136 493,39	0,00	136 493,39	10 192,00	
Créances sur l'Etat et collec publiques					
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées					
Opérations pour le compte de tiers					
Autres créances	110,36	0,00	110,36	0,00	
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Avances de trésorerie	528 016,46	0,00	528 016,46	631 592,98	
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	664 620,21	0,00	664 620,21	641 784,98	

BILAN (en Euros)

50000 : GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

	ACTIF	Exercice 2017		Exercice 2016	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	843 723,30	143 517,77	700 205,53	684 953,17
	TOTAL GENERAL (I + II + III)				



50000 - GECT EUROIDISTRIC STBG ORTENA

Exercice 2017

BILAN (en Euros)

PASSIF		Exercice 2017	Exercice 2016
FONDS PROPRES	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collee de rattachement		
	Neutra amortis subv equip versees	93 270,19	93 270,19
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	567 928,38	645 230,13
	Subventions transférables	-58 456,80	-77 301,75
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds globalisés		
	Subventions non transférables		
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I		602 741,77	661 198,57

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 067058

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.
STRASBOURG MUNALE ET EURONTIPLE

ETABLISSEMENT : GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

BILAN (en Euros)

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

	Exercice 2017	Exercice 2016
PASSIF		
Provisions pour risques Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		



BILAN (en Euros)

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

	Exercice 2017	Exercice 2016
PASSIF		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie	47 519,63	9 213,81
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	0,00	838,00
Dettes envers l'Etat et les collec publ		
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		
Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes	21 622,36	5 000,00
Fournisseurs d'immobilisations		
Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III	69 141,99	15 051,81

DETTES

BILAN (en Euros)

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

		Exercice 2017	Exercice 2016
COMPTES DE REGULARISATION	PASSIF		
	Recettes à classer ou à régulariser	28 321,77	8 702,79
	Ecarts de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	28 321,77	8 702,79
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	700 205,53	684 953,17



Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

POSTES	Exercice 2017		Exercice 2016	
Impôts et taxes perçus				
Dotations et subventions reçues		982,24		871,28
Produits des services		0,38		0,38
Autres produits		2,80		8,91
Transfert de charges				
Produits courants non financiers		985,42		880,57
Traitements, salaires, charges sociales		347,83		345,62
Achats et charges externes		335,27		237,57
Participations et interventions		304,42		347,48
Dotations aux amortissements et provisions		22,27		25,78
Autres charges		5,09		5,41
Charges courantes non financières		1 014,88		961,87
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		-29,46		-81,29
Produits courants financiers				
Charges courantes financières				
RESULTAT COURANT FINANCIER				
RESULTAT COURANT		-29,46		-81,29
Produits exceptionnels		0,00		3,99
Charges exceptionnelles		29,00		0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-29,00		3,99
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
RESULTAT DE L'EXERCICE		-58,46		-77,30

COMPTÉ DE RESULTAT 2017

50000 - GECT EUROIDISTRIC STBG ORTENA

Exercice 2017

POSTES	Exercice 2017		Exercice 2016	
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS				
Impôts locaux				
Autres impôts et taxes				
Produits services, domaine et ventes div		378,48		378,48
Production stockée				
Production immobilisée				
Reprise sur amortissements et provisions				
Transferts de charges				
Autres produits		2 798,08		8 914,00
Dotations de l'Etat				
Subventions et participations		982 244,75		871 281,98
Autres attributions (péréquat, compensa)				
TOTAL I		985 421,31		880 574,46
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES				
Traitements et salaires		251 682,30		249 990,43
Charges sociales		96 151,59		95 626,24
Achats et charges externes		335 268,51		237 574,38
Impôts et taxes		5 091,96		4 981,86
Dotations amortissements des immob				
Dot amort sur charges à répartir		22 267,76		25 776,99

COMPTE DE RESULTAT 2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

POSTES	Exercice 2017	Exercice 2016
Dotations aux provisions		431,97
Autres charges		
Contingents et participations	304 415,99	347 484,56
Subventions	1 014 878,11	961 866,43
TOTAL II	-29 456,80	-81 291,97
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)		
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

COMPTE DE RESULTAT 2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

POSTES	Exercice 2017		Exercice 2016	
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)				
A + B - RESULTAT COURANT		-29 456,80		-81 291,97
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits except op gestion : Subventions				
Prod exception gestion : Autres opér				2 453,97
Produits des cessions d'immobilisations				
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat				
Neutralisation des amortissements				
Prod exception capital : Autres opér				1 536,25
Reprises sur provisions				
Transferts de charges				
TOTAL V				3 990,22
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charg except op gestion : subventions				
Charg excep op gestion-Autres opérations		4 000,00		
Valeur comptable des immo cédées				
Diff réalis(positives)transf à investist				
Charg excep op capital-Autres opérations		25 000,00		
Dotations aux amort et aux provisions				
TOTAL VI		29 000,00		



COMpte DE RESULTAT 2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

POSTES	Exercice 2017		Exercice 2016	
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-29 000,00			3 990,22
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	985 421,31			884 564,68
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 043 878,11			961 866,43
RESULTAT DE L'EXERCICE	-58 456,80			-77 301,75

Opérations Compte de Tiers

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2017

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Recettes de l'année	Dépenses de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2017

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS
RECETTES					
Prévisions budgétaires totales (a)	73 000,00		1 660 000,00		1 733 000,00
Titres de recette émis (b)	22 267,76		1 004 982,84		1 027 250,60
Réductions de titres (c)	0,00		10 192,00		10 192,00
Recettes nettes (d = b - c)	22 267,76		994 790,84		1 017 058,60
DEPENSES					
Autorisations budgétaires totales (e)	73 000,00		1 660 000,00		1 733 000,00
Mandats émis (f)	14 684,89		1 053 649,68		1 068 334,57
Annulations de mandats (g)	0,00		402,04		402,04
Depenses nettes (h = f - g)	14 684,89		1 053 247,64		1 067 932,53
RESULTAT DE L'EXERCICE					
(d - h) Excédent	7 582,87				
(h - d) Déficit			58 456,80		50 873,93



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal Investissement Fonctionnement	50 102,00 567 928,38 618 030,38	0,00 0,00 0,00	7 582,87 -58 456,80 -50 873,93	0,00 0,00 0,00	57 684,87 509 471,58 567 156,45
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	618 030,38	0,00	-50 873,93	0,00	567 156,45

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
20	Immobilisations incorporelles	26 000,00		26 000,00	9 978,40		9 978,40	16 021,60
21	Immobilisations corporelles	47 000,00		47 000,00	4 706,49		4 706,49	42 293,51
	SOUS-TOTAL CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	73 000,00		73 000,00	14 684,89		14 684,89	58 315,11
	TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	73 000,00		73 000,00	14 684,89		14 684,89	58 315,11
	TOTAL GENERAL	73 000,00		73 000,00	14 684,89		14 684,89	58 315,11

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
021	Virement de la section de fonctionnement	629,00		629,00				629,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	22 269,00		22 269,00	22 267,76		22 267,76	1,24
	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	22 898,00		22 898,00	22 267,76		22 267,76	630,24
001	Solde d'exécution de la section d'invest	50 102,00		50 102,00				50 102,00
TOTAL GENERAL		73 000,00		73 000,00	22 267,76		22 267,76	50 732,24

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	615 660,00		615 660,00	335 669,01	400,50	335 268,51	280 391,49
012	Charges de personnel et frais assimilés	385 428,28		385 428,28	362 296,92	1,54	362 295,38	23 132,90
65	Autres charges de gestion courante	600 023,72		600 023,72	304 415,99		304 415,99	295 607,73
67	Charges exceptionnelles	35 990,00		35 990,00	29 000,00		29 000,00	6 990,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 637 102,00		1 637 102,00	1 031 381,92	402,04	1 030 979,88	606 122,12
023	Virement à la section	629,00		629,00				629,00
042	d'investissement (Opérations d'ordre de transfert entre se	22 269,00		22 269,00	22 267,76		22 267,76	1,24
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	22 898,00		22 898,00	22 267,76		22 267,76	630,24
TOTAL GENERAL		1 660 000,00		1 660 000,00	1 053 649,68	402,04	1 053 247,64	606 752,36

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	25 323,00		25 323,00	9 369,53		9 369,53	15 953,47
70	Produits des services, du domaine et ven				378,48		378,48	-378,48
74	Dotations et participations	1 064 526,00		1 064 526,00	992 436,75	10 192,00	982 244,75	82 281,25
75	Autres produits de gestion courante				2 798,08		2 798,08	-2 798,08
77	Produits exceptionnels	2 222,62		2 222,62				2 222,62
	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 092 071,62		1 092 071,62	1 004 982,84	10 192,00	994 790,84	97 280,78
002	Résultat de fonctionnement reporté	567 928,38		567 928,38				567 928,38
	TOTAL GENERAL	1 660 000,00		1 660 000,00	1 004 982,84	10 192,00	994 790,84	665 209,16

Etat de réalisation des opérationsSection D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2051	Concessions et droits similaires	9 978,40		9 978,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	9 978,40		9 978,40
2183	Matériel de bureau et matériel informati	3 146,40		3 146,40
2184	Mobilier	1 560,09		1 560,09
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	4 706,49		4 706,49
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	14 684,89		14 684,89
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	14 684,89		14 684,89
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	14 684,89		14 684,89



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
280422	Bâtiments et installations	8 600,00		8 600,00
28051	Concessions et droits similaires	1 784,00		1 784,00
28183	Matériel de bureau et matériel informati	6 498,40		6 498,40
28184	Mobilier	4 902,36		4 902,36
28188	Amortissements autres	483,00		483,00
	immobilisations CO			
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	22 267,76		22 267,76
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	22 267,76		22 267,76
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	22 267,76		22 267,76

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60623	Achats non stockés d'alimentation	2 085,54		2 085,54
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	7 444,89		7 444,89
6064	Achats non stockés de fournitures admini	4 001,57		4 001,57
6068	Achats non stockés d'autres matières et	1 593,26		1 593,26
6132	Services extérieurs - locations immobili	23 521,60		23 521,60
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	13 295,68		13 295,68
614	Services extérieurs - charges locatives	12 241,94		12 241,94
6156	Services extérieurs - maintenance	8 381,98		8 381,98
6161	Multirisques	753,98		753,98
6168	Autres	1 147,80		1 147,80
6182	Services extérieurs - divers - documenta	1 273,08		1 273,08
6184	Services extérieurs - divers - versement	2 356,20		2 356,20
6226	Rémunération d'intermédiaires et honorai	28 216,00		28 216,00
6228	Rémunération d'intermédiaires et honorai	19 504,18		19 504,18
6231	Publicité publications relations publicu	5 478,78		5 478,78
6232	Publicité publications relations publicu	16 912,84		16 912,84
6233	Publicité publications relations publicu	57 171,25		57 171,25
6236	Publicité publications relations publicu	19 406,76	395,40	19 011,36
6238	Publicité publications relations publicu	21 062,82		21 062,82
6241	Transports - transports de biens	1 554,00		1 554,00
6248	Transports - divers	65 637,75		65 637,75
6251	Déplacements missions et réceptions - vo	1 741,85		1 741,85
6256	Déplacements missions et réceptions - mi	76,25		76,25
6257	Déplacements missions et réceptions - ré	415,50		415,50

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6261	Frais d'affranchissement	5 903,11	5,10	5 898,01
6262	Frais de télécommunications	6 338,03		6 338,03
6281	Autres services extérieurs - concours di	5 625,00		5 625,00
62878	Remboursement de frais à d'autres organi	2 527,37		2 527,37
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	335 669,01	400,50	335 268,51
6332	Cotisations versées au FNAL	226,31		226,31
6336	Cotisation au centre national et au cent	4 865,66	0,01	4 865,65
64131	Personnel non titulaire - rémunération	248 626,97		248 626,97
64168	Autres emplois d'insertion	12 424,86		12 424,86
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance C	68 408,70		68 408,70
6453	Cotisations aux caisses de retraites	12 016,00		12 016,00
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance C	14 958,02	1,53	14 956,49
6475	Autres charges sociales - médecine du tr	770,40		770,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	362 296,92	1,54	362 295,38
65733	Subventions de fonctionnement aux organi	1 970,00		1 970,00
657348	Subventions fonctionnement aux organisme	17 936,08		17 936,08
657358	Subventions fonctionnement aux organisme	26 820,00		26 820,00
657363	Subventions de fonctionnement versées -	46 934,55		46 934,55
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	210 755,36		210 755,36
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	304 415,99		304 415,99
6718	Charges exceptionnelles - autres charges	4 000,00		4 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	25 000,00		25 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	29 000,00		29 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 031 381,92	402,04	1 030 979,88

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	22 267,76		22 267,76
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	22 267,76		22 267,76
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	22 267,76		22 267,76
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	1 053 649,68	402,04	1 053 247,64



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	9 369,53		9 369,53
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013 70878	Atténuations de charges Autres produits - remboursement de frais	9 369,53 378,48		9 369,53 378,48
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ven	378,48		378,48
74718	Autres participations de l'Etat	9 669,93		9 669,93
7473	Participations - Départements	7 794,42		7 794,42
74758	Participation - Autres	869 605,81		869 605,81
7477	Groupements			
	Participations - budget communautaire et communautaire	105 366,59	10 192,00	95 174,59
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74 758	Dotations et participations Produits divers de gestion courante	992 436,75 2 798,08	10 192,00	982 244,75 2 798,08
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	2 798,08		2 798,08
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 004 982,84	10 192,00	994 790,84
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	1 004 982,84	10 192,00	994 790,84

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		93 270,19								
106	Sous Total compte 106		93 270,19								93 270,19
10	Sous Total compte 10		93 270,19								93 270,19
110	Report à nouveau solde créditeur		645 230,13	154 603,50	77 301,75					154 603,50	567 928,38
11	Sous Total compte 11		645 230,13	154 603,50	77 301,75					154 603,50	567 928,38
12	Résultat exercice excéd déficit	77 301,75		77 301,75	154 603,50					154 603,50	0,00
12	Sous Total compte 12	77 301,75		77 301,75	154 603,50					154 603,50	0,00
	Total classe 1	77 301,75	738 500,32	231 905,25	231 905,25					309 207,00	661 198,57
20422	Bâtiments et installations	18 000,00			18 000,00					18 000,00	0,00
2042	Sous Total compte 2042	18 000,00			18 000,00					18 000,00	0,00
204	Sous Total compte 204	18 000,00			18 000,00					18 000,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	49 036,06				9 978,40				59 014,46	
205	Sous Total compte 205	49 036,06				9 978,40				59 014,46	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20	Sous Total compte 20	67 036,06			18 000,00	9 978,40		77 014,46	18 000,00	59 014,46	
2183	Mat bureau mat informatique	83 720,40				3 146,40		86 866,80		86 866,80	
2184	Mobilier	24 631,40				1 560,09		26 191,49		26 191,49	
2188	Autres immobilisations corporelles	7 030,34				7 030,34		7 030,34		7 030,34	
218	Sous Total compte 218	115 382,14				4 706,49		120 088,63		120 088,63	
21	Sous Total compte 21	115 382,14				4 706,49		120 088,63		120 088,63	
280422	Bâtiments et installations		9 400,00	18 000,00			8 600,00	18 000,00	18 000,00		0,00
28042	Sous Total compte 28042		9 400,00	18 000,00			8 600,00	18 000,00	18 000,00		0,00
2804	Sous Total compte 2804		9 400,00	18 000,00			8 600,00	18 000,00	18 000,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires		40 116,06				1 784,00	41 900,06	41 900,06		41 900,06
2805	Sous Total compte 2805		40 116,06				1 784,00	41 900,06	41 900,06		41 900,06
280	Sous Total compte 280		49 516,06	18 000,00			10 384,00	18 000,00	59 900,06		41 900,06
28183	Mat bureau mat informatique		74 030,40				6 498,40	80 528,80	80 528,80		80 528,80

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

Numéro de compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28184	Mobilier		14 305,79				4 902,36		19 208,15		19 208,15
28188	Amort autres immobilisations corporelles		1 397,76			483,00			1 880,76		1 880,76
2818	Sous Total compte 2818		89 733,95			11 883,76			101 617,71		101 617,71
281	Sous Total compte 281		89 733,95			11 883,76			101 617,71		101 617,71
28	Sous Total compte 28		139 250,01		18 000,00	22 267,76		18 000,00	161 517,77		143 517,77
	Total classe 2	182 418,20	139 250,01	18 000,00	18 000,00	22 267,76	14 684,89	215 103,09	179 517,77	179 103,09	143 517,77
4011	Fournisseurs		8 818,41		323 886,69			323 886,69	336 235,97		12 349,28
401	Sous Total compte 401		8 818,41		323 886,69			323 886,69	336 235,97		12 349,28
4041	Fournis immob				14 684,89			14 684,89	14 684,89		0,00
404	Sous Total compte 404				14 684,89			14 684,89	14 684,89		0,00
408	Fournis factures non parvenues		395,40		395,40			395,40	35 565,75		35 170,35
40	Sous Total compte 40		9 213,81		338 966,98			338 966,98	386 486,61		47 519,63
4111	Redevables - amiable				378,48			378,48	378,48		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes			
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
411	Sous Total compte 411			378,48	378,48					378,48	378,48	0,00	0,00
41	Sous Total compte 41			378,48	378,48					378,48	378,48	0,00	0,00
421	Personnel - rémunérations dues			267 158,18	267 158,18					267 158,18	267 158,18	0,00	0,00
4287	Personnel - produits à recevoir			110,36						110,36		110,36	
428	Sous Total compte 428			110,36						110,36		110,36	
42	Sous Total compte 42			267 268,54	267 158,18					267 268,54	267 158,18	110,36	110,36
431	Sécurité sociale			89 276,37	89 276,37					89 276,37	89 276,37		0,00
43	Sous Total compte 43			89 276,37	89 276,37					89 276,37	89 276,37		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			862 788,84	828 750,00					862 788,84	828 750,00	34 038,84	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux			22 200,00	22 200,00					22 200,00	22 200,00		0,00
441	Sous Total compte 441			884 988,84	850 950,00					884 988,84	850 950,00	34 038,84	
44341	Opér part av Etat communes dépenses			17 936,08	17 936,08					17 936,08	17 936,08		0,00
4434	Sous Total compte 4434			17 936,08	17 936,08					17 936,08	17 936,08		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44381	Aut serv organ pub - dépenses		838,00	47 772,55	46 934,55			47 772,55	47 772,55		0,00
4438	Sous Total compte 4438		838,00	47 772,55	46 934,55			47 772,55	47 772,55		0,00
443	Sous Total compte 443		838,00	65 708,63	64 870,63			65 708,63	65 708,63		0,00
447	Autres impôts taxes versements assimilés			5 091,97	5 091,97			5 091,97	5 091,97		0,00
4487	Etat - produits à recevoir	10 192,00		102 454,55	10 192,00			112 646,55	10 192,00	102 454,55	
448	Sous Total compte 448	10 192,00		102 454,55	10 192,00			112 646,55	10 192,00	102 454,55	
44	Sous Total compte 44	10 192,00	838,00	1 058 243,99	931 104,60			1 068 435,99	931 942,60	136 493,39	
46711	Autres comptes créditeurs		5 000,00	225 774,50	242 396,86			225 774,50	247 396,86		21 622,36
4671	Sous Total compte 4671		5 000,00	225 774,50	242 396,86			225 774,50	247 396,86		21 622,36
46721	Débiteurs divers - amiable			10,20	10,20			10,20	10,20		0,00
4672	Sous Total compte 4672			10,20	10,20			10,20	10,20		0,00
467	Sous Total compte 467		5 000,00	225 784,70	242 407,06			225 784,70	247 407,06		21 622,36
46	Sous Total compte 46		5 000,00	225 784,70	242 407,06			225 784,70	247 407,06		21 622,36



Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

Numéro de Compta	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
58	Sous Total compte 58			22 267,76	22 267,76			22 267,76	22 267,76		0,00
	Total classe 5	631 592,98		919 673,73	1 023 250,25			1 551 266,71	1 023 250,25	528 016,46	0,00
60623	Achts non stkés d'aliment					2 085,54		2 085,54		2 085,54	
6062	Sous Total compte 6062					2 085,54		2 085,54		2 085,54	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					7 444,89		7 444,89		7 444,89	
6063	Sous Total compte 6063					7 444,89		7 444,89		7 444,89	
6064	Achts non stkés fournit admin					4 001,57		4 001,57		4 001,57	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					1 593,26		1 593,26		1 593,26	
606	Sous Total compte 606					15 125,26		15 125,26		15 125,26	
60	Sous Total compte 60					15 125,26		15 125,26		15 125,26	
6132	Locations immobilières					23 521,60		23 521,60		23 521,60	
6135	Locations mobilières					13 295,68		13 295,68		13 295,68	
613	Sous Total compte 613					36 817,28		36 817,28		36 817,28	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG:RTENA

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
614	Charges locatives et de copropriété			12 241,94				12 241,94		12 241,94	
6156	Maintenance			8 381,98				8 381,98		8 381,98	
615	Sous Total compte 615			8 381,98				8 381,98		8 381,98	
6161	Multirisques			753,98				753,98		753,98	
6168	Autres			1 147,80				1 147,80		1 147,80	
616	Sous Total compte 616			1 901,78				1 901,78		1 901,78	
6182	Divers doc générale et technique			1 273,08				1 273,08		1 273,08	
6184	Divers versts à organismes formation			2 356,20				2 356,20		2 356,20	
618	Sous Total compte 618			3 629,28				3 629,28		3 629,28	
61	Sous Total compte 61			62 972,26				62 972,26		62 972,26	
6226	Rému interméd honoraires			28 216,00				28 216,00		28 216,00	
6228	Rému interméd honoraires divers			19 504,18				19 504,18		19 504,18	
622	Sous Total compte 622			47 720,18				47 720,18		47 720,18	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6231	Pub public relat publ annonces insert			5 478,78		5 478,78		5 478,78		5 478,78	
6232	Pub public relat publ fêtes			16 912,84		16 912,84		16 912,84		16 912,84	
6233	cérémonies Pub public relat publ foires			57 171,25		57 171,25		57 171,25		57 171,25	
6236	expositions Pub public relat publ catalog			19 406,76	395,40	19 406,76	395,40	19 406,76	395,40	19 011,36	
6238	imprimés Pub public relat publ divers			21 062,82		21 062,82		21 062,82		21 062,82	
623	Sous Total compte 623			120 032,45	395,40	120 032,45	395,40	120 032,45	395,40	119 637,05	
6241	Transports de biens			1 554,00		1 554,00		1 554,00		1 554,00	
6248	Transports- divers			65 637,75		65 637,75		65 637,75		65 637,75	
624	Sous Total compte 624			67 191,75		67 191,75		67 191,75		67 191,75	
6251	Déplacts missions récep - voyage déplcts			1 741,85		1 741,85		1 741,85		1 741,85	
6256	Déplacts missions récep - missions			76,25		76,25		76,25		76,25	
6257	Déplacts missions récep - réceptions			415,50		415,50		415,50		415,50	
625	Sous Total compte 625			2 233,60		2 233,60		2 233,60		2 233,60	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6261	Frais d'affranchisse			5 903,11	5,10	5 903,11	5,10	5 903,11	5,10	5 898,01	
6262	Frais de télécommunicat			6 338,03		6 338,03		6 338,03		6 338,03	
626	Sous Total compte 626			12 241,14	5,10	12 241,14	5,10	12 241,14	5,10	12 236,04	
6281	Aut serv extér concours divers			5 625,00		5 625,00		5 625,00		5 625,00	
62878	Rembst frais à autres organismes			2 527,37		2 527,37		2 527,37		2 527,37	
6287	Sous Total compte 6287			2 527,37		2 527,37		2 527,37		2 527,37	
628	Sous Total compte 628			8 152,37		8 152,37		8 152,37		8 152,37	
62	Sous Total compte 62			257 571,49	400,50	257 571,49	400,50	257 571,49	400,50	257 170,99	
6332	Cotisations versées au FNAL			226,31		226,31		226,31		226,31	
6336	Cotis. centre national - centres gestion			4 865,66	0,01	4 865,66	0,01	4 865,66	0,01	4 865,65	
633	Sous Total compte 633			5 091,97	0,01	5 091,97	0,01	5 091,97	0,01	5 091,96	
63	Sous Total compte 63			5 091,97	0,01	5 091,97	0,01	5 091,97	0,01	5 091,96	
64131	Persel non titulaire - rémunération			248 626,97		248 626,97		248 626,97		248 626,97	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6413	Sous Total compte 6413			248 626,97		248 626,97		248 626,97		248 626,97	
64168	Autres emplois d'insertion			12 424,86		12 424,86		12 424,86		12 424,86	
6416	Sous Total compte 6416			12 424,86		12 424,86		12 424,86		12 424,86	
6419	Rembst rémunérations du persel				9 369,53		9 369,53		9 369,53		9 369,53
641	Sous Total compte 641			261 051,83		261 051,83		261 051,83		251 682,30	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF			68 408,70		68 408,70		68 408,70		68 408,70	
6453	Cotisations aux caisses de retraites			12 016,00		12 016,00		12 016,00		12 016,00	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC			14 958,02		14 958,02	1,53	14 958,02	1,53	14 956,49	
645	Sous Total compte 645			95 382,72		95 382,72	1,53	95 382,72	1,53	95 381,19	
6475	Autres charges sociales médecine travail			770,40		770,40		770,40		770,40	
647	Sous Total compte 647			770,40		770,40		770,40		770,40	
64	Sous Total compte 64			357 204,95		357 204,95	9 371,06	357 204,95	9 371,06	347 833,89	
65733	Subv fonct orga publics Dépt			1 970,00		1 970,00		1 970,00		1 970,00	



Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
657348	Subv fonct aux orga pub autres Cnes					17 936,08		17 936,08		17 936,08	
65734	Sous Total compte 65734					17 936,08		17 936,08		17 936,08	
657358	Subv fonct aux orga pub autres groupmts					26 820,00		26 820,00		26 820,00	
65735	Sous Total compte 65735					26 820,00		26 820,00		26 820,00	
657363	Subv fonct vers étab serv rattach car admi					46 934,55		46 934,55		46 934,55	
65736	Sous Total compte 65736					46 934,55		46 934,55		46 934,55	
6573	Sous Total compte 6573					93 660,63		93 660,63		93 660,63	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					210 755,36		210 755,36		210 755,36	
657	Sous Total compte 657					304 415,99		304 415,99		304 415,99	
65	Sous Total compte 65					304 415,99		304 415,99		304 415,99	
6718	Charg except aut charg except opér gest					4 000,00		4 000,00		4 000,00	
671	Sous Total compte 671					4 000,00		4 000,00		4 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles					25 000,00		25 000,00		25 000,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
67	Sous Total compte 67			29 000,00		29 000,00		29 000,00		29 000,00	
6811	DA - immob			22 267,76		22 267,76		22 267,76		22 267,76	
681	Sous Total compte 681			22 267,76		22 267,76		22 267,76		22 267,76	
68	Sous Total compte 68			22 267,76		22 267,76		22 267,76		22 267,76	
70878	Total classe 6			1 053 649,68	9 771,57	1 053 649,68	378,48	9 771,57	378,48	1 053 247,64	9 369,53
	Autres produits - remboursement de frais										378,48
7087	Sous Total compte 7087				378,48		378,48	378,48	378,48		378,48
708	Sous Total compte 708				378,48		378,48	378,48	378,48		378,48
70	Sous Total compte 70				378,48		378,48	378,48	378,48		378,48
74718	Autres participations Etat				9 669,93		9 669,93	9 669,93	9 669,93		9 669,93
7471	Sous Total compte 7471				9 669,93		9 669,93	9 669,93	9 669,93		9 669,93
7473	Participations - Dépt				7 794,42		7 794,42	7 794,42	7 794,42		7 794,42
74758	Participation - autres groupements				869 605,81		869 605,81	869 605,81	869 605,81		869 605,81

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

Exercice 2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7475	Sous Total compte 7475					10 192,00	869 605,81	10 192,00	869 605,81		869 605,81
7477	Participations - budget com fonds struct			10 192,00		105 366,59		10 192,00	105 366,59		95 174,59
747	Sous Total compte 747			10 192,00		992 436,75		10 192,00	992 436,75		982 244,75
74	Sous Total compte 74			10 192,00		992 436,75		10 192,00	992 436,75		982 244,75
758	Produits divers de gestion					2 798,08			2 798,08		2 798,08
75	courante Sous Total compte 75					2 798,08			2 798,08		2 798,08
	Total classe 7			10 192,00		995 613,31		10 192,00	995 613,31		985 421,31
	Total général	901 504,93	901 504,93	3 637 214,34	3 688 088,27	1 078 526,57	1 027 652,64	5 617 245,84	5 617 245,84	1 896 970,94	1 896 970,94

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2017

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT		CREDIT		SOLDES		
	Balance d'entrée	Année en cours	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							
Portefeuille							
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862							
Correspondant							
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863							
Prise en charge titre et valeur							
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Page des signatures

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENA

Exercice 2017

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

MAY Jean-Yves (1013087004-0), **ADMINISTRATEUR GENERAL FIP CL NORMALE**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de GECT EURODISTRICT STBG ORTENA pendant l'année 2017 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

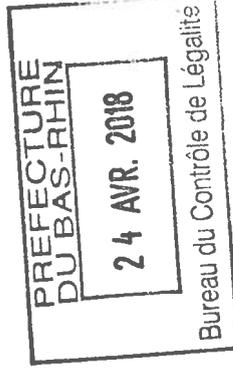
LAMOTTE Bertrand (1013704339-0), **ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A DRFIP D'ALSACE ET DU BAS-RHIN, le 08/02/2018

A STRASBOURG MUNALE ET EUROMTIPLE, le 12/02/2018



Document de séance n° 5.2/1/2018
Vorlage Nr. 5.2/1/2018

Séance du Bureau de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts</i> 1 / 2018	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 22.03.2018
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte(r)</i> Anika KLAFFKE/Noëlle HERTAUT	

Point n° 5.2 de l'ordre du jour / Punkt 5.2 der Tagesordnung

Objet / Betreff:

Approbation du compte administratif pour l'exercice 2017 / Annahme der Jahresrechnung 2017

I. Rapport / Sachverhalt:

Alors que le compte de gestion retrace les opérations (dépenses et recettes) effectuées par le comptable public, le compte administratif reprend l'ensemble des opérations (mandats et titres) réalisées par l'ordonnateur (le Président de l'Eurodistrict).

Ce document a été établi sur la base des budgets et des pièces comptables de l'ordonnateur. Les résultats sont conformes au compte de gestion présenté par le Receveur des Finances.

Je vous sou mets, à des fins d'approbation, le compte administratif de l'Eurodistrict pour l'exercice 2017.

Les **dépenses de fonctionnement** 2017 se sont élevés à 1 053 248 € dont :

- 403 230 € de fonctionnement de la structure (frais de personnels, séances institutionnelles, communication relations publiques)
- 493 406 € de dépenses pour la mise en œuvre de projets.
- 134 344 € de subventions pour divers projets

Les dotations aux amortissements représentent 22 268 €, les dépenses en investissements étant de 14 685 €.

Während der Jahresabschluss (compte de gestion) die vom öffentlichen Buchhalter getätigten Transaktionen darlegt (Ausgaben und Einnahmen), weist die Jahresrechnung (compte administratif) sämtliche Transaktionen (Anweisungen und Titel) aus, die vom Anweisungsbefugten (dem Vorsitzenden des Eurodistrikts) vorgenommen worden sind.

Das vorliegende Dokument wurde anhand der Haushalte und der Buchhaltungsunterlagen des Anweisungsbefugten erstellt. Die Ergebnisse entsprechen dem vom (staatlichen) Kämmerer dargelegten Jahresabschluss (Compte de gestion).

Hiermit präsentiere ich Ihnen zwecks Annahme die Jahresrechnung (Compte administratif) des Eurodistrikts für das Geschäftsjahr 2017.

Die **Ausgaben des Verwaltungshaushaltes** 2017 belaufen sich auf 1.053.248 € davon :

- 403.230 € für Betriebskosten (Personalkosten, Institutionssitzungen, Presse- und Öffentlichkeitsarbeit)
- 493.406 € für Projekte.
- 134.344 € für verschiedene Projektförderungen.

Die Abschreibungen belaufen sich auf 22.268 € und 14.685 € wurden für Investitionen ausgegeben.

Les **recettes de fonctionnement** de l'Eurodistrict sont à hauteur de 994 791. Elles se décomposent essentiellement des 850.000 € de contributions de ses membres, de 122 575 € de fonds structurels et de 22 216 € d'aides et remboursements divers.

Les dépenses ont ainsi été supérieures aux recettes et l'excédent budgétaire a été diminué de 50 873.93 €.

Ainsi, l'année 2017 a été clôturée avec un excédent global de 567 156 :45 €. Cet excédent est composé, d'une part de l'excédent de la section de fonctionnement, qui s'élève à 509 471,58 € et de l'excédent de la section d'investissement d'un montant de 57 684;87 €.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil après en avoir délibéré approuve le compte administratif de l'Eurodistrict pour l'exercice 2017 tel que figurant aux documents budgétaires joints en annexe et dont les résultats se présentent comme suit :

Die **Einnahmen des Verwaltungshaushalts** Eurodistricts belaufen sich auf 994.791 €. Sie setzen sich hauptsächlich aus den Beiträgen der Mitglieder des EVTZ in Höhe von 850.000 €, 122.575 € aus Strukturfondsmitteln und 22.216 € aus Zuschüssen und diversen Rückerstattungen zusammen.

Der Betrag der Ausgaben war höher als der Betrag der Einnahmen, wodurch sich der Übertrag um 50.873.93 € verringert hat.

Dieses Geschäftsjahr wurde mit einem Gesamtüberschuss von 567.156.45 € abgeschlossen. Dieser Überschuss ergibt sich aus dem Überschuss des Verwaltungshaushalts in Höhe von 509.471.58 € und aus dem Überschuss des Vermögenshaushalts in Höhe von 57.684.87 €.

Ich möchte Sie bitten, nachfolgenden Beschlussentwurf anzunehmen:

Nach Beratung nimmt der Rat die Jahresrechnung des Eurodistricts für das Geschäftsjahr 2017 an, dies auf der Grundlage der im Anhang beigefügten Haushaltsunterlagen und mit folgenden Ergebnissen:

Section de fonctionnement – Dépenses / Budgetabschnitt Verwaltungshaushalt – Ausgaben

Chapitre / Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mandat - Titre total Comptabilisé / Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
011	Charges à caractère général / Allgemeine Ausgaben	335 268.51
012	Charges de personnel et frais assimilés / Personalkosten	362 295.38
65	Autres charges de gestion courantes / Laufende Betriebskosten	304 415.99
67	Charges exceptionnelles / Außergewöhnliche Ausgaben	29 000.00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections / Transfer zwischen den Abschnitten	22 267.76

Section de fonctionnement – Recettes / Budgetabschnitt Verwaltungshaushalt – Einnahmen

Chapitre / Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mandat - Titre total Comptabilisé / Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
013	Atténuation de charges / Kostensenkung	9 369.53
70	Produits des services, des ventes... / Verrechnungen	378.48
74	Dotations et Participations /	982 244.75

	Zuweisungen und Beteiligungen	
75	Autres produits de gestion courante / weitere Einnahmen	2 798.08

Résultat / Ergebnis

Résultat de l'exercice / Ergebnis des Geschäftsjahres	- 58 456.80
Excédent de fonctionnement reporté / Übertrag Betriebsüberschuss	567 928.38
Résultat cumulé / Gesamtergebnis	509 471.58

Section d'investissement – Dépenses / Budgetabschnitt Vermögenshaushalt – Ausgaben

Chapitre / Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mandat - Titre total Comptabilisé / Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
20	Immobilisations incorporelles/ Immaterielles Anlagevermögen	9 978.40
21	Immobilisations corporelles/ Sachanlagen	4 706.49

Section d'investissement – Recettes / Budgetabschnitt Vermögenshaushalt – Einnahmen

Chapitre / Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mandat - Titre total Comptabilisé / Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé / kumulierter Betriebsüberschuss	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections / Transfer zwischen den Abschnitten	22 267.76

Résultat / Ergebnis

Résultat de l'exercice / Ergebnis des Geschäftsjahres	7 582.87
Résultat reporté / Übertrag Ergebnis	50 102.00
Résultat cumulé / Gesamtergebnis	57 684.87

II. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 22 mars 2018 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

24 AVR. 2018



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**- GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 20002417200013

POSTE COMPTABLE : gect

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU (3)

ANNEE 2017



(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc.)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Code INSEE	GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU	CA 2017
------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux)

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° du)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 053 247,64	G	994 790,84
	Section d'investissement	B	14 684,89	H	22 267,76

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	567 928,38 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	50 102,00 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 067 932,53	= G+H+I+J	1 635 088,98
---------------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 053 247,64	= G+I+K	1 562 719,22
	Section d'investissement	= B+D+F	14 684,89	= H+J+L	72 369,76
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 067 932,53	= G+H+I+J+K+L	1 635 088,98

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - CA - 2017

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT)

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT)

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	615 660,00	328 888,16	6 380,35	0,00	280 391,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	385 428,28	362 295,38	0,00	0,00	23 132,90
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	600 023,72	275 625,99	28 790,00	0,00	295 607,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 601 112,00	966 809,53	35 170,35	0,00	599 132,12
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	35 990,00	29 000,00	0,00	0,00	6 990,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 637 102,00	995 809,53	35 170,35	0,00	606 122,12
023	Virement à la section d'investissement (2)	629,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	22 269,00	22 267,76			1,24
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		22 898,00	22 267,76			630,24
TOTAL		1 660 000,00	1 018 077,29	35 170,35	0,00	606 752,36
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	25 323,00	9 259,17	110,36	0,00	15 953,47
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	378,48	0,00	0,00	-378,48
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 064 526,00	879 790,20	102 454,55	0,00	82 281,25
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 798,08	0,00	0,00	-2 798,08
Total des recettes de gestion courante		1 089 849,00	892 225,93	102 564,91	0,00	95 058,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 222,62	0,00	0,00	0,00	2 222,62
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 092 071,62	892 225,93	102 564,91	0,00	97 280,78
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 092 071,62	892 225,93	102 564,91	0,00	97 280,78
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 567 928,38				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 , DI 040 = RF 042 RI 040 = DF 042 , DI 041 = RI 041 DF 043 = RF 043

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 000,00	9 978,40	0,00	16 021,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	47 000,00	4 706,49	0,00	42 293,51
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	73 000,00	14 684,89	0,00	58 315,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	73 000,00	14 684,89	0,00	58 315,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	73 000,00	14 684,89	0,00	58 315,11
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	629,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	22 269,00	22 267,76		1,24

GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - CA - 2017

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	22 898,00	22 267,76		630,24
	TOTAL	22 898,00	22 267,76	0,00	630,24
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 60 102,00			

(1) DF 023 = RI 021 , DI 040 = RF 042 , RI 040 = DF 042 , DI 041 = RI 041 , DF 043 = RF 043

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	335 268,51		335 268,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	362 295,38		362 295,38
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	304 415,99		304 415,99
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	29 000,00	0,00	29 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	22 267,76	22 267,76
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 030 979,88	22 267,76	1 053 247,64
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectal* (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	9 978,40	0,00	9 978,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 706,49	0,00	4 706,49
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat* immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	14 684,89	0,00	14 684,89
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	9 369,53		9 369,53
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	378,48		378,48
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	982 244,75		982 244,75
75	Autres produits de gestion courante	2 798,08	0,00	2 798,08
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		994 790,84	0,00	994 790,84
Pour information				567 928,38
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		22 267,76	22 267,76
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	22 267,76	22 267,76
Pour information				50 102,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de ces travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	615 660,00	328 888,16	6 380,35	0,00	280 391,49
60623	Alimentation	5 700,00	2 085,54	0,00	0,00	3 614,46
60632	Fournitures de petit équipement	7 630,00	7 444,89	0,00	0,00	185,11
6064	Fournitures administratives	5 000,00	4 001,57	0,00	0,00	998,43
6068	Autres matières et fournitures	2 600,00	1 593,26	0,00	0,00	1 006,74
6132	Locations immobilières	35 631,00	23 143,60	378,00	0,00	12 109,40
6135	Locations mobilières	24 100,00	13 295,68	0,00	0,00	10 804,32
614	Charges locatives et de copropriété	13 000,00	12 241,94	0,00	0,00	758,06
6156	Maintenance	9 850,00	8 381,98	0,00	0,00	1 468,02
6161	Multirisques	1 000,00	753,98	0,00	0,00	246,02
6168	Autres primes d'assurance	1 500,00	1 147,80	0,00	0,00	352,20
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 273,08	0,00	0,00	226,92
6184	Versements à des organismes de formation	7 000,00	2 356,20	0,00	0,00	4 643,80
6226	Honoraires	33 600,00	28 216,00	0,00	0,00	5 384,00
6228	Divers	60 962,00	18 880,18	624,00	0,00	41 457,82
6231	Annonces et insertions	7 100,00	5 478,78	0,00	0,00	1 621,22
6232	Fêtes et cérémonies	21 147,00	16 912,84	0,00	0,00	4 234,16
6233	Foires et expositions	61 870,00	57 171,25	0,00	0,00	4 698,75
6236	Catalogues et imprimés	29 450,00	18 633,01	378,35	0,00	10 438,64
6238	Divers	93 290,00	21 062,82	0,00	0,00	72 227,18
6241	Transports de biens	1 700,00	1 554,00	0,00	0,00	146,00
6248	Divers	156 100,00	60 637,75	5 000,00	0,00	90 462,25
6251	Voyages et déplacements	10 630,00	1 741,85	0,00	0,00	8 888,15
6256	Missions	1 000,00	76,25	0,00	0,00	923,75
6257	Réceptions	1 000,00	415,50	0,00	0,00	584,50
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	5 898,01	0,00	0,00	601,99
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	6 338,03	0,00	0,00	1 661,97
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	5 625,00	0,00	0,00	375,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 750,00	2 527,37	0,00	0,00	222,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	386 428,28	362 295,38	0,00	0,00	23 132,90
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	233,28	226,31	0,00	0,00	6,97
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 242,00	4 885,65	0,00	0,00	376,35
64131	Rémunérations non tit.	262 619,00	248 626,97	0,00	0,00	13 992,03
64168	Autres emplois d'insertion	12 480,00	12 424,86	0,00	0,00	55,14
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	74 736,00	68 408,70	0,00	0,00	6 327,30
6453	Cotisations aux caisses de retraites	14 093,00	12 016,00	0,00	0,00	2 077,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 025,00	14 956,49	0,00	0,00	68,51
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	770,40	0,00	0,00	229,60
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	600 023,72	276 625,99	28 790,00	0,00	296 607,73
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
65733	Subv. fonct. Départements	5 291,00	0,00	1 970,00	0,00	3 321,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	18 000,00	17 936,08	0,00	0,00	63,92
657358	Subv. fonct. Autres groupements	80 843,00	0,00	26 820,00	0,00	54 023,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	59 825,00	46 934,55	0,00	0,00	12 890,45
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	435 564,72	210 755,36	0,00	0,00	224 809,36
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 601 112,00	966 809,53	35 170,35	0,00	699 132,12
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	35 990,00	29 000,00	0,00	0,00	6 990,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	6 990,00	0,00	0,00	0,00	6 990,00
678	Autres charges exceptionnelles	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - CA - 2017

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
022	Dépenses Imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 637 102,00	995 809,53	35 170,35	0,00	606 122,12
023	Virement à la section d'investissement	629,00	0,00			629,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	22 269,00	22 267,76			1,24
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	22 269,00	22 267,76			1,24
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		22 898,00	22 267,76			630,24
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		22 898,00	22 267,76			630,24
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 660 000,00	1 018 077,29	35 170,35	0,00	606 752,36
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040

(5) Dont 675 et 676

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	25 323,00	9 259,17	110,36	0,00	15 953,47
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 323,00	9 259,17	110,36	0,00	15 953,47
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	378,48	0,00	0,00	-378,48
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	378,48	0,00	0,00	-378,48
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 064 628,00	879 790,20	102 454,55	0,00	82 281,25
74718	Autres participations Etat	8 628,00	7 944,37	1 725,56	0,00	-1 041,93
7473	Participat* Départements	1 501,00	7 794,42	0,00	0,00	-6 293,42
74758	Participat* Autres groupements	858 964,00	862 666,82	6 938,99	0,00	-10 641,81
7477	Participat* Budget communautaire et FS	195 433,00	1 384,59	93 790,00	0,00	100 258,41
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 798,08	0,00	0,00	-2 798,08
758	Produits divers de gestion courante	0,00	2 798,08	0,00	0,00	-2 798,08
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 089 849,00	892 225,93	102 664,91	0,00	95 068,16
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 222,62	0,00	0,00	0,00	2 222,62
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 222,62	0,00	0,00	0,00	2 222,62
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 092 071,62	892 225,93	102 664,91	0,00	97 280,78
042	Opérat* ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 092 071,62	892 225,93	102 664,91	0,00	97 280,78
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		567 928,38				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040

(4) Dont 776

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	26 000,00	9 978,40	0,00	16 021,60
2051	Concessions, droits similaires	26 000,00	9 978,40	0,00	16 021,60
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	47 000,00	4 706,49	0,00	42 293,51
2183	Matériel de bureau et informatique	21 770,00	3 146,40	0,00	18 623,60
2184	Mobilier	1 700,00	1 560,09	0,00	139,91
2188	Autres immobilisations corporelles	23 530,00	0,00	0,00	23 530,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		73 000,00	14 684,89	0,00	58 315,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		73 000,00	14 684,89	0,00	58 315,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		73 000,00	14 684,89	0,00	58 315,11
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(6) Dont 192

(7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	629,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	22 269,00	22 267,76	0,00	1,24
280422	Privé : Bâtiments, installations	8 600,00	8 600,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 784,00	1 784,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 499,00	6 498,40	0,00	0,60
28184	Mobilier	4 903,00	4 902,36	0,00	0,64
28188	Autres immo. corporelles	483,00	483,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		22 898,00	22 267,76	0,00	630,24
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		22 898,00	22 267,76	0,00	630,24
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		22 898,00	22 267,76	0,00	630,24
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		50 102,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délégation du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	ORG. PRIVES - BAT ET INSTALLATIONS	5	01/01/2012
	Licences de logiciels	2	01/01/2012
	Autres applicatifs informatiques	5	01/01/2012
	MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2	01/01/2012
	MOBILIER	8	01/01/2012
	Autres applicatifs informatiques (avant 2012)	5	01/01/2012
	Matériel divers : système d'alarme, caisses...	10	01/01/2012
	Divers gros matériel	20	01/01/2012
	Licences de logiciels (avant 2012)	2	01/01/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		22 898,00	III 22 267,76
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		22 898,00	22 267,76
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280422	Privé : Bâtiments, installations	8 600,00	8 600,00
28051	Concessions et droits similaires	1 784,00	1 784,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 499,00	6 498,40
28184	Mobilier	4 903,00	4 902,36
28188	Autres immo. corporelles	483,00	483,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	629,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	22 267,76	0,00	50 102,00	0,00	72 369,76

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 72 369,76
Solde	V = IV - II (3) 72 369,76

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

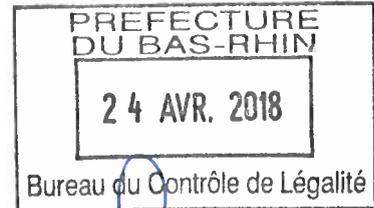
(3) Indiquer le signe algébrique

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 50
 Nombre de membres présents : 32
 Nombre de suffrages exprimés : 32
 VOTES :
 Pour : 32
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 13 mars 2018

Présenté par le Président
 A Offenburg, le 22 mars 2018
 Délibéré par le Conseil, réuni en session plénière.
 A Offenburg, le 22 mars 2018




Frank SCHERER
 Président du GECT Eurodistrict
 Strasbourg-Ortenau

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme

(2) L'assemblée délibérante étant ...

Document de séance n° 5.3/1/2018
Vorlage Nr. 5.3/1/2018

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratsitzung des Eurodistrikts 1/2018	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 22.03.2018
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte Anika KLAFFKE / Noëlle HERTAUT	

Point n° 5.3 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 5.3 der Tagesordnung

**Objet / Betreff: Proposition de budget prévisionnel pour l'année 2018 /
Vorschlag für den vorläufigen Haushalt 2018**

I. Rapport / Sachverhalt:

Les prévisions budgétaires ont été établies sur la base d'un budget annuel global de 850.000 €, conformément à la décision du Conseil de l'Eurodistrict du 26 mars 2009.

L'exercice précédent (2017) fait apparaître un report global de 567 156 €.

▪ Recettes

Conformément à l'article 10 des statuts, pour l'année 2018, les ressources du GECT proviennent des contributions annuelles des membres du groupement.

Il est proposé de voter le montant des contributions annuelles.

L'arrêté préfectoral du 5 février 2015 a modifié l'arrêté préfectoral initial du 28 janvier 2010 portant création du Groupement Européen de Coopération Territoriale. L'Eurodistrict compte désormais 4 nouveaux membres au sein de la partie française : l'Etat Français ainsi que trois collectivités, la Communauté de communes de Benfeld et environs, la Communauté de communes du Pays d'Erstein, la Communauté de communes du Rhin, ces trois collectivités ayant fusionné le 1^{er} janvier 2017 pour former la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Gemäß dem Beschluss des Eurodistriktrates vom 26. März 2009 ist der Haushaltsplan auf der Grundlage eines jährlichen Haushalts von 850.000 € erstellt worden.

Das vorangehende Geschäftsjahr (2017) wurde mit einem Überschuss von 567.156 € abgeschlossen.

▪ Einnahmen

Die finanziellen Mittel des EVTZ für das Jahr 2018 stammen, gemäß Artikel 10 der Satzung, aus den jährlichen Beitragszahlungen der Mitglieder des Verbundes. **Es wird vorgeschlagen über die Höhe der jährlichen Beitragszahlungen abzustimmen.**

Aufgrund des Präfektoralerlasses vom 5. Februar 2015, mit dem der ursprüngliche Präfektoralerlass vom 28. Januar 2010 zur Gründung des europäischen Verbundes für territoriale Zusammenarbeit geändert wurde, sind auf französischer Seite vier neue Mitglieder im Eurodistrikt hinzugekommen, nämlich der französische Staat sowie drei Gebietskörperschaften, der Gemeindeverband Benfeld und Umgebung, der Gemeindeverband Pays d'Erstein, der Gemeindeverband Rhin. Diese drei Gebietskörperschaften bilden seit dem 1. Januar 2017 den Gemeindeverband Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Rappelons que cela fait suite aux délibérations votées par le Conseil de l'Eurodistrict le 5 septembre 2013, au sujet d'un avenant à la convention et aux statuts du GECT, modifications engendrées par l'adhésion de nouveaux membres du côté français.

Les recettes prévisionnelles se répartissent donc désormais comme suit :

- partie allemande (425 000 €)
Ortenaukreis : 332 200 €
Offenburg : 30 100 €
Lahr : 22 200 €
Kehl : 17 600 €
Achern : 12 700 €
Oberkirch : 10 200 €

- partie française (425 000 €)
EMS: 367 655 €
Etat : 21 250 €
CC Canton d'Erstein : 36 095 €

A ces recettes il convient d'ajouter la participation de l'Union Européenne attendue à hauteur de 223 192 €.

Cela correspond à la valorisation du temps de travail de tous nos chargés de missions pour 4 projets INTERREG. À savoir 33 % pour « L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, marché d'emploi à 360° » ; 10 % pour « MARGE » ; 10 % pour le projet « jeu pédagogique » ainsi que 55 %, 30 % et 15 % pour le projet « société civile ». Se rajoutent la valorisation des différentes actions du projet « société civile » des 4 Eurodistricts à hauteur de 60 %.

Pour ce dernier, un poste à mi-temps, financé à hauteur de 90 % par les fonds européens et les autres Eurodistricts du Rhin Supérieur, a été créé.

▪ Dépenses

Le budget de l'année 2018 doit permettre de financer :

- **les projets transfrontaliers propres** jugés pertinents pour le développement du territoire de l'Eurodistrict avec un

Wir möchten in Erinnerung rufen, dass diese per Ratsbeschluss vom 5. September 2013 beschlossenen Änderungen der Gründungsvereinbarung und der Satzung des EVTZ im Anschluss an den Beitritt neuer Mitglieder auf französischer Seite erfolgen.

Die Einnahmen sehen dementsprechend nun wie folgt aus:

- deutsche Seite (425.000 €)
Ortenaukreis: 332.200 €
Offenburg: 30.100 €
Lahr: 22.200 €
Kehl: 17.600 €
Achern: 12.700 €
Oberkirch: 10.200 €

- französische Seite (425.000 €)
EMS: 367.655 €
Staat: 21.250 €
CC Canton d'Erstein: 36.095 €

Zu diesen Einnahmen ist noch die erwartete Beteiligung der Europäischen Union in Höhe von 223.192 € hinzuzurechnen.

Dies entspricht der Valorisierung der Arbeitszeit aller unserer Projektreferenten für 4 INTERREG-Projekte. Im Detail sind dies 33 % für das Projekt „Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, ein Arbeitsmarkt auf 360°“; 10 % für das Projekt „MARGE“; 10 % für das Projekt „Onlinespiel“ sowie 55 %, 30 % und 15 % für das Projekt „Zivilgesellschaft“. Hinzukommt zudem die Valorisierung der geplanten Kosten für die verschiedenen Aktionen des Projekts „Zivilgesellschaft“ der 4 Eurodistrikte in Höhe von 60 %.

Für das Projekt wurde zudem eine 50 % Stelle geschaffen, die über den EU-Strukturfonds und durch die anderen Eurodistrikte am Oberrhein in Höhe von 90 % finanziert wird.

▪ Ausgaben

Das Budget des Jahres 2018 soll folgende Ausgaben finanzieren :

- **Eigene grenzüberschreitende Projekte**, die für die Entwicklung des Eurodistriktraums sinnvoll sind und in den bei-

montant net pour l'Eurodistrict de 438 911 € détaillé dans les documents joints.

- **le paiement du personnel** dédié au GECT Eurodistrict avec 313 655 € (fonds structurels inclus).
- **les autres dépenses pour le fonctionnement du Secrétariat Général** (87 500 €).
- **l'organisation des séances du Bureau et du Conseil** du GECT (20 500 €).
- **La communication et relations publiques** (10 000 €)

Le projet de budget selon la nomenclature M14, ainsi qu'un tableau permettant une vision pluriannuelle sont présentés en annexe.

gefügten Unterlagen mit einem Nettobetrag von 438.911 € aufgeführt sind.

- **Personalkosten** des EVTZ Eurodistrict von 313.655 € (inkl. Strukturfonds)
- **die sonstigen Aufwendungen für den Betrieb des Generalsekretariats** (87.500 €).
- **die Organisation der Vorstands- und Ratssitzungen** des EVTZ (20.500 €).
- **Presse- und Öffentlichkeitsarbeit** (10.000 €).

Der Haushaltsplan gemäß der anzuwendenden Nomenklatur M14, sowie eine Tabelle die einen mehrjährigen Ausblick ermöglicht, befinden sich im Anhang.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict a examiné le budget prévisionnel et l'adopte conformément aux documents budgétaires joints en annexe:

- | | |
|--------------------------------|-------------|
| - dépenses d'investissements : | 70 000 € |
| - recettes d'investissements : | 70 000 € |
| - dépenses de fonctionnement : | 1 594 000 € |
| - recettes de fonctionnement : | 1 594 000 € |

Der Eurodistriktrat hat den Haushaltsplan geprüft und nimmt den vorläufigen Haushalt gemäß den angehängten Dokumenten an :

- | | |
|-----------------------------------|-------------|
| - Ausgaben Vermögenshaushalt : | 70.000 € |
| - Einnahmen Vermögenshaushalt : | 70.000 € |
| - Ausgaben Verwaltungshaushalt : | 1.594.000 € |
| - Einnahmen Verwaltungshaushalt : | 1.594.000 € |

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis :

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 22 mars 2018 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le
24 AVR. 2018

**PREFECTURE
DU BAS-RHIN**
24 AVR. 2018
 Bureau du Contrôle de Légalité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- TECT EURODISTRICT STBG ORTENU (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002417200013

POSTE COMPTABLE :

M. 14

Budget primitif
vote par nature

BUDGET : TECT EURODISTRICT STBG ORTENU (3)

ANNEE 2018



(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement, - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. <ul style="list-style-type: none"> - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3. - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .</p> <p>IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.</p>
--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 594 000,00	1 084 528,42
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 509 471,58
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 594 000,00	1 594 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	70 000,00	12 315,13
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 57 684,87
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		70 000,00	70 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 664 000,00	1 664 000,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	615 660,00	0,00	481 180,00	481 180,00	481 180,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	385 428,28	0,00	381 107,00	381 107,00	381 107,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	600 023,72	0,00	719 056,58	719 056,58	719 056,58
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 601 112,00	0,00	1 581 343,58	1 581 343,58	1 581 343,58
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	35 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		341,29	341,29	341,29
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 637 102,00	0,00	1 581 684,87	1 581 684,87	1 581 684,87
023	Virement à la section d'investissement (5)	629,00		515,13	515,13	515,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	22 269,00		11 800,00	11 800,00	11 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		22 898,00		12 315,13	12 315,13	12 315,13
TOTAL		1 660 000,00	0,00	1 594 000,00	1 594 000,00	1 594 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 594 000,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	25 323,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 064 526,00	0,00	1 083 672,00	1 083 672,00	1 083 672,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 089 849,00	0,00	1 083 672,00	1 083 672,00	1 083 672,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 222,62	0,00	856,42	856,42	856,42
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 092 071,62	0,00	1 084 528,42	1 084 528,42	1 084 528,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 092 071,62	0,00	1 084 528,42	1 084 528,42	1 084 528,42

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	509 471,58
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 594 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	12 315,13
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - BP - 2018

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	47 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	73 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	73 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	73 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 000,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TECT EURODISTRICT STBG ORTENU - TECT EURODISTRICT STBG ORTENU - BP - 2018

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	629,00		515,13	515,13	515,13
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	22 269,00		11 800,00	11 800,00	11 800,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		22 898,00		12 315,13	12 315,13	12 315,13
TOTAL		22 898,00	0,00	12 315,13	12 315,13	12 315,13

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	57 684,87
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 000,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	12 315,13
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	481 180,00		481 180,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	381 107,00		381 107,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	719 056,58		719 056,58
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	11 800,00	11 800,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	341,29		341,29
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		515,13	515,13
Dépenses de fonctionnement – Total		1 581 684,87	12 315,13	1 594 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 594 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		70 000,00	0,00	70 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 000,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 083 672,00		1 083 672,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	856,42	0,00	856,42
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 084 528,42	0,00	1 084 528,42

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	509 471,58
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 594 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		11 800,00	11 800,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		515,13	515,13
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	12 315,13	12 315,13

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	57 684,87
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 000,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	615 660,00	481 180,00	481 180,00
60623	Alimentation	5 700,00	4 200,00	4 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	3 650,00	3 650,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	6 430,00	6 430,00
6068	Autres matières et fournitures	1 600,00	3 900,00	3 900,00
6132	Locations immobilières	37 268,00	26 500,00	26 500,00
6135	Locations mobilières	24 100,00	26 200,00	26 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6156	Maintenance	9 850,00	10 300,00	10 300,00
6161	Multirisques	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6168	Autres primes d'assurance	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 000,00	4 000,00	4 000,00
6226	Honoraires	35 100,00	34 800,00	34 800,00
6228	Divers	59 452,00	63 570,00	63 570,00
6231	Annonces et insertions	7 100,00	8 600,00	8 600,00
6232	Fêtes et cérémonies	14 110,00	14 900,00	14 900,00
6233	Foires et expositions	64 500,00	51 400,00	51 400,00
6236	Catalogues et imprimés	26 250,00	40 900,00	40 900,00
6238	Divers	108 500,00	11 500,00	11 500,00
6241	Transports de biens	1 700,00	1 950,00	1 950,00
6248	Divers	155 000,00	114 900,00	114 900,00
6251	Voyages et déplacements	10 630,00	7 830,00	7 830,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	12 500,00	12 500,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	7 000,00	7 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 750,00	1 100,00	1 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	385 428,28	381 107,00	381 107,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	43 600,00	43 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	233,28	207,00	207,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 242,00	4 639,00	4 639,00
64131	Rémunérations non tit.	262 619,00	229 716,00	229 716,00
64168	Autres emplois d'insertion	12 480,00	12 636,00	12 636,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	74 736,00	65 199,00	65 199,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	14 093,00	12 329,00	12 329,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 025,00	11 781,00	11 781,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	600 023,72	719 056,58	719 056,58
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
65733	Subv. fonct. Départements	5 291,00	7 488,00	7 488,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	18 000,00	18 000,00	18 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	80 843,00	79 754,00	79 754,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	70 000,00	53 500,00	53 500,00
6574	Subv. fonct. Associat [°] , personnes privée	425 389,72	559 814,58	559 814,58
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 601 112,00	1 581 343,58	1 581 343,58
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	35 990,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	35 990,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	341,29	341,29

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 637 102,00	1 581 684,87	1 581 684,87
023	Virement à la section d'investissement	629,00	515,13	515,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	22 269,00	11 800,00	11 800,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	22 269,00	11 800,00	11 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		22 898,00	12 315,13	12 315,13
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		22 898,00	12 315,13	12 315,13
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 660 000,00	1 594 000,00	1 594 000,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 594 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	25 323,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 323,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 064 526,00	1 083 672,00	1 083 672,00
74718	Autres participations Etat	8 628,00	10 480,00	10 480,00
7473	Participat° Départements	1 501,00	16 036,00	16 036,00
74758	Participat° Autres groupements	858 964,00	872 183,00	872 183,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	195 433,00	184 973,00	184 973,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 089 849,00	1 083 672,00	1 083 672,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 222,62	856,42	856,42
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 222,62	856,42	856,42
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 092 071,62	1 084 528,42	1 084 528,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 092 071,62	1 084 528,42	1 084 528,42

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	509 471,58
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 594 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	26 000,00	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions, droits similaires	26 000,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	47 000,00	50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	21 770,00	3 600,00	3 600,00
2184	Mobilier	1 700,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	23 530,00	45 400,00	45 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		73 000,00	70 000,00	70 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		73 000,00	70 000,00	70 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		73 000,00	70 000,00	70 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 000,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	629,00	515,13	515,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	22 269,00	11 800,00	11 800,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	8 600,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 784,00	3 779,00	3 779,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 499,00	4 830,00	4 830,00
28184	Mobilier	4 903,00	2 708,00	2 708,00
28188	Autres immo. corporelles	483,00	483,00	483,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		22 898,00	12 315,13	12 315,13
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		22 898,00	12 315,13	12 315,13
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		22 898,00	12 315,13	12 315,13

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	57 684,87
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 000,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		70 000	0	70 000									
Dépenses réelles		70 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison - affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		12 315	0	12 315									
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		12 315	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 315
021	Virement de la sect* de fonctionnement	515	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	515
040	Opérat* ordre transfert entre sections	11 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 800
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 594 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 594 000
Dépenses réelles		1 581 685	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 581 685
011	Charges à caractère général	481 180	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	481 180
012	Charges de personnel, frais assimilés	381 107	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	381 107
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	341	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	341
65	Autres charges de gestion courante	719 057	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	719 057
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		12 315	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 315
023	Virement à la section d'investissement	515	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	515
042	Opérat* ordre transfert entre sections	11 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 800
043	Opérat* ordre inférieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		1 084 528	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 084 528
Recettes réelles		1 084 528	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 084 528
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	1 083 672	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 083 672
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	856	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	856
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat* ordre inférieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		12 315,13	III 12 315,13
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		12 315,13	12 315,13
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	3 779,00	3 779,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 830,00	4 830,00
28184	Mobilier	2 708,00	2 708,00
28188	Autres immo. corporelles	483,00	483,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	515,13	515,13

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	12 315,13	0,00	57 684,87	0,00	70 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 70 000,00
Solde	V = IV – II (6) 70 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 50
 Nombre de membres présents : 32
 Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES :
 Pour : 32
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 13 mars 2018

Présenté par le Président
 A Offenburg, le 22 mars 2018

Délibéré par le Conseil, réuni en session plénière
 A Offenburg, le 22 mars 2018
 Les membres

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :


Frank SCHERER
 Président du GECT Eurodistrict
 Strasbourg-Ortenau



GECT EURODISTRICT STBG ORTENU - GECT EURODISTRICT STBG ORTENU - BP - 2018

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Document communiqué
en vertu de la Loi n° 181 du 6 Mars 1963
relative à l'accès à l'information

PREVISIONS 2018/ HAUSHALTSPLAN 2018

Prévision Recette Fonctionnement 2018/ Voraussichtliche Einnahmen Betriebskosten 2018		1 593 143,58
Cotisations des membres / Mitgliederbeiträge		850 000,00
Fond structurel (p.ex. INTERREG) / Strukturfonds (bsp. INTERREG)		223 192,00
Recettes diverses (/diverse Einnahmen)		10 480,00
Diminution charges / Kostenminderung		0,00
Annulation mandats exercices antérieurs		
Solde du report antérieur fonctionnement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag Betriebskosten	Report total 2017 pour le budget 2018 /	567 156,45
Recettes d'investissements 2018 / Investitionseinnahmen 2018	Gesamtübertrag aus 2017 für 2018:	
Amortissements 2018 / Abschreibungen 2018		69 484,87
Solde du report antérieur investissement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag Investition		11 800,00
		57 684,87

**PREFECTURE
DU BAS-RHIN**
24 AVR. 2018
 Bureau du Contrôle de Légalité

Domaines des dépenses / Ausgabenbereiche	Code fonction	montant 2017 pour mémoire / Summe Haushalt 2017 zur Erinnerung	Réalisé / Ist 2017	Imputation comptable / Budgetlinie	Intitulé / Name	BP 2018 proposé : Haushaltsplan 2018 Vorschlag	BP 2019 proposé : Haushaltsplan 2019 Vorschlag	BP 2020 proposé : Haushaltsplan 2020 Vorschlag
Fonctionnement & séances institutionnelles / Betrieb & institutionnelle Sitzungen	Total	417 490	381 014			400 121	416 970	475 894
Frais de fonctionnement / Betriebskosten	1	87 500	75 881			87 500	87 500	87 500
Frais de personnel / Personalkosten	2	299 490	282 485			282 121	298 970	357 894
Séances institutionnelles / Institutionnelle Sitzungen	3	20 500	15 514			20 500	20 500	20 500
Communication & Relations Publiques / Kommunikation & Öffentlichkeitsarbeit	4	10 000	7 134			10 000	10 000	10 000
Investissements (achats uniques) / Investitionen (einmalige Anschaffungen)	Total	30 000	0			14 600	7 000	7 000
Achat de matériel (investissement) / Materialkauf (Investition)	5	30 000	0			14 600	7 000	7 000

entre autres : loyer = 23.500 €, charges locatives et de copropriété = 13.000 €, fournitures = 5.500 €, téléphonie = 8.000 €, déplacements = 7.000 €, etc... / Miete=23.500 €, Mietnebenkosten = 13.000 €, Bürobedarf=5.500 €, Telefonie = 8.500 €, Reise- und Fahrtkosten = 7.000 €, etc...

6 postes à temps plein + 1 CAE + 1 stagiaire sur 10 mois + 67% du poste communication, 33% étant imputés au projet INTERREG

"Marché de l'Emploi 360" + 85% du référent Environnement + 70% du référent Santé + 45% du référent Jeunesse (respectivement 15%+30%+55% imputés sur le microprojet "Société Civile" + 2.000 € de formation continue + 1.000€ médecine de travail / 6 VZ-Stellen + 1 CAE + 1 Praktikantenstelle für 10 Monate + 67% der Referentenstelle Kommunikation, da 33% für INTERREG-Projekt "Arbeitsmarkt 360" + 85% Referentenstelle Umwelt + 70% Referentenstelle Gesundheit + 45% Referentenstelle Jugend (jeweils 15%+30%+55% für Mikroprojekt "Zivilgesellschaft" sowie inbegriffen Weiterbildungskosten 2.000€ + 1.000€ Arbeitsmedizin

principalement frais de location de matériel, traduction et interprétation / hauptsächlich Materialmietkosten, Dolmetscherkosten und allgemeine Übersetzungskosten

publications et matériel de communication , annonces & conférences de presse, 6 domaines de site internet / Veröffentlichungen und Werbemittel, Anzeigen & Pressekonferenzen, 6 Internetdomäne

Thèmes prioritaires et projets / prioritaire Themenbereiche und Projekte	Total	592 513	348 655	438 911	242 457	235 300
Transport & mobilité / Verkehr & Mobilität	Total	210 000	90 624	134 600	11 000	0
Projets susceptibles d'être réalisés suite aux recommandations de l'étude / Mögliche Folgeprojekte aufgrund der Handlungsempfehlungen der Studie	7	100 000	47 270	99 600	11 000	0
TRAM	41	100 000	36 851	35 000	0	0
Congrès sur les systèmes de transport intelligents / Kongress zu Intelligenten Transportsystemen	30	10 000	5 783	6233	0	0
			720	6226	0	0
Santé / Gesundheit	Total	35 000	24 387	0	0	0
Projet de Substitution / Substitutionsprojekt	8	20 000	20 000	657363	0	0
Projets susceptibles d'être réalisés suite aux recommandations de l'étude santé réalisée en 2012 / Mögliche Folgeprojekte aufgrund der Handlungsempfehlungen der im Jahre 2012 realisierte Gesundheitsstudie	9	15 000	4 387	0	0	0
Bilinguisme & Formation / Zweisprachigkeit & Ausbildung	Total	41 962	23 448	38 249	39 673	35 000
Fonds bilinguisme -déplacements scolaires / Fonds für Zweisprachigkeit - Klassenfahrten	10	30 000	17 110	657363	25 000	25 000
			1 622	6574	5 000	5 000
				6236		
		662		6228	400	
				6248	6 800	
		1 200		6251	600	
		3	3	6332	4	
		64	64	6336	73	
		3 111	3 109	64131	3 531	
		942	942	6451	1 070	
		131	131	6453	149	
		172	172	6454	177	
		557	1 672	0	0	
		3 766	3 000	0	0	
Apprentissage transfrontalier / grenzüberschreitende Berufsausbildung	11	8 000	4 247	5 860	8 131	5 000
		2 000	720	0	0	0
Economie / Wirtschaft	Total	178 838	115 266	124 778	68 500	68 500
Participation aux salons ExpoReal & MIPIM / Beteiligung an den Messen ExpoReal & MIPIM	12	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Semaine de l'entrepreneur européen / Woche des europäischen Unternehmers	13	18 500	7 783	18 500	18 500	18 500
INTERREG : Marché de l'Emploi 360° / Arbeitsmarkt 360°	28	60 338	57 483	56 278	0	0
INTERREG : Ecole 2ème chance / Schulen der 2. Chance	32	50 000	0	0	0	0

SIG cartographie / GIS Kartenerstellung	Total	3 350	1 845			3 000	3 000	3 000
Réalisation du Site / Umsetzung der Webseite	14				Divers (prestations externes)			
		1 850	1 845	6228	Maintenance	1 900	1 900	1 900
Réalisation des cartes / Umsetzung der Karten	33	1 500		6156	Remboursements frais à d'autres organismes	1 100	1 100	1 100
				62878				
Participation Citoyenne / Bürgerbeteiligung	Total	10 000	4 950			5 000	5 000	20 000
Rencontres Maire-citoyens / Eurodistrict Konvent	15	0	0			0	0	15 000
Nouveau site internet participatif / neuer, partizipativer Internetauftritt	16	10 000	4 950			5 000	5 000	5 000
Jeunesse / Jugend	Total	28 000	22 213			30 000	30 000	30 000
Km Solidarité	18	23 000	20 010			25 000	25 000	25 000
Rencontre Animateurs Jeunesse / Jugendbegegnungen	34	5 000	2 203			5 000	5 000	5 000
Sport / Sport	Total	5 000	340			0	0	0
Forum des acteurs du Sport - Rencontres / Forum Sportakteure - Treffen	35	5 000	340			0	0	0
Culture / Kultur	Total	0	0			0	0	0
Evénements et événements grand public / Veranstaltungen und öffentliche Veranstaltungen	Total	2 000	0			0	0	0
Anniversaire Traité de l'Elysée / Aktivitäten um Jahrestag Elysee Vertrag	23	2 000	0			0	0	0
Affaires sociales / Soziales	Total	56 864	53 998			56 484	56 484	50 000
Fonds de soutien aux enfants réfugiés / Fonds für INTERREG MARGE	36	50 000	47 550			50 000	50 000	50 000
	42	6 864	6 448			6 484	6 484	0
Prévention & Sécurité / Prävention & Sicherheit	Total	8 000	1 784			10 300	1 800	1 800
Prévention & Sécurité / Prävention & Sicherheit	29							
Environnement / Umwelt	Total	11 500	8 248		Alimentation	14 500	5 000	5 000
Economie circulaire - Déchets / Kreislaufwirtschaft - Abfall	38	5 500	8 248			4 500	0	0
Air et climat / Luft und Klima	39	6 000	0			10 000	5 000	5 000

Tourisme / Tourismus	Total	2 000	1 552			22 000	parcours découverte Eurodistrict pour les enfants édition 2017 / Eurodistrict Entdeckungsrallye für Kinder 2017-Auflage	22 000	22 000
Parcours découverte Eurodistrict / Eurodistrict Entdeckungsrallye	40	2 000	1 552			2 000		2 000	2 000
Journée vélo / Fahrradtag	44	0	0			20 000		20 000	20 000
Projets subventionnés divers / diverse Förderprojekte	total	198 000	134 344			178 000	Projets subventionnés / Förderprojekte	185 000	165 000
projets déjà votés pour 2018 / bereits für 2018 beschlossene Förderprojekte	26	98 000	97 936	6574	Subventions privées	78 000	projets déjà votés / durch Gremienbeschlüsse gebunden	85 000	65 000
demandes additionnelles dans l'année (sur la base de l'année précédente) / zusätzliche Förderprojekte im Laufe des Jahres (Erfahrungswert)		100 000	36 408			0	Le Maillon	0	0
INTERREG Société Civile - Microprojets / INTERREG Zivilgesellschaft - Mikroprojekte	Total	53 330	36 861		Montant net :	35 825	Projet Société Civile / Projekt Société Civile. 15% coût salarial référent environnement + 30% coût salarial référent santé + 55% coût salarial référent jeunesse + 100% coût salarial coordinateur à mi-temps / 15% Lohnkosten Referentenstelle Umwelt + 30% Lohnkosten Referentenstelle Gesundheit + 55 % Lohnkosten Referentenstelle Jugend + 100% Lohnkosten Referentenstelle Koordinator Halbzzeit	34 809	0
		1 313 602	923 142	Total		1 079 257	= budget total net (ce que cela coûte à l'ED)	906 736	903 694
		1 503 981	1 053 248		Total dépenses 6 (rose) / Total Ausgaben 6 (rosa)	1 288 329		1 101 162	902 174
		49 470	14 685		Total dépenses investissements 2 (jaune) / Total Ausgaben Investitionen 2 (gelb)	24 600		17 000	12 000
		214 526	135 421		total recettes 7 (bleu) / Total Einnahmen 7 (blau)	233 672		211 426	10 480
		25 323	9 370		total diminution charges 6 (bleu) / Total Kostenminderung 6 (blau)	0		0	0

Total dépenses / Gesamtausgaben	1 288 329
Report potentiel fonctionnement sur 2019 / potentieller Übertrag Betriebskosten auf 2019	304 814,58
Total dépenses investissements / Gesamtausgaben Investition	24 600
Report potentiel investissement sur 2019/ potentiel Übertrag Investition auf 2019	44 885
REPORT TOTAL / GESAMTÜBERTRAG	349 699

Prévision Recette Fonctionnement 2019/ Voraussichtliche Einnahmen Betriebskosten 2019	1 366 241
Cotisations des membres / Mitgliederbeiträge	850 000
Fond structurel (p.ex. INTERREG) / Strukturfonds (bsp. INTERREG	200 946
Recettes diverses (/diverse Einnahmen	10 480
Diminution charges / Kostenminderung (Schneider))	
Annulation mandats exercices antérieurs	
Solde du report 2018 fonctionnement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag 2018 Betriebskosten	304 814,58
Recettes d'investissements 2019 / Investitionseinnahmen 2019	65 385
Amortissements 2019 / Abschreibungen 2019	20 500
Solde du report 2018 investissement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag 2018 Investition	44 885
	Report total 2018 pour le budget 2019 / Gesamtübertrag aus 2018 für 2019:
	349 699

Prévision Recette Fonctionnement 2020/ Voraussichtliche Einnahmen Betriebskosten 2020	1 125 559
Cotisations des membres / Mitgliederbeiträge	850 000
Fond structurel (p.ex. INTERREG) / Strukturfonds (bsp. INTERREG	0
Recettes diverses (/diverse Einnahmen	10 480
Diminution charges / Kostenminderung (Schneider))	0
Annulation mandats exercices antérieurs	
Solde du report 2019 fonctionnement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag 2019 Betriebskosten	265 079
Recettes d'investissements 2020 / Investitionseinnahmen 2020	68 885
Amortissements 2020 / Abschreibungen 2020	20 500
Solde du report 2019 investissement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag 2019 Investition	48 385
	Report total 2019 pour le budget 2020 / Gesamtübertrag aus 2019 für 2020:
	313 463

Total dépenses 2019 / Gesamtausgaben 2019	1 101 162
Report potentiel fonctionnement sur 2020 / potentieller Übertrag Betriebskosten auf 2020	265 079
Total dépenses investissements 2019 / Gesamtausgaben Investition 2019	17 000
Report potentiel investissement sur 2020 / potentieller Übertrag Investition auf 2020	48 385
REPORT TOTAL / GESAMTÜBERTRAG	313 463

Total dépenses 2020 / Gesamtausgaben 2020	902 174
Report potentiel fonctionnement sur 2021 / potentieller Übertrag Betriebskosten auf 2021	223 385
Total dépenses investissements 2020 / Gesamtausgaben Investition 2020	12 000
Report potentiel investissement sur 2021 / potentieller Übertrag Investition auf 2021	56 885
REPORT TOTAL / GESAMTÜBERTRAG	280 269

Document de séance n°6.1/1/2018
Vorlage Nr. 6.1/1/2018

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1/2018</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 22.03.2018
Dossier suivi par / Projektbeauftragte Katrin NEUSS	

Point n° 6.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 6.1 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Fonds de soutien aux enfants et aux adolescents réfugiés de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau – projets retenus / *Unterstützungsfonds für Flüchtlingskinder und Jugendliche des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau – ausgewählte Projekte*

I. Rapport / Sachverhalt

Dans sa décision du 7 décembre 2017, le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a mis en place un fonds de soutien aux enfants et adolescents réfugiés à hauteur de 50.000 €. Un montant maximum de 2.500 € pouvait être sollicité par projet. L'objectif du fonds est de soutenir des projets et/ou actions facilitant l'intégration des enfants et des adolescents de 0 à 25 ans sur le territoire de l'Eurodistrict.

La date limite de dépôt de projet était le 1^{er} mars 2018.

Un total de 30 projets de 28 porteurs de projet différents a été déposé (14 de la part des porteurs de projet allemands et 14 de la part des porteurs de projet français) pour une enveloppe globale de 67.561 €. La plupart visent notamment des découvertes culturelles, linguistiques et environnementales.

Conformément à la procédure et aux critères de sélection approuvés par le Conseil en décembre 2015, le jury (représentants techniques de sept villes de l'Eurodistrict) s'est efforcé de soutenir le plus grand nombre possible de projets dans la limite du budget disponible. Suite aux délibérations, le jury propose de retenir les projets présentés en annexe ci-joint comme bénéficiaires du fonds.

Mit seinem Beschluss vom 7. Dezember 2017 errichtete der Eurodistriktrat einen Unterstützungsfonds für Flüchtlingskinder und Jugendliche in Höhe von 50.000 €. Pro Projekt konnte eine Unterstützung von maximal 2.500 € beantragt werden. Ziel des Fonds ist die Förderung von Projekten und/oder Aktionen, die den Flüchtlingskindern und Jugendlichen im Alter von 0 bis 25 Jahren die Integration im Gebiet des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau erleichtern.

Einsendefrist war der 1. März 2018.

Eingereicht wurden 30 Projektanträge von 28 Projektträgern, in Höhe von 67.561 €. Davon 14 von deutschen und 14 von französischen Projektträgern, die insbesondere auf die Bereiche Kulturvermittlung, Sprachmittlung und Naturentdeckung zielen.

Gemäß des im Dezember 2015 vom Rat verabschiedeten Auswahlverfahrens und in Anlehnung an die erarbeiteten Auswahlkriterien, war die Jury (Repräsentanten aus sieben Eurodistriktstädten) während ihrer Beratungen bemüht, möglichst viele der eingereichten Projekte mit den verfügbaren Mitteln zu unterstützen. Als Ergebnis ihrer Beratungen schlägt die Jury die

En vue d'encourager un échange de savoir-faire sur le territoire de l'Eurodistrict, les porteurs de projet français et allemands subventionnés s'engagent à participer à une réunion de clôture transfrontalière prévue en automne 2018.

im Anhang aufgeführten Projekte als Fondsbegünstigte vor.

Mit dem Ziel, auf dem Gebiet des Eurodistrikts einen Best Practice-Austausch anzuregen, verpflichten sich alle geförderten deutschen und französischen Projektträger zur Teilnahme an einer grenzüberschreitenden Fonds-Abschlussveranstaltung, die voraussichtlich im Herbst 2018 stattfinden wird.

II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats

Compte tenu de la bonne répartition que présente la décision du jury et qui permet de soutenir de manière conséquente presque tous les projets intéressants, le Secrétariat général recommande de donner suite à cette proposition.

Angesichts der Tatsache, dass der Juryentscheid eine Unterstützung in hohem Maße fast aller gelungenen Projekte vorsieht, empfiehlt das Generalsekretariat diesem Vorschlag nachzukommen.

III. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag

Le Conseil de l'Eurodistrict approuve le choix des projets sélectionnés par le jury et octroie aux porteurs de projets nommés en annexe la somme y afférente.

Der Rat des Eurodistrikts stimmt der von der Jury getroffenen Projektauswahl zu und bewilligt den im Anhang genannten Projektträgern die jeweils aufgeführte Fördersumme.

Les 50.000 € du fonds de soutien de l'Eurodistrict seront alors épuisés pour 2018. Une éventuelle reconduction du fonds sera décidée au début de l'année 2019.

Der Eurodistrikt-Unterstützungsfonds in Höhe von 50.000 € ist damit für das Jahr 2018 erschöpft. Über eine mögliche Weiterführung des Fonds wird zu Beginn des Jahres 2019 entschieden.

En outre, le Conseil autorise le Président à signer tout document qui se réfère à ce fonds.

Ferner ermächtigt der Rat den Präsidenten alle mit dem Fonds in Verbindung stehende Unterlagen zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 22 mars 2018 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

24 AVR. 2018



TOP 6.1. EURODISTRICT - FONDS DE SOUTIEN AUX JEUNES RÉFUGIÉS - 2018

Pays	Ville	Porteur de projet	Projet	Subvention sollicitée €	Subvention préconisée €	Contenu
F	Marmoutier	AIR ET VIE	Séjours de remise en lien pour adolescents réfugiés	2500	2300	Séjour dans le centre d'accueil AIR et VIE à Marmoutier avec des activités sportives, des ateliers de travaux manuels, des randonnées pédestres, des moments d'échange (exprimer souffrances/ressentis) pour permettre aux adolescents réfugiés résidant à Strasbourg de se ressourcer/ se remobiliser. Au total 3 séjours de chaque fois 4 jours et 3 nuits pour 12 jeunes entre 15-17 ans.
F	Strasbourg	Alsace-Syrie	Aider les réfugiés à s'intégrer dans la société d'accueil à travers l'apprentissage de la langue française	2500	2000	Projet d'intégration basé sur des cours de FLE (36 séances à 1h30) en groupe, des sorties culturelles (musées de Strasbourg) et un accompagnement individualisé (aide aux démarches quotidiennes, rédaction des courriers etc.) pendant une période de 10 mois pour 10-15 participants entre 18-24 ans.
F	Strasbourg	AMSED Association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement	Inclusion des jeunes réfugiés sur le territoire de l'Eurodistrict	2500	2400	Travail d'intégration à travers 10 ateliers thématiques (liberté d'expression, radicalisation, dialogue inter-religieux, droits de l'Homme, discours de la haine en ligne, communication non-violente, discerner l'info de l'intox, tolérance, vivre-ensemble, égalité des chances) + organisation d'un atelier de théâtre et mise en place d'une bibliothèque vivante dans le cadre du Forum Mondial de la Démocratie à Strasbourg.
F	Strasbourg	Association Zakoté	Ateliers de chant et d'expression vocale	2500	2400	L'intégration par le biais du chant: Organisation de 2 concerts de chants traditionnels et de 4 ateliers hebdomadaires de chants (1h30) dans lesquels des chansons/complines françaises et des langues respectives des enfants sont chantées et travaillées ensemble (jeux vocaux sur la prononciation des différents mots et sons de langue). Chaque enfant est invité à apporter "sa" chanson. Présentation du travail en public lors de la fête de la musique à Strasbourg. Dates: 11./18./25.04. + 03.05. (ateliers) / 21.06. (présentation), pour 15-20 enfants par atelier entre 6-17 ans.
F	Strasbourg	Au Coude à Coude	Acquisition rapide du français de communication	2400	2300	Apprentissage de la langue française (cours intensifs de FLE, 14h/semaine pdt 24 semaines) et transmission de connaissances de base des technologies digitales (2 ateliers d'informatique). Pour 10 participants entre 16-17 ans.
F	Strasbourg	Bretz/Selle	Le vélo, outil de mobilité, d'autonomie et d'intégration pour des migrants mineurs isolés	1161	1100	Atelier de vélonomie: pédagogie de l'auto-réparation et remise en état de vélos d'occasion avec l'acquisition d'un savoir-faire manuel, des connaissances sur les équipements de sécurité et d'un vocabulaire du champs lexical "vélo".
D	Kehl	Bürgerstiftung Kehl	Qualifizierung junger Männer im Metallbereich: 2. Jahrgang 2017/2018	2500	2300	La "Bürgerstiftung Kehl" a désigné des jeunes réfugiés de l'Ortenau pour intégrer un cours d'un an dans le domaine de la métallurgie. L'objectif est de doter les jeunes d'un savoir technique et de langue afin qu'ils puissent intégrer une formation en métallurgie en septembre 2018.

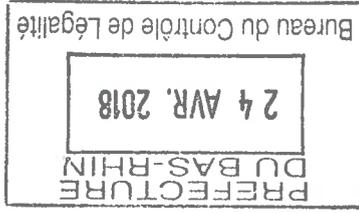
F	Strasbourg	Caritas Alsace	Séjour linguistique (FLE) pour des jeunes réfugiés	2500	2400	Organisation d'un séjour linguistique (FLE) intensif d'une semaine (18.-25.08.2018) pour 20 jeunes irakiens entre 10-16 ans afin qu'ils puissent intégrer par la suite des établissements éducatif "traditionnels".
D	Kinzigtal	Caritas Kinzigtal e. V.	Kinder stärken	2500	2400	Offre thérapeutique-pédagogique (gestion de l'émotion et travail sur le vécu; équitation thérapeutique; ateliers d'art thérapeutique) pour 8 jeunes réfugiés et jeunes allemands du Kinzigtal entre 7-8 ans.
F	Strasbourg	Centre Bernanos	Cours de français	2500	2400	Organisation des cours de français individuels pour 25 adolescents migrants entre 13-25 ans.
F	Strasbourg	Comité UNICEF Alsace 2 demandes, seulement 1 possible	Enfants d'ailleurs, musées d'ici Actions d'insertion dans le monde du travail	1600 600	1600 0	Apprendre la langue au musée: Visite des musées et apprentissage de la langue française à l'aide d'exercices de vocabulaire en lien avec les visites (sur place). Pour 15-20 participants entre 6-11 ans. Organisation d'un stage de 4 semaines pour adolescents (16.04.-20.05.2018 + 15.10.-16.11.2018) afin de favoriser leur intégration dans une entreprise. 10 participants à chaque stage entre 15-25 ans. 2 demandes déposées mais conformément aux critères seulement 1 peut être retenue
F	Strasbourg	Compagnie Blicke	"Tanz am Ufer - Korrespondance 4.0	2500	0	Projet de danse contemporaine avec jeunes réfugiés. Subvention classique de l'Eurodistrict via projet 5.000 €
F	Strasbourg	En Filigrane	Fruits de Rencontres	2500	2300	Ateliers de médiation artistique menés par des artistes et une psychologue clinicienne pour enfants réfugiés et écoliers de Strasbourg (créer une activité ludique en liant la création des marionnettes, des saynètes et l'apprentissage de la langue).
D	Offenburg	Erich Kästner Realschule + Astrid Lindgren Grund- und Hauptschule	"Ich bin dabei" - künstlerisches Arbeiten für geflüchtete Kinder und Jugendliche	2500	2300	Proposer des activités artistiques pour permettre à des enfants réfugiés qui n'ont pas encore intégré les bases de la langue et les coutumes du pays d'accueil afin qu'ils puissent s'adapter plus facilement au niveau scolaire de la classe. Cette approche permet également de faire un travail individuel avec des enfants traumatisés.
D	Ettenheim	Flüchtlingsinitiative Neustart Ettenheim e.V.	Theaterworkshop für Kinder und Jugendliche	2100	2100	Organisation d'un atelier de théâtre hebdomadaire pour enfants réfugiés et jeunes originaires d'Ettenheim (6-14 ans) avec présentation publique de la pièce à Ettenheim et à la LAGA.
D	Achern	Förderverein der GMS Achern	Gemeinsam stark - Lernen in der Natur	2500	2400	Activités récréatives dans la nature pour élèves (enfants réfugiés et enfants allemands) de l'école afin de favoriser l'interaction et un sentiment de solidarité entre les élèves. Sont concernés 120 élèves de 5 classes entre 7-15 ans.
D	Kehl	Förderverein Kehl- Kreuzmatt e.V.	Internationale Kinderbibliothek	1200	1200	Bibliothèque internationale pour enfants - offre linguistique de bas seuil pour enfants réfugiés et leurs familles - se servir de la littérature comme pont entre différentes cultures, langues et personnes - transmission réciproque des valeurs culturelles, de l'estime de l'autre. Extension du projet sur 2 écoles maternelles supplémentaires et création d'un programme d'accompagnement (séances de lecture, bateau livre et pique-nique littéraire).

D	Etteheim	Gallaghers Nest Kulturraum	Offener Treff für Kinder und Jugendliche geflüchteter Familien	2500	2300	Rencontres hebdomadaires pour jeunes réfugiés et allemands autour de différents ateliers de théâtre, danse, musique et apprentissage de la langue. Les créations réalisées seront présentées au cours de rendez-vous qui se tiendront en été.
D	Achern	Illenau Werkstätten e.V.	KinderKunstSommer in den Illenau Werkstätten	2500	2400	Offre pédagogique culturelle et de loisirs de 5 jours (03.-07.09.18) pendant les vacances d'été pour un groupe de 60 enfants réfugiés et de l'Illenau de 6-12 ans avec un programme alternant quotidiennement (arts plastiques, sorties naturelles, jeux linguistiques etc.).
D	Lahr	Kathol. Kindergarten Sancta Maria Lahr	Angekommen in deinem Kindergarten, angekommen in deiner Stadt. Wir lernen Lahr und die Umgebung kennen	2000	2000	Des sorties ville et nature mensuelles et offres linguistiques pour des enfants réfugiés et allemands de l'école maternelle (3-6 ans) à Lahr.
D	Offenburg	Kunstschule Offenburg	"Tanz am Ufer" - KorresponDanse 4.0	2500	0	Projet de danse contemporaine avec jeunes réfugiés. 16 à 18 participants entre 18-24 ans. <i>Subvention classique de l'Eurodistrict via projet 5.000 €</i>
F	Strasbourg	Les Petits Débrouillards Grand Est	"Wir sind ein Haufen bunter Teilchen" - Integratives Grundschulprojekt	2500	0	Animations scientifiques avec des classes scolaires de Kehl pour les enfants et jeunes migrants - permettre la rencontre entre enfants réfugiés et enfants de la région - permettre la découverte des activités scientifiques que les enfants n'ont pas l'habitude de pratiquer. <i>Subvention classique de l'Eurodistrict via projet 5.000 € ou fonds scolaire</i>
F	Strasbourg	Maison des adolescents de Strasbourg	Causerie photographiques	1500	0	Créer une rencontre créative par le biais du médium pothographique entre jeunes migrants et adolescents usagers de la maison des ados: initiation à la photographie + stimulation de l'emploi du français dans un contexte artistique. <i>Le projet a été déposé hors date limite et ne peut pas être pris en compte dans le cadre du fonds. Proposition hors cadre: Le projet peut être soutenu avec la moitié des 2450 € restant du fonds de l'année dernière suite à l'annulation d'un des projets en 2017 - à savoir 1225 €.</i>
F	Strasbourg	Makers for Change	Une jeunesse européenne et interculturelle	2500	2400	Programme d'actions pour jeunes réfugiés: 4 ateliers de langue (FLE), 5 ateliers d'empowerment et organisation de rencontres publiques (café interculturel, atelier culinaire participatif). Les ateliers et rencontres réalisés seront filmés par les jeunes.
D	Lahr	Ökologiestation Lahr	Saft-Erlebnisse. Erleben und Mitarbeit beim Saft-Erlebnis-Mobil. Vom Apfel zum Saft	2500	2400	Activités de rencontre et d'apprentissage de langue à travers la fabrication commune de jus de pomme au pressoir dans des hébergements collectifs pour les réfugiés (notamment des jeunes filles) à Lahr. Le projet se déroule sur 4 après-midis avec au moins 80 jeunes de 8-25 ans.
D	Kehl	Riverside Ortenau e.V.	Metal Art	2500	2300	Animation de petits ateliers autour du travail des métaux pour jeunes adultes (16-25 ans) avec réalisation d'objets qui seront vendus au marché de Noël de Kehl. Les recettes seront reversées à des associations d'aide aux réfugiés.

D	Rheinau	Stadt Rheinau - Jugendarbeit <i>2 demandes, seulement 1 possible</i>	Rheinau - hier bin ich jetzt	2500	0	0 Activités d'été au centre pour jeunes et réfugiés de Freistett (chasse au trésor, initiation graffiti et réalisation d'une exposition photos sur les travaux). <i>Projet déposé hors date limite et seulement 1 demande par porteur de projet possible.</i>
			internationaler Mädchentreff	2500	0	Organisation des "journées filles" pour favoriser l'échange (inter)culturel entre des jeunes filles réfugiées et allemandes à partir de 12 ans (offre artistique, culinaire, sportive et sorties culturelles). <i>Le projet a été déposé hors date limite et ne peut pas être pris en compte dans le cadre du fonds. Proposition hors cadre: Le projet peut être soutenu avec la moitié des 2450 € restant du fonds de l'année dernière suite à l'annulation d'un des projets en 2017 - à savoir 1225 €.</i>
D	Ortenau	Team 4 Winners	Integrationsprojekt	2500	2300	Ateliers sportifs pour des élèves de 6-16 ans en collaboration avec les écoles qui mettent à disposition des salles ou des locaux pour les activités. Surmonter ses difficultés physiques, linguistiques et sociales grâce au sport. Un projet de longue date dans l'Ortenau en faveur de l'intégration d'enfants défavorisés et d'enfants réfugiés.
TOTAL				67561	50000	

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 22 mars 2018 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

24 AVR. 2018



Document de séance n°6.2/1/2018
Vorlage Nr. 6.2/1/2018

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1/ 2018</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 22.03.2018
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Julia WYSSLING	

Point n°6.2 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 6.2 der Tagesordnung*

Objet / Betreff: KM Solidarité 2018 de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau / *KM Solidarité 2018 des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau*

I. Rapport / *Sachverhalt*

La course scolaire « KM Solidarité de l'Eurodistrict » est prévue les lundi 14 et mardi 15 mai 2018. Il s'agit de la 3^e édition dont la coordination est gérée directement par l'Eurodistrict avec le soutien actif des villes de Strasbourg et de Kehl ainsi que de l'Inspection académique.

La course solidaire dure deux jours et les bénéfices récoltés vont à deux institutions du territoire travaillant avec des enfants touchés par un handicap ou en situation de santé difficile. La cagnotte est constituée par les dons des villes partenaires à raison de 20 centimes par kilomètre parcouru.

L'année passée, ce sont plus de 22 500 enfants de 120 écoles (90 françaises et 30 allemandes) qui ont participé à l'action sur les deux jours, dont plus de 4 000 CM2 et Fünftklässler qui ont couru au Jardin des Deux Rives. Ils ont également participé à des ateliers portant sur le sport, la tolérance ou le handicap.

A ce jour, onze villes de l'Eurodistrict sont partenaires de la manifestation : Achern, Kehl, Lahr, Meißenheim, Oberkich et Offenbourg d'un côté, Fegersheim, Illkirch-Griffenstaden, Ostwald, Schiltigheim et Strasbourg de l'autre.

Das Schulrennen „KM Solidarité des Eurodistrikts“ ist für Montag, den 14. und Dienstag, den 15. Mai 2018 geplant. Dabei handelt es sich um die dritte Auflage, die direkt vom Eurodistrict koordiniert und von den Städten Straßburg, Kehl und der französischen Schulbehörde aktiv unterstützt wird.

Der Solidaritätslauf dauert zwei Tage und unterstützt lokale Einrichtungen, die mit kranken oder behinderten Kindern arbeiten. Für jeden erlaufenen Kilometer spenden die Partnerstädte 20 Cents.

Letztes Jahr haben an beiden Tagen über 22.500 Schülerinnen und Schüler von 120 Schulen (30 deutsche und 90 französische) teilgenommen, wovon über 4.000 Fünftklässler und CM2 im Garten der Zwei Ufer zusammengekommen sind. Sie haben auch an Workshops zum Thema Sport, Toleranz oder Behinderung teilgenommen.

Bisher sind elf Städte des Eurodistrikts Partner der Veranstaltung: Achern, Kehl, Lahr, Meißenheim, Oberkirch und Offenbourg auf der einen Seite und Fegersheim, Illkirch-Griffenstaden, Ostwald, Schiltigheim und Straßburg auf der anderen.

Axes de développement

- Multiplier les rencontres franco-allemandes entre les classes grâce au fonds scolaire et à la mise en relation des écoles
- Déplacement des écoles en tram : économie de frais de bus
- Associer plus d'associations sportives et culturelles aux ateliers proposés

Le coût total du KM Solidarité est budgétisé à 25 000 € en 2018.

Entwicklungsschwerpunkte

- Förderung der deutsch-französischen Begegnungen zwischen den Klassen mit Hilfe des Schulfonds und der Vermittlung von Partnerschulen
- Anreise der Schulen mit der Tram: Einsparen von Buskosten
- Teilnahme von Sport- und Kulturvereinen für die Workshops weiter ausbauen

Die Gesamtkosten des KM Solidarité werden für 2018 in Höhe von 25.000 € veranschlagt

II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats

Il s'agit d'une manifestation historique initiée en 1992 par la ville de Strasbourg. L'Eurodistrict organise cette course depuis 2008. En plus de récolter des fonds, d'autres objectifs sont poursuivis : encourager les contacts entre élèves français et allemands en y associant le plaisir du sport et du partage.

Le Secrétariat Général recommande la réédition du KM Solidarité pour 2018.

Es handelt sich um eine historische Veranstaltung, die bereits 1992 von der Stadt Straßburg ins Leben gerufen wurde. Der Eurodistrikt trägt die Veranstaltung seit 2008. Neben dem Erlaufen einer Spende werden noch weitere Ziele verfolgt: Kontakte zwischen deutschen und französischen Schülern fördern und Spaß am Sport und dem Miteinander sein vermitteln.

Das Generalsekretariat empfiehlt die Wiederauflage des KM Solidarité für 2018.

III. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag

Le Conseil de l'Eurodistrict approuve l'organisation de l'édition 2018 du KM Solidarité et valide le budget à hauteur de 25 000 €.

Le Conseil de l'Eurodistrict autorise le Président à signer tout document afférant à ce projet.

Der Eurodistrikt-Rat bewilligt die Organisation des KM Solidarité 2018 und das damit verbundene Budget in Höhe von 25.000 €.

Der Rat des Eurodistrikts ermächtigt den Präsidenten, alle mit diesem Projekt in Verbindung stehenden Unterlagen zu unterzeichnet

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 22 mars 2018 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

24 AVR. 2018



Document de séance n° 6.3/1/2018
Vorlage Nr. 6.3/1/2018

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1/ 2018</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 22.03.2018
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Julia WYSSLING	

Point n° 6.3 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 6.3 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Tourisme - Vélo Gourmand 2018 / Tourismus - Rad- und Genuss tour 2018

I. Rapport / Sachverhalt

L'idée de rééditer le « Vélo Gourmand » dans le sud du territoire de l'Eurodistrict a pris forme grâce au succès de la manifestation en 2017.

L'Office de tourisme du Grand Ried bénéficie d'une expérience de 11 ans dans l'organisation de manifestations vélo et a proposé à l'Eurodistrict de s'associer à sa manifestation de concept identique qui aura lieu le 30.09.18.

L'ambition est de proposer un événement festif, convivial et familial, de valoriser les productions locales (fruits, légumes, vergers...) et de permettre aux habitants de s'approprier davantage leur territoire par la pratique du vélo.

Pour cela, un circuit en boucle de 23 kilomètres sera fermé à la circulation. Pour conserver le caractère transfrontalier de la manifestation, un trajet sera mis en place depuis Ettenheim qui emprunterait le bac de Rhinau pour traverser la frontière et rejoindre la boucle côté français. Voir parcours en annexe.

Le concept de la manifestation:

- Participation gratuite
- 2 points de départ : depuis Herbsheim en France et depuis Ettenheim en Allemagne
- Des animations le long du parcours proposées par les associations locales et les producteurs (spectacle de théâtre, atelier de jus de pomme, expositions arboricoles...)

Die Idee, die „Rad- und Genuss tour“ im Süden des ED-Gebietes zu wiederholen, hat Dank des Erfolgs der Veranstaltung in 2017 Form angenommen.

Das Touristenbüro Grand Ried verfügt über eine 11jährige Erfahrung in der Organisation von Fahrradveranstaltungen und hat dem Eurodistrikt angeboten, sich seinem Event mit ähnlichem Konzept, das am 30.09.18 stattfindet, anzuschließen.

Vorschlag ist es, eine festliche, familienfreundliche und gesellige Veranstaltung zu bieten, lokale Produkte (Früchte, Obstgärten usw.) zu valorisieren und den Bürgerinnen und Bürgern zu ermöglichen, sich über die Fahrradnutzung ihre Region noch stärker anzueignen.

Dafür wird eine Rundweg von 23 Kilometer abgesperrt. Um den grenzüberschreitenden Aspekt beizubehalten soll eine Strecke von Ettenheim eingerichtet werden, die mit der Fähre bei Rhinau über die Grenze setzt, um zur Schleife auf französischer Seite zu gelangen. Siehe Plan anbei.

Das Konzept der Veranstaltung:

- Kostenlose Teilnahme
- Mindestens 2 Startpunkte: Herbsheim in Frankreich und Ettenheim in Deutschland

- Des pauses gourmandes où chacun paie son repas et ce qu'il consomme (les restaurateurs et producteurs qui proposent des repas sont invités à respecter le thème de l'événement à savoir les fruits et productions locales)

Pour l'organisation du concept légèrement modifié de la manifestation, le Secrétariat Général aura besoin du soutien actif des collectivités et des acteurs locaux. Un budget total de 20 000 € est prévu pour l'organisation du Vélo Gourmand qui servira en priorité à couvrir les actions de communication et les animations ainsi que certains aspects logistiques qui résultent du développement transfrontalier de la balade vélo.

- Animations entlang der Strecke, die von Gemeinden, lokalen Verbänden und Erzeugern angeboten werden (Theateraufführung, Apfelsaftpresse, Ausstellung über Bäume usw.)
- Genussstopps an denen jeder seine Verpflegung bezahlt (Gastwirte und lokale Erzeuger, die Verköstigungen anbieten sind gebeten, das Thema der Veranstaltung nämlich Obst und lokale Produkte einzuhalten)

Für die Organisation des leicht geänderten Konzeptes der Veranstaltung, braucht das Generalsekretariat die aktive Unterstützung der Gemeinden und lokalen Akteure. Ein Gesamtbudget von 20.000 € steht für die Organisation der Rad- und Genusstour zur Verfügung. Damit werden hauptsächlich Kommunikationsmaßnahmen und Animationen abgedeckt sowie einige logistische Aspekte, die durch den grenzüberschreitenden Ausbau der Radtour entstehen.

II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats

La journée vélo en combinaison avec « gourmand » ne donne non seulement aux citoyens la possibilité d'un rassemblement amical autour d'une activité sportive, il contribue aussi à la mise en avant et la découverte transfrontalière de la diversité régionale de l'Eurodistrict et de ses produits locaux.

Le Secrétariat général recommande de valider le concept provisoire.

Der Radtag bietet in der Kombination „Rad und Genuss“ seinen Bürgerinnen und Bürgern nicht nur die Möglichkeit des geselligen Zusammkommens bei sportlicher Betätigung. Er ermöglicht auch die regionale Vielfalt des Eurodistrikts und seiner lokalen Produkte grenzüberschreitend auf neuartige Weise zu entdecken.

Das Generalsekretariat empfiehlt, das vorläufige Konzept zu validieren.

III. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag

Le Conseil de l'Eurodistrict valide le concept de du « Vélo Gourmand » prévu le 30 septembre 2018. Il charge le Secrétariat Général de la mise en œuvre du projet.

Le Conseil autorise le Président à signer tout document afférent à ce projet.

Der Rat des Eurodistrikts validiert das Konzept der „Rad- und Genusstour“, das am 30. September 2018 stattfindet soll. Er beauftragt das Generalsekretariat mit der Ausführung des Projektes.

Der Rat ermächtigt den Präsidenten, alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés,
adopté le 22 mars 2018 par le Conseil de l'Eu-
rodistrict rendu exécutoire après transmission
au contrôle de légalité préfectoral et affichage
au siège de l'Eurodistrict le

24 AVR. 2018



Points de départ ●



PREFECTURE
DU BAS-RHIN
24 AVR. 2018
Bureau du Contrôle de Légalité

TOP 7.1. SUBVENTIONS INFÉRIEURES ET ÉGALES À 5.000 € OCTROYÉES PAR DÉCISION DU PRÉSIDENT DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DU 07.12.2017 / FÖRDERUNGEN BIS EINSCHLIESSLICH 5.000 €, DIE SEIT DER LETZTEN RATSSITZUNG VOM 07.12.2017 VOM PRÄSIDENTEN BEWILLIGT WURDEN

Intitulé du projet / Titel des Projekts	Description de projet / Projektbeschreibung	Porteur du projet / Projektträger	Partenaires de projets / Projektpartner	Budget global du projet (€) / Gesamtbudget des Projekts (€)	Subvention sollicitée (€) / Beantragte Förderung (€)	Montant voté (€) / Beschlossener Betrag (€)
<p>Portail internet guide d'excursions / Online-Portal Freizeitfahrplan</p>	<p>Ce nouveau portail internet remplace la version papier du guide d'excursion qui était éditée annuellement pour les eurodistricts Strasbourg-Ortenau et Région Freiburg/Centre Sud Alsace. Il doit permettre d'entreprendre facilement des excursions en train et en bus dans le pays voisin. En plus d'une présentation des différents paysages et de nombreuses descriptions de circuits, cette plateforme réunit les grilles horaires français et allemands sur un seul site internet. En outre, il y a des informations actuelles concernant les tarifs, les contacts aux services de transport, un aperçu des jours de fêtes et vacances des deux pays et une fonction de recherche des lieux et sur des cartes. / Dieses neue Online-Portal ersetzt den bisher bestehenden Freizeitfahrplan in Papierformat, der jährlich für die Eurodistricts Strasbourg-Ortenau und Region Freiburg/Centre Sud Alsace herausgegeben wurde. Es soll es leicht machen, Ausflüge mit Bus und Bahn ins Nachbarland zu machen. Neben der Vorstellung der verschiedenen Landschaften und vielen Tourenbeschreibungen vereint die Plattform die deutschen und französischen Fahrpläne auf einer einzigen Internetseite. Außerdem gibt es aktuelle Informationen zu den Tarifen, Kontaktdaten zu den Verkehrsverbänden und -unternehmen, Übersichten über Feiertage und Ferien sowie eine Suchfunktion über Orte und Karten.</p>	<p>Verkehrsclub Deutschland (VCD), Regionalverband Südbaden e.V.</p>	<p>Fédération Nationale des Associations des usagers des Transports (FNAUT Grand Est), Association des usagers des Transports Urbains de l'agglomération de Strasbourg (ASTUS)</p>	<p>14 000,00 €</p>	<p>3 000,00 €</p>	<p>3 000,00 €</p>
<p>Présentation du cluster allemand InnoEFF aux entreprises de la démarche CLES : opportunité de collaborations transfrontalières sur l'énergie - Présentation der deutschen Clusterinitiative InnoEFF für die Unternehmer des Projektes CLES: Eine Chance für die grenzüberschreitende Zusammenarbeit im Bereich Energie</p>	<p>Réunion organisée pour des représentants d'InnoEFF, un cluster qui rassemble notamment des start-ups et qui est porté par les Klimapartner Oberrhein, et des représentants des entreprises engagées dans le projet CLES (Coopérations Locales et Environnementales en Synergies). Le projet CLES rassemble une vingtaine d'entreprises du port de Strasbourg qui, accompagnées par l'idée Alsace, identifient et mettent en œuvre des effets de synergie énergétiques et matérielles. L'objectif de la rencontre est l'échange, la mise en réseau, l'information et l'initiation de projets transfrontaliers entre les membres d'InnoEFF et les participants du projet CLES. / Treffen zwischen Vertretern von InnoEFF, einem Cluster von vor allem Start-ups, der von den Klimapartnern Oberrhein getragen wird, und Vertretern der im Projekt CLES engagierten Unternehmen. Das Projekt CLES (für Cooperations Locales et Environnementales en Synergies) umfasst ca. 20 Unternehmen im Hafen von Strasbourg, die, begleitet durch Idee Alsace, gemeinsam energetische und stoffliche Synergieeffekte identifizieren und umsetzen. Ziel der Begegnung ist der Austausch, die Vernetzung und Information sowie die Initiierung von grenzüberschreitenden Projekten zwischen den Mitgliedern des InnoEFF und den Teilnehmern am Projekts CLES.</p>	<p>Idée Alsace</p>	<p>innoEFF</p>	<p>3 252,00 €</p>	<p>1 626,00 €</p>	<p>1 000,00 €</p>
<p>VERTVoll Exchange de jeunes - Jugendbegegnung</p>	<p>L'objectif est d'organiser un échange interculturel entre jeunes avec ou sans handicap ou statut de réfugié et de développer leurs compétences sociales. L'environnement a été choisi comme thématique centrale. Ainsi les participants seront sensibilisés à la protection de l'environnement, au développement durable, au Do-it-Yourself et à l'autosuffisance durable. La rencontre d'une semaine pour 21 jeunes entre 17 et 22 ans aura lieu dans la maison des amis de la nature à Gaggenau. Une manifestation de clôture sera organisée à Kappelrodeck ou Kehl par les jeunes eux-mêmes. / Ziel ist es, einen interkulturellen Austausch zwischen 21 jungen Menschen mit und ohne Behinderung sowie Flüchtlingshintergrund zu schaffen und die sozialen Kompetenzen zu fördern. Umwelt wurde als zentrales Thema gewählt, so sollen die Teilnehmer zu Umweltschutz, nachhaltiger Entwicklung, Do-it-Yourself und nachhaltiger Selbstversorgung sensibilisiert werden. Anfang August findet die einwöchige Jugendbegegnung mit 21 Teilnehmern aus dem Oberrhein zwischen 17 und 22 Jahren im Naturfreundehaus Gaggenau statt. Ein Abschlusssevent wird von den Teilnehmern selbst in Kappelrodeck oder Kehl organisiert.</p>	<p>Les Petits Débrouillards Grand Est</p>	<p>Starkmacher e.V., GFGZ, Dekanat Acher-Renchthal</p>	<p>20 097,00 €</p>	<p>4 500,00 €</p>	<p>4 500,00 €</p>
<p>MONTANT TOTAL / GESAMTSUMME</p>		<p>Bureau du Contrôle de Légalité</p>	<p>PREFECTURE DU BAS-RHIN 24 AVR. 2018</p>	<p>37 349,00 €</p>	<p>9 126,00 €</p>	<p>8 500,00 €</p>

Document de séance n° 8.1/1/2018
Vorlage Nr. 8.1/1/2018

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1/ 2018</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 22.03.2018
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Mallory BLANCHARD	

Point n°8.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 8.1 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Observateurs de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau / Beobachter des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau

I. Rapport / Sachverhalt

L'article 3 des Statuts de l'Eurodistrict (Composition du Conseil de l'Eurodistrict), alinéa 3.3, fait état que « Le Conseil de l'Eurodistrict peut accorder à d'autres collectivités régionales, départementales ou locales ainsi qu'à des organismes publics locaux, le statut d'observateurs. » Les représentants de la République Fédérale d'Allemagne et du Land de Bade-Wurtemberg étant d'office invités en qualité d'observateurs.

« Les observateurs participent aux débats du Conseil mais ils ne prennent pas part au vote. »

La liste actuelle des observateurs se révèle être caduque suite aux nombreux changements au sein du territoire.

La fusion des Communautés de Communes, la création de la Région Grand Est, les changements de postes des différents représentants induisent une mise à jour évidente.

Dans l'intérêt de l'Eurodistrict la création d'une nouvelle liste plus exhaustive s'avère essentielle.

La sélection des structures et personnes établie en annexe cible un large rayon de domaines (transfrontalier, régional, européen, mais également d'autres correspondant à nos différentes thématiques) afin de mieux faire connaître le travail de l'Eurodistrict.

Der Artikel 3 der Satzung des Eurodistrikts (Der Eurodistriktrat – Zusammensetzung), Absatz 3.3 verweist auf Folgendes: „Der Eurodistriktrat kann anderen regionalen, Departements- oder lokalen Körperschaften oder örtlichen öffentlichen Einrichtungen den Beobachterstatus einräumen.“ Die Vertreter der Bundesrepublik Deutschland und des Landes Baden-Württemberg sind als Beobachter eingeladen.

„Die Beobachter nehmen an den Beratungen des Rates teil, sind aber nicht stimmberechtigt.“

Angesichts zahlreicher Änderungen innerhalb des Eurodistriktgebiets, ist die aktuelle Beobachterliste als hinfällig zu betrachten.

Der Zusammenschluss der Communautés de Communes, die Gründung der Region Grand Est, der Personalwechsel verschiedener Repräsentanten, veranlassen eine notwendige Aktualisierung.

Im Interesse des Eurodistrikts erweist sich eine neue umfassendere Liste als grundlegend.

Die im Anhang aufgeführte Auswahl der Strukturen und Personen, richtet sich an eine Vielzahl von Bereichen (grenzüberschreitend, regional, europäisch, aber auch jener, die unseren unterschiedlichen Themen entsprechen), um damit

die Arbeit des Eurodistricts bekannter zu machen.

II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats

En vertu de l'article 3.3 des Statuts, le Secrétariat Général recommande la mise à jour de la liste des observateurs et demande l'autorisation de pouvoir actualiser les personnalités en cas de changement dans leurs fonctions.

Gemäß Artikel 3.3 der Satzung empfiehlt das Generalsekretariat die Beobachterliste zu aktualisieren. Der Eurodistrict beantragt die Ermächtigung, Änderungen im Falle einer neuen Ernennung vornehmen zu dürfen.

III. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag

Le Conseil de l'Eurodistrict approuve la liste des Observateurs.

Der Eurodistrict-Rat bewilligt die Liste der Beobachter.

Le Conseil autorise le Président à actualiser et élargir la liste des observateurs s'il le juge nécessaire.

Der Rat ermächtigt den Präsidenten, die Beobachterliste zu aktualisieren und sofern er dies für erforderlich erachtet, zu erweitern.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Accord
<input type="checkbox"/> Refus
<input checked="" type="checkbox"/> Résolution modifiée | <input type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input checked="" type="checkbox"/> Abweichender Beschluss |
|--|---|

Le Conseil de l'Eurodistrict approuve la liste des Observateurs.

Der Eurodistrict-Rat bewilligt die Liste der Beobachter.

Le Conseil autorise le Bureau à actualiser et élargir la liste des observateurs s'il le juge nécessaire.

Der Rat ermächtigt den Vorstand, die Beobachterliste zu aktualisieren und sofern er dies für erforderlich erachtet, zu erweitern.

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 22 mars 2018 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

24 AVR. 2018

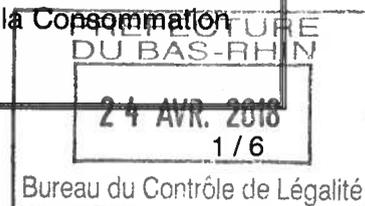




GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
EVTZ Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

TOP 8.1 Liste des Observateurs / der Beobachter

PRENOM, NOM, FONCTION / VORNAME, NAME, AMT	STRUCTURE / EINRICHTUNG
Horst SAHRBACHER Vorsitzender der Geschäftsführung	Agentur für Arbeit Offenburg
Thierry MICHELS Député de la 1ère circonscription du Bas-Rhin	Assemblée Nationale
Sylvain WASERMAN Député de la 2ème circonscription du Bas-Rhin	Assemblée Nationale
Bruno STUDER Député de la 3ème circonscription du Bas-Rhin	Assemblée Nationale
Martine WONNER Députée de la 4ème circonscription du Bas-Rhin	Assemblée Nationale
Antoine HERTH Député de la 5ème circonscription du Bas-Rhin	Assemblée Nationale
Christophe MOREUX Directeur Pôle territoires et cohésion	Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe
Martin Guillermo RAMÍREZ Secrétaire Général	Association of European Border Regions (AEBR)
Martine MÉRIGEAU Directrice Générale	Centre Européen de la Consommation (CEC / ZEV)



Patrick TASSIN Président	CÉSER de la région Grand Est (Conseil économique, social et environnemental régional)
Véronique KLEIN Vice-Présidente (Bas-Rhin)	CÉSER de la région Grand Est (Conseil économique, social et environnemental régional)
Alain TARGET Vice-Président (Bas-Rhin)	CÉSER de la région Grand Est (Conseil économique, social et environnemental régional)
Patrick DAL CIN Secrétaire Général	CÉSER de la région Grand Est (Conseil économique, social et environnemental régional)
Jean-Luc HEIMBURGER Vice-Président	Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole (CCI)
Frank ROTTER Directeur - Coopération transfrontalière	Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole (CCI)
Bernard STALTER Président	Chambre des Métiers d'Alsace
Karl-Heinz LAMBERTZ Président	Comité européen des Régions (CdR)
Frédéric BIERRY Président	Conseil départemental du Bas-Rhin
Marc HEIBEL Chef du Service Développement, Europe et Transfrontalier	Conseil départemental du Bas-Rhin
Frédéric MESSINEO Chef de projet Coopération transfrontalière	Conseil départemental du Bas-Rhin
Gerhard KÜNTZLE Generalkonsul / Consul Général	Consulat général de la République fédérale d'Allemagne
Isolde FELSKAU Consule / Konsulin	Consulat général de la République fédérale d'Allemagne

Dietmar WENGER Consul / Konsul	Consulat général de la République fédérale d'Allemagne
Werner SCHREINER Präsident	Deutsch-französisch-schweizerische Oberrheinkonferenz
Frank BAASNER Direktor	Deutsch-französisches Institut (dfi)
Wolfgang SCHÄUBLE MdB Präsident Wahlkreis Offenburg	Deutscher Bundestag
Peter WEIß MdB Abgeordneter für den Wahlkreis Emmendingen- Lahr	Deutscher Bundestag
Thomas SEITZ MdB Abgeordneter für den Wahlkreis Emmendingen- Lahr	Deutscher Bundestag
Dr. Johannes FECHNER MdB Abgeordneter für den Wahlkreis Emmendingen- Lahr	Deutscher Bundestag
Georg WALTER Direktor	Euro-Institut
Dorothea STÖRR-RITTER Vice-Présidente	Eurodistrict Freiburg / Centre et Sud Alsace
Rémi BERTRAND Président	Eurodistrict Pamina
Patrice HARSTER Directeur Général des Services	Eurodistrict Pamina
Mike KELLER Président	Eurodistrict Trinational de Bâle
Frédéric DUVINAGE Directeur	Eurodistrict Trinational de Bâle

<p>Sandrine DELSOL Directrice de projet Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg</p>	<p>Eurométropole de Strasbourg Direction générale des Services</p>
<p>Caroline BOGENSCHÜTZ Leiterin</p>	<p>Europabüro der baden-württembergischen Kommunen</p>
<p>Klaus NUTZENBERGER Direktor</p>	<p>Europabüro des Deutschen Städte- und Gemeindebundes (DStGB)</p>
<p>Jean-Claude KLINKERT Président</p>	<p>Fondation Entente Franco-Allemande (FEFA)</p>
<p>Jacques JOLAS Délégué Général</p>	<p>Fondation Entente Franco-Allemande (FEFA)</p>
<p>Prof. Dr. Daniel JACOB Vorsitzender</p>	<p>Frankreich-Zentrum der Universität Freiburg</p>
<p>Johannes ULLRICH Präsident</p>	<p>Handwerkskammer Freiburg</p>
<p>Prof. Dr. Joachim BECK Profilthemen « Grenzüberschreitende Zusammenarbeit und Europa »</p>	<p>Hochschule für öffentliche Verwaltung Kehl</p>
<p>Dr. Steffen AUER Präsident</p>	<p>Industrie- und Handelskammer Südlicher Oberrhein (IHK)</p>
<p>Andreas KEMPF Hauptgeschäftsführer</p>	<p>Industrie- und Handelskammer Südlicher Oberrhein (IHK)</p>
<p>Guido WOLF MdL Minister der Justiz und für Europa</p>	<p>Landesregierung Baden-Württemberg</p>
<p>Thomas MARWEIN MdL Abgeordneter Wahlkreis Offenburg</p>	<p>Landtag Baden-Württemberg</p>
<p>Sandra BOSER MdL Abgeordnete Wahlkreis Lahr - Wolfach</p>	<p>Landtag Baden-Württemberg</p>

<p>Volker SCHEBESTA MdL Abgeordneter Wahlkreis Offenburg</p>	Landtag Baden-Württemberg
<p>Marion GENTGES MdL Abgeordnete Wahlkreis Lahr</p>	Landtag Baden-Württemberg
<p>Willi STÄCHELE MdL Abgeordneter Wahlkreis Kehl</p>	Landtag Baden-Württemberg
<p>Stefan RÄPPLE MdL Abgeordneter Wahlkreis Kehl</p>	Landtag Baden-Württemberg
<p>Hubert HOFFMANN Maire</p>	Mairie de Gamsheim
<p>Michel DELEBARRE Président Ancien Ministre d'État</p>	Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)
<p>Claudine GANTER Vice-Présidente Conseillère régionale, Région Grand-Est</p>	Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)
<p>Jean PEYRONY Directeur Général</p>	Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)
<p>Theo KAUTZMANN Präsident</p>	Oberrheinrat
<p>Anne SANDER Députée - Circonscription Est Vice-Présidente de la MOT</p>	Parlement Européen
<p>Andreas SCHWAB MdEP Abgeordneter</p>	Parlement Européen
<p>Evelyne GEBHARDT MdEP Abgeordnete</p>	Parlement Européen
<p>Peter SIMON MdEP Abgeordneter</p>	Parlement Européen

<p>Helmut DEDY Generalsekretär der Deutschen Sektion</p>	<p>Rat der Gemeinden und Regionen Europas (RGRE)</p>
<p>Bärbel SCHÄFER Regierungspräsidentin</p>	<p>Regierungspräsidium Freiburg</p>
<p>Jürgen OSER Stabstelle für grenzüberschreitende Zusammenarbeit und europäische Angelegenheiten (SGZE) Referatsleitung</p>	<p>Regierungspräsidium Freiburg</p>
<p>Jean ROTTNER Président</p>	<p>Région Grand Est</p>
<p>Alexandre MAJERCSIK Directeur Europe et International Grand Est</p>	<p>Région Grand Est</p>
<p>Gerhard MAUCH Dezernent (Dezernat IV)</p>	<p>Städtetag Baden-Württemberg e.V.</p>
<p>Bodo LEHMANN Chef der EU-Landesvertretung</p>	<p>Vertretung des Landes Baden-Württemberg bei der Europäischen Union</p>